D'onte ses ?
D'où es-tu ?

HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS

La Revue du
Cercle de généalogie
et d'histoire, des
Marchois et Limousins

n°13 - printemps-été 2016 - 38e année

Sommaire

D'ONTE SES ? n°13 - printemps - été 2016

TÉMOIGNAGES DE VIES ET DE PASSIONS
Jean-Jacques Mauriat ..... page 4

COUSINS ? FORCÉMENT COUSINS !
Alain Pérel ..... page 7

ALEXIS BOYER (1757-1833)
PATIENCE ET COURAGE, OBSTINATION ET TRAVAIL
Marianne Laplaud ..... page 15

JEAN HIPPOLYTE MICHON
CURIEUX ABBÉ DU XIXE
Jacqueline Nénert ..... page 23

PIERRE ANDRÉ LATREILLE (1762-1833)
PRINCE DE L'ENTOMOLOGIE, SAUVÉ PAR UN COLÉOPTÈRE
Marianne Laplaud ..... page 29

DE 1850 À 1914, LA SAGA DES GANTIERS DE SAINT-JUNIEN
Franck Bernard ..... page 37

ORADOUR-SUR-GLANE, ULTIME EXEMPLE D'UNE TRAGÉDIE CHANSONNÉE ?
J.-F. « Maxou » Heintzen ..... page 49

MAÇONS DE LA CREUSE, MIGRANTS EN BOURGOGNE
Dominique Lecointre-Montagne ..... page 63

LA SOMBRE TRAGÉDIE DU CHÂTEAU DE MONSIGNAL
OU LES SURPRENANTES AFFABULATIONS AUTOUR DU CHÂTEAU DE MONTCIGOUX
Bernard J. Aumasson ..... page 73

LE LIMOUSIN EST UN TRÈS BEAU JARDIN !
PIERRE LAGEDAMON, JARDINIER DE LIMOGES MÉTROPOLE
Jean-Jacques Mauriat ..... page 93

LE COIN DU CHERCHEUR
UNE HISTOIRE DES CIRCULATIONS EN LIMOUSIN
Robert Chanaud ..... page 100
UN MOINE LIMOUSIN CONTRE L'ORDRE DU TEMPLE
Philippe Florentin ..... page 103

D'ONTE SES?, LA REVUE
Bulletin d'abonnement ..... page 107
LES HORS-SÉRIE
Bon de souscription (n° 10, 11, 12) ..... page 109
MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS
Bon de souscription ..... page 110

Avant-propos

Jean-Jacques Mauriat

TÉMOIGNAGES DE VIES ET DE PASSIONS

Dans ce numéro nous nous sommes attachés à vous proposer la vie et la généalogie de personnages limousins qui témoignent d'une réalité bien différente de celle qui faisait dire ou écrire que cette terre était celle de personnages ignares, crasseux et contrefaits !

Le Limousin a donné des êtres de grande noblesse : Rochechouart, Mortemart, Turenne, Noailles, Ventadour et bien d'autres encore. Mais cette terre a aussi permis que naissent et servent leur pays, des hommes ou des femmes aux origines simples et au destin singulier, qui ont su briller dans les arts, la politique ou la science. Marianne Laplaud et Jacqueline Nénert se sont intéressées aux personnalités diverses et attachantes de Pierre-André Latreille, Alexis Boyer ou l'abbé Jean-Hippolyte Michon.

Alexis Boyer et Pierre-André Latreille sont nés corréziens. Le premier est devenu par passion, rencontres opportunes et travail, le premier chirurgien de Napoléon. Le second est né des amours clandestines d'un couple qui l'a abandonné à sa naissance sous le pont Latreille de la future Brive-la-Gaillarde. Il est devenu un entomologiste remarquable. Quand à Jacqueline Nénert recherchant ses propres ancêtres, elle a découvert un grand-oncle graphologue et abbé, Jean-Hippolyte Michon inventeur et fondateur de la société française de graphologie. Sa science lui a permis de rencontrer par l'écriture des êtres d'exception dont il a cru reconnaître par l'analyse graphologique les grands défauts et petites qualités. La plume tranchante de l'abbé est un régal lorsqu'il décrit Bismarck, Louis XIV, Monsieur Thiers ou Lord Byron.

Le travail proposé par Alain Pérel, permettra à chacun de comprendre que mathématiquement, nous sommes tous cousins, forcément cousins, comme l'aurait constaté Marguerite Duras. Et pourtant, la remarquable déduction d'Alain Pérel permettra aussi de rechercher dans nos ascendances, l'immigré qui par sa seule existence, est venu enrichir une histoire de consanguinité réductrice. Et montrer que les Français de souches se déclinent au pluriel!

Lors de l'assemblée générale du Cghml à Aubusson en juin 2015, nous avions écouté la riche conférence de « Maxou », historien et conteur disant et chantant « les canards sanglants de jadis ». Il a cette fois pris la plume pour nous raconter les chansons des rues qui ont accompagné les lendemains du massacre d'Oradour-sur-Glane en juin 1944. Ce sera pour beaucoup une découverte. J-F. Heintzen dit Maxou, conte et présente souvent dans leur intégralité ces chansons des rues qui disaient les malheurs des gens.

En juillet 2015, l'un de nos adhérents, Bernard J. Aumasson, a transmis à notre revue, le résultat de l'enquête qu'il a menée entre 2013 et 2014 autour du crime du château de Montcigoux sur la commune de Saint-Pierre-de-Frugie, aux confins de la Haute-Vienne et de la Dordogne. Travail méticuleux qui lui a donné la certitude que l'histoire qui courrait les ruelles, colportée par les conteurs ou diseurs de légendes, était « cousue de fil blanc ! ». Il avait la conviction d'une triste manipulation. Généalogiste amateur mais expérimenté, il a cherché et trouvé les preuves d'une affabulation.

Depuis la presse, locale et nationale, s'est emparée de cette histoire. Le crime de Montcigoux est devenu « l'affaire d'un crime vieux de 130 ans » que les experts de la gendarmerie nationale allaient élucider.

Les scellés ont été posés sur le cercueil le



Le squelette retrouvé sous le plancher d'une dépendance du château de Montcigoux, rassemblé dans un petit cercueil en 1913. Photo BJA

15 février 2016, puis il a été transféré en région parisienne pour y être expertisé.
Nous présentons cette histoire dans son intégralité en nous appuyant sur le texte publié en 1933 par *Le Courrier du Centre* sous la plume d'Antoine Valérie dans lequel nous avons inséré en marge les annotations rédigées par Bernard J. Aumasson. Le lecteur retrouvera ainsi la plume d'un journaliste de l'entre-deux guerres et la foisonnante imagination de cette époque. Un régal !

Le coin du chercheur qui alimente la connaissance des généalogistes donnera à chacun des clés pour expliquer une recherche ou éclairer une découverte. Robert Chanaud, qui fut directeur des Archives de la Haute-Vienne a coordonné un ouvrage sur les circulations en Limousin, publié aux éditions PULIM. Il en présente ici toute la richesse. Philippe Florentin a mis la main sur un Limousin, templier, qui lui a donné les clés pour comprendre, selon lui, le secret des Templiers. À lire sans modération.

Enfin, chacun regrette de ne pas avoir posé à celui ou celle de nos ancêtres qui savait, la question dont la réponse alimente nos doutes ou éclaire à nos incompréhensions. Parce que la généalogie peut être vivante, nous invitons chaque semestre un Limousin dont la généalogie et le présent, nous permettent de savoir qui nous sommes et d'où nous venons. Après le peintre Henri Cueco, l'homme politique André Chandernagor, le négociant en vin de Bordeaux Jean-François Janoueix, le grand témoin survivant d'Oradour-sur-Glane Robert Hébras, l'écrivain Jean-Guy Soumy, le dirigeant sportif Eric de Cromières, nous publions aujourd'hui une rencontre avec Pierre Lagedamon, jardinier de Limoges Métropole. Sa vie est une histoire d'arbres, de branches, de racines : généalogiste ou jardinier. Passionnant.

Jean-Jacques Mauriat

Sacré Charlemagne !



Illustration issue de Nuremberg Chronicle, de Hartmann Schedel (1440-1514)
Source: http://www.beloit.edu/~nurember/book/images/Miscellaneous/ {{PD-Old}}

COMBIEN AVONS-NOUS D'ANCÊTRES ?

COUSINS ? FORCÉMENT COUSINS !

Alain Pérel

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur : Alain Pérel, ingénieur, s'intéresse aux aspects de la vie de ses ancêtres, connus ou cachés, qui peuvent être mis en relation avec les événements et facteurs historiques. Il est administrateur du Cghml.

Résumé : Le paradoxe est flagrant, entre le nombre théorique de nos ancêtres et la population qui peut prétendre figurer sur notre arbre généalogique bien avant le XVIIe siècle. Combien avons-nous d'ancêtres à telle ou telle période ? Aucune étude ne semble avoir été publiée sur ce sujet. L'auteur propose un mode d'évaluation à partir des observations faites sur la dispersion progressive de ses ancêtres en remontant les onze premières générations, puis en prolongeant les résultats obtenus aux générations précédentes. Jusqu'où ? Les flux migratoires peuvent rendre impossible toute estimation à certaines époques. Heureusement, les calculs sont plus faciles en Limousin, terre d'émigration. Mais quelques hommes venus individuellement se fixer en Limousin, peuvent aussi apporter énormément d'ancêtres. Beaucoup de limites sont donc à poser aux résultats. Les estimations faites ici sont celles d'un simple passionné, sans prétention scientifique.

UNE COURBE MATHÉMATIQUE INFERNALE

En débutant la généalogie, nous nous sommes tous posé cette question : combien avons-nous d'ancêtres ? Le calcul commence facilement : si je suis né en 1960, et en comptant en moyenne 30 ans entre deux générations :

- 2 parents nés en 1930,
- 4 grands-parents en 1900
- 8 arrière-grands-parents en 1870

Et en doublant tous les 30 ans :

- 1 024 ancêtres en 1660 (Louis XIV, 11e génération),
- Plus de 16 000 en 1540 (François 1er, 15e génération)
- Plus d'1 million en 1360 (Jean le Bon, 21e génération)
- Plus de 16 millions en 1240 (Saint Louis, 25e génération)
- Plus de 4 milliards en l'an 1000 ! (Hugues Capet, 33e génération)
- 550 milliards en 790 ! (Charlemagne, 40e génération)

Et ceci alors que la population mondiale ne dépassait pas quelques centaines de millions au Moyen Âge …

Nous connaissons bien l'implexe, qui par le mariage de cousins plus ou moins proches, nous permet de rencontrer plusieurs fois un même couple d'ancêtres sur un arbre généalogique. Nous avons aussi parfois la surprise de découvrir que deux de nos ancêtres nés vers 1870, a priori non apparentés, ont un couple d'ancêtres communs au milieu du XVIIe siècle.

On imagine alors que si nous étions en mesure de remonter notre arbre bien au-delà de l'époque de Louis XIII ou Louis XIV, nous trouverions des implexes de façon généralisée pour aboutir à des énumérations plus réalistes ; mais pour aboutir à quels résultats ? Avons-nous 10 000, 50 000, 200 000 ou 1 000 000 d'ancêtres à telle ou telle génération ? Limousins ? Non Limousins ? Le but de cette étude est de tenter, quand cela sera possible, d'approcher des ordres de grandeur vraisemblables.
Autrement dit, le coefficient multiplicateur par génération, qui était de 2 au départ, va inéluctablement décroître, selon un mécanisme qu'il va nous falloir essayer de démonter.

LE BASSIN HABITAT DE NOS ANCÊTRES

Ma mère, Clémence Mazaud, est née à Bugeat (Corrèze) en 1930, aux confins des trois départements limousins ; ses parents sont respectivement originaires de Bugeat et Treignac, deux communes quasi-limitrophes.
Sa généalogie est des plus classiques, la plupart de ses ascendants sont identifiés à la onzième génération. Tous sont situés sur un bassin habitat de 32 communes contiguës, globalement centré sur le secteur de Bugeat / Treignac. De nombreux actes de baptême au XVIIe siècle nous manquent, mais nous remarquons qu'aucun des patronymes portés ne paraît étranger à ce bassin. Comme nous le disons souvent, nos ancêtres « bougeaient peu » et la progression du bassin habitat de mes ascendants maternels semble ressembler à la lente expansion sur 11 générations d'une tache d'huile autour des deux communes d'origine de mes grands-parents.

Mon père, Raymond Pérel, est né en 1925 à Montbrison (Loire), de l'autre côté du Massif Central. Le constat sur la répartition de mes ancêtres paternels est très voisin : le bassin habitat qu'ils occupent à la 11e génération s'étend sur 36 communes du Forez, globalement centré sur sa commune de naissance ; là encore, aucune présomption d'un ancêtre venu « d'ailleurs ».

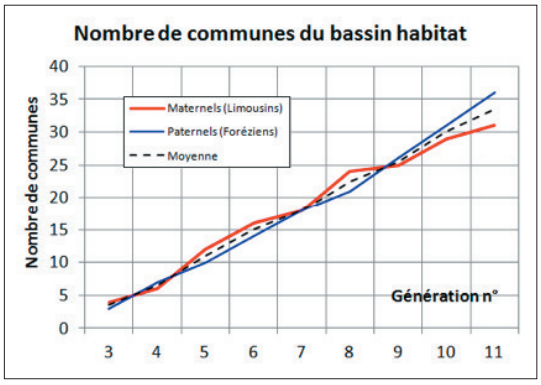

La diffusion apparaît régulière et très modérée sur 11 générations ; on ne voit aucun signe d'explosion géographique du bassin habitat au motif de l'augmentation du nombre d'ancêtres ; il s'agit maintenant de se demander si, aux générations antérieures, la progression est restée similaire. La réponse est probablement positive : dans la grande majorité des cas, nos ancêtres trouvaient leur conjoint, soit au sein de leur paroisse, soit au sein d'une paroisse voisine. On n'imagine pas pour quelle raison la pratique aurait été différente au Moyen Âge et au XVIIe siècle.

La progression par génération du nombre de communes / paroisses du bassin habitat peut être assimilée à une augmentation de superficie de cercles concentriques, en s'appuyant sur une surface moyenne de 16 km^2 par commune / paroisse. La progression constatée sur les 11 premières générations peut ensuite être prolongée aux générations suivantes selon le schéma ci-dessous :
Le bassin habitat reste d'une superficie modeste : 1 600 km^2 à la 25e génération, à comparer à celle d'un département français actuel : 6 000 km^2 en moyenne.

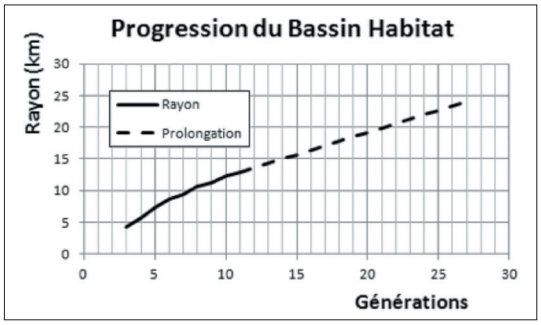

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016
CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

LES CANDIDATS À UNE PLACE SUR NOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Un peu de démographie est nécessaire pour déterminer le nombre de candidats à la présence sur notre arbre généalogique.
La courbe bleue ci-dessous donne la population de l'actuel territoire français (550 000 km²) depuis l'ère chrétienne jusqu'à la période moderne.

La population a régulièrement augmenté à l'ère gallo-romaine. Une forte décrue s'amorce à l'époque confuse mérovingienne, puis la croissance reprend au milieu du Moyen Âge : la prospérité relative fait parler d'éminents historiens du « Beau XIIe siècle [1] »). Une catastrophe survient : la Grande Peste de 1348 efface un tiers de la population. Ensuite, les résurgences épidémiques, les crises climatiques et agricoles, les guerres parfois, perturbent fortement la démographie jusqu'au début du XVIIIe siècle ; la courbe laisse distinguer l'effet des hivers de 1693 et 1709, dont nos registres paroissiaux portent tous le témoignage. La progression est ensuite régulière, à l'exception de l'hémorragie suscitée par la Grande Guerre.

C'est cette courbe en pointillés que nous utiliserons pour calculer, à telle ou telle génération, le nombre de candidats à une place sur notre arbre : on appliquera une règle de 3 à la superficie du bassin habitat de nos ancêtres (telle que déterminée ci-dessus) par rapport à la superficie française de 550 000 km². On supposera donc (faute de plus de précisions sur la démographie limousine au cours du temps) que la densité de population du bassin habitat, à chaque génération, est égale à la moyenne française. Hypothèse raisonnable, le Limousin étant relativement bien peuplé avant l'exode engagé à la fin du XIXe siècle.

5 000 ANCÊTRES TOUS DIFFÉRENTS À LA GÉNÉRATION X, COMBIEN À CELLE D'AVANT ?

Le résultat dépend beaucoup du nombre de candidats sur le bassin habitat de nos ancêtres. Prenons un premier exemple de 100 000 candidats, soit 50 000 hommes et 50 000 femmes. Il faut imaginer que chacun des 5 000 ancêtres participe à une loterie, et tire successivement au sort

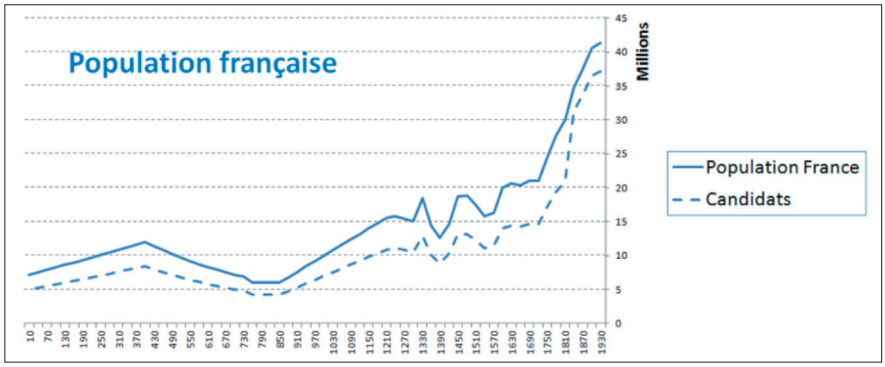

À une période donnée, tous les habitants n'auront pas de descendance : beaucoup d'enfants n'atteindront pas l'âge adulte, des cadets peu fortunés resteront célibataires… On peut estimer qu'avant l'époque moderne, sur tous les habitants de la France entière, 70 % d'entre eux seulement peuvent être candidats à figurer sur notre arbre généalogique.

un père puis une mère parmi les 50 000 candidat(e)s respectif(ve)s à sa paternité et à sa maternité. Statistiquement, un certain nombre des 5 000 va tomber sur un père et une mère déjà « pris » par un « joueur » précédent. Un calcul statistique montre que les 5 000 ancêtres auront en moyenne 4 578 pères et 4 578 mères, soit 9 156 ancêtres ; nous ne sommes pas encore très loin de la courbe infernale, et des 10 000 ancêtres à la génération d'avant. Mais le coefficient multiplicateur n'est plus tout à fait 2 : 1,83.

1 Jean-Jacques Tijet *La grande et les petites histoires du beau XIIe siècle* Editions Publibook 2006. *Le beau Moyen Âge a vraiment existé !* Jacques Le Goff revue *Histoire* n°283 janvier 2004.

Si l'on refait le même calcul, mais avec cette fois seulement 20 000 candidats, les résultats sont notablement différents ; les 5 000 ancêtres auront en moyenne 3 935 pères et 3 935 mères, soit 7 870 ancêtres seulement ; le coefficient multiplicateur est descendu à 1,57.

Autrement dit, plus le nombre d'ancêtres pèse lourd dans la population du bassin, plus le coefficient multiplicateur diminue. Le mécanisme de progression est le suivant : au début, le nombre d'ancêtres est presque multiplié par deux à chaque génération, et augmente très vite. Mais très vite du coup, il n'est plus du tout négligeable dans la population du bassin (qui elle-même évolue peu car la progression en superficie du bassin habitat est limitée), et la croissance va s'essouffler. Le nombre de nos ancêtres va donc rapidement plafonner, par le double effet du plafonnement du nombre de candidats et du coefficient multiplicateur par génération.

FINALEMENT, QUEL EST NOTRE CALCUL, ET SON DEGRÉ DE FIABILITÉ ?

Nous avons évalué :

- La façon dont le bassin habitat de nos ancêtres augmente au fur et à mesure des générations,
- le nombre de candidats sur le bassin habitat,
- la façon dont le nombre de nos ancêtres augmente d'une génération à la suivante, sous l'effet de la population totale du bassin habitat.

Nous avons les moyens de faire notre calcul une génération après l'autre, du XVIIe siècle … mais jusqu'où ?

Notre modèle est incapable de tenir compte des phénomènes migratoires collectifs : par exemple, il est avéré qu'après la crise démographique majeure provoquée par la Grande Peste de 1348 (disparition d'un tiers de la population française), des vagues migratoires ont permis de redéployer des populations sur les terres vacantes les plus fertiles. Et l'arrivée en Limousin de paysans venus d'ailleurs aurait certainement contribué, par mixage de ces nouveaux arrivants avec les autochtones, à augmenter le nombre de nos ancêtres. Dans quelle mesure ce phénomène a-t-il affecté le Limousin ? Impossible de répondre à cette question, même s'il est permis de supposer que notre province n'a pas constitué un pôle d'attractivité lors des redéploiements de populations.

D'autre part, nous sommes partis de l'hypothèse, car nous n'en avons pas rencontré, qu'aucun de nos ancêtres n'était d'origine étrangère au Limousin, avant de s'y fixer et d'y faire souche avec un conjoint autochtone. Ceci est certainement erroné, et comme on le verra un peu plus loin, un seul ancêtre dans ce cas nous amènera énormément d'ascendants supplémentaires

Enfin, notre modèle « simple », s'il est entaché d'une erreur, donnera des résultats d'autant plus erronés que l'on remontera les générations. Si, pour une raison quelconque, nous nous sommes trompés d'un facteur 2 sur la progression du rayon du bassin habitat par génération, notre estimation du nombre d'ancêtres sera fausse d'un facteur presque 4.

Nos calculs de nombre d'ancêtres sont aussi un peu surestimés, car nous n'avons tenu compte que de l'effet des « frottements statistiques » (si l'on ose dire) pour calculer le nombre d'ancêtres au sein de la population du bassin, sans intégrer les mariages délibérés entre cousins (souvent pour des motivations patrimoniales) que nous avons rencontrés jusqu'à la 11e génération. Mais au regard des autres facteurs d'incertitude, il est inutile d'ajouter cette précision, nous ne cherchons que des ordres de grandeur.

ALORS, COMBIEN D'ANCÊTRES LIMOUSINS ?

En remontant jusqu'en 1450 :

Lors de cette période, le nombre de nos ancêtres pèse de plus en plus lourd dans la population : nous avons 30 000 habitants sur le bassin en 1450, dont 22 000 candidats à une place sur notre arbre, et 14 000 ancêtres parmi les 22 000 candidats : la courbe a déjà complètement décroché de la courbe infernale qui nous en attribuait 65 000

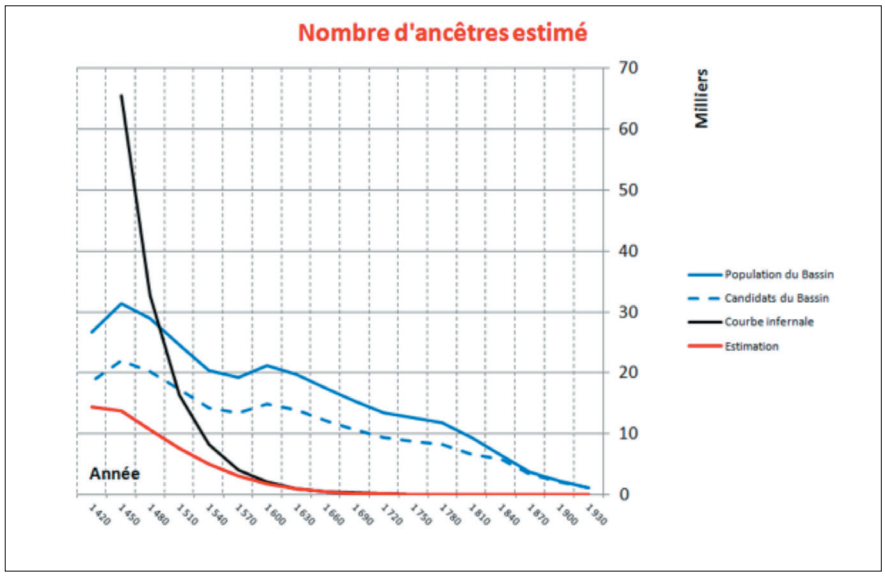

à cette époque ! En 1450, le coefficient multiplicateur par génération est descendu à 1,28. Environ deux tiers des candidats sont nos ancêtres : de quoi nous faire réfléchir sur nos liens génétiques, finalement étroits, avec les autres habitants contemporains de notre commune d'origine.

Au début du XVe siècle, nous voyons apparaître une nouvelle baisse du coefficient multiplicateur : c'est l'effet de la diminution de la population après la peste du siècle précédent.

Je pense que l'on peut accorder un bon niveau de confiance à cette estimation du nombre de nos ascendants en 1450 : 14 000 ancêtres ; mais la « performance » est relative, nous n'avons remonté que 6 à 7 générations depuis le début de nos registres paroissiaux !

Plus avant au Moyen Âge :

Poussons les calculs sur les mêmes bases qu'à la période précédente ; il faut pour cela faire le pari que des immigrants ne sont pas arrivés en nombre dans notre secteur du Limousin, au cours du rebrassage consécutif à la Grande Peste de 1348. Dans cette hypothèse, il n'y pas d'autre apport d'ancêtres que celui qui résulte de la poursuite modérée de la progression du bassin habitat.

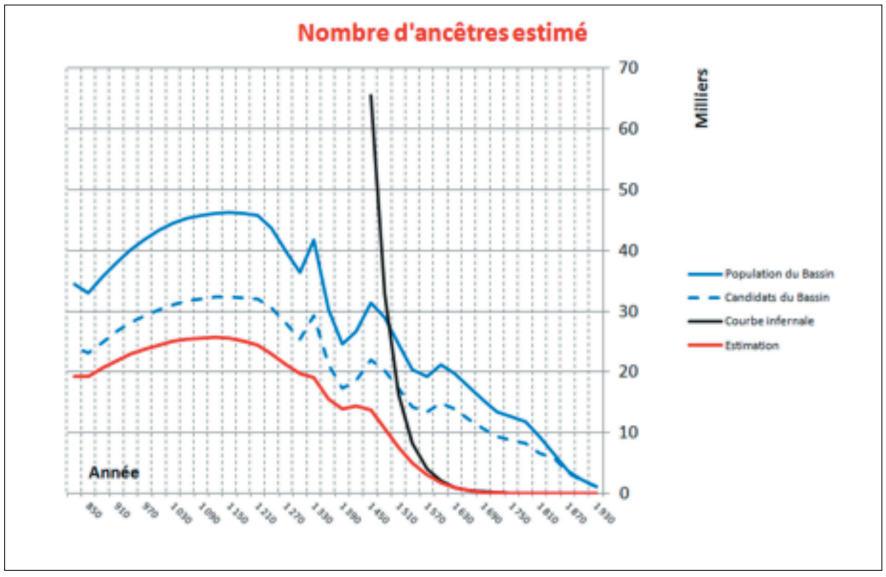

Le nombre de nos ancêtres semble aboutir à une forme de plateau à 25 000 individus au cours du Moyen Âge : en remontant dans le temps, il arrive progressivement à 80 % des géniteurs cndidats du bassin habitat. Il ne dépassera jamais cette valeur. Il s'agit d'une propriété mathématique de notre calcul du nombre d'ancêtres : la courbe « s'essouffle » au fur et à mesure que le poids du nombre d'ancêtres est important par rapport au total de géniteurs candidats, se rapproche de ce total mais sans jamais en dépasser les 80 %.

Au XIIe siècle, le coefficient multiplicateur est passé à 1. Plus avant, le nombre de nos ascendants finit par diminuer de façon durable avec la densité de la population, car celle-ci n'est pas compensée par l'augmentation (modérée) de la superficie du bassin habitat.

25 000 ascendants au Moyen Âge : nous avons remonté ici 600 ans, soit 20 générations depuis 1450 : autant dire que le degré de confiance des résultats sur cette période est assez relatif !

Du début de l'ère chrétienne à Charlemagne

Au risque de décevoir, le calcul est impossible : à l'époque précédente, nous avons déjà fait l'impasse sur l'impact de la Grande Peste, le degré de fiabilité s'est affaibli en raisonnant sur une très longue période. Il est ici impensable d'évaluer, (en plus !), le nombre d'immigrants latins, germaniques, et éventuellement arabes, qui se sont fixés en Limousin et se sont génétiquement mêlés aux autochtones pour figurer sur votre arbre, et attribuer, par la même occasion, aux générations d'avant autant de lignées ascendantes étrangères.

ET LES BRANCHES NON LIMOUSINES DE NOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE ?

Mon père est 100 % forézien, ma mère est 100 % limousine : je peux multiplier par 2 les estimations précédentes. Supposons un Francilien dont les 8 arrière-grands-parents seraient tous natifs de provinces différentes avant leur arrivée à Paris : il peut multiplier les estimations par 8.

Un autre Francilien ne trouvant que des Parisiens dans sa généalogie jusqu'au début du XIXe siècle sera assuré que beaucoup de ses ascendants proviennent de régions différentes, par immigrations successives, et le facteur multiplicateur sera beaucoup plus important.

En résumé, disons que l'estimation de nos calculs en Limousin est facilitée par le fait que notre région n'est pas spécialement connue pour être une terre d'immigration. Reste le cas des arrivants ponctuels (celui qui vient d'ailleurs … ci-après). À l'inverse, les émigrants définitifs (maçons, …) quittent le Limousin pour s'installer ailleurs, y fonder une famille, et procurer à nos cousins d'autres régions une branche limousine. Mais ils ne sont pas candidats à figurer sur notre arbre généalogique.

CELUI QUI VIENT D'AILLEURS …

Pour tempérer encore un éventuel excès de confiance dans les estimations précédentes aux générations les plus lointaines, imaginons qu'un seul de vos ancêtres, né vers 1600, soit en fait originaire d'une autre région que le Limousin : un petit noble d'une province voisine qui s'y installe après mariage, un négociant pour ses affaires, un soldat, voire un banni ou un fugitif désireux d'échapper à la justice de sa province natale ; il va vous apporter (avec un temps de retard de 350 ans …) au fil des générations un nombre d'ancêtres aussi important que nos Limousins :

Difficile d'imaginer qu'il n'y ait pas eu plusieurs « venus de l'étranger » au cours des générations : quelques uns par ci ou par là… Reprenons l'exemple de la Grande Peste et des mouvements migratoires qui ont suivi : supposons qu'en 1450, quelques dizaines de familles, venues de 10 régions différentes, arrivent dans le bassin : elles vous apportent environ 200 000 ancêtres

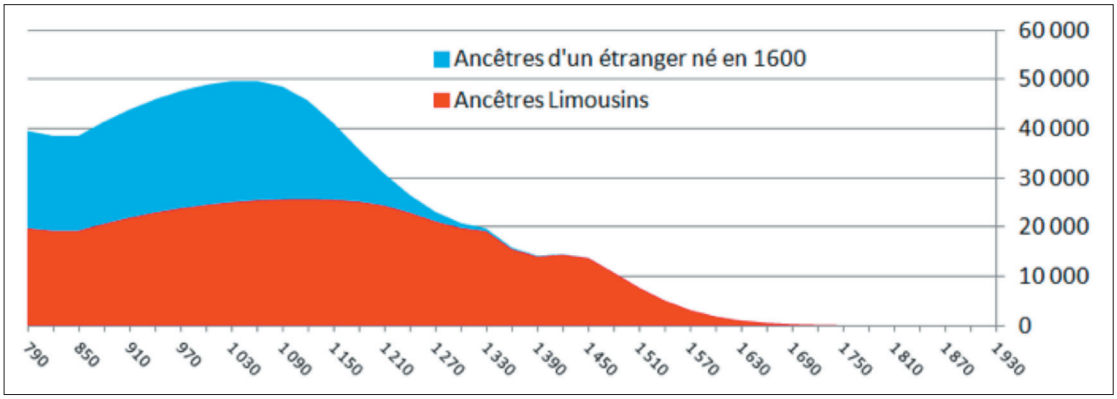

quelques siècles plus tôt, répartis dans les 10 régions d'origine.

Dans ces conditions, à raison de 25 000 ancêtres supplémentaires par immigrant individuel, même si nous pensons être 100 % limousins, nos ascendants régionaux ne sont sans doute que la face cachée de l'iceberg.

Pourquoi pas plusieurs centaines de milliers, voire de millions d'ancêtres, dont seulement 25 000 limousins au début du Moyen Âge ? Une bonne partie des Français de souches diverses, aurait-elle Charlemagne en personne sur son arbre généalogique ? Nous n'en sommes peut-être pas très loin.

En résumé:
En 1450, 14 000 ancêtres (disons 15 000 pour arrondir) pour un généalogiste dont les deux parents et la majorité de leur ascendance sont d'une même petite région du Limousin ; chaque chercheur peut personnaliser cette évaluation sur la base de l'origine de ses quartiers les plus récents, s'ils sont de régions différentes.

Plus loin dans le Moyen Âge, plusieurs centaines de milliers à millions d'ascendants : dont quelques dizaines de milliers de Limousins (les 25 000 que nous avons évalués plus haut, mais avec beaucoup d'incertitude). Et tous les autres dont nous ne connaîtrons jamais l'origine.

FRÈRES ET SŒURS DANS VOTRE ASCENDANCE

Si vous avez 500 ancêtres à la génération x, et 1 000 ancêtres à la génération x+1, cela veut dire que vous n'avez aucun couple frère-frère, sœur-sœur ou frère-sœur parmi les ascendants : c'est la situation aux générations les plus proches, avant de rencontrer le premier cas d'implexe dans votre généalogie.

Au Moyen Âge, pour 25 000 ancêtres limousins à la génération 30, vous avez pratiquement le même chiffre à la génération 31 : cela veut dire que la génération 30 est constituée d'un ensemble où l'on trouve des individus isolés, mais aussi des couples, triplés voire quadruplés de frères /sœurs ; et, en moyenne, qu'elle est constituée de 12 500 couples frère /sœur.

Cela n'a rien de surprenant : dans le sens inverse, en moyenne et sauf catastrophe démographique, un couple géniteur a deux enfants fertiles (un frère et une sœur), ce qui assure une population quasi identique d'une génération à l'autre.

QUELQUES LEÇONS À TIRER SUR NOS LIENS DE COUSINAGE EN LIMOUSIN

Supposons que vos deux parents soient originaires de la même commune, ou de deux communes limousines très voisines. Vous voulez évaluer les probabilités de cousinage avec un autre chercheur contemporain qui a les mêmes origines, nos calculs permettent de répondre à quelques questions

Probabilité d'avoir au moins un ancêtre commun :
La probabilité qu'un ancêtre commun à

vous deux soit né au XIXe siècle est faible (ce n'est pas une surprise, il faudrait que vous soyez assez proches cousins, et la mémoire familiale en aurait gardé la trace).
Mais celle que vous vous trouviez au moins un ancêtre commun né vers 1780 atteint déjà 10 %.
Et la probabilité augmente très rapidement au fil de la remontée du XVIIIe siècle, elle est de 100 % à la génération des ancêtres nés vers 1690 : à coup sûr, les deux chercheurs sont cousins par au moins un ancêtre commun né à la fin du XVIIe siècle.

Ancêtres communs nés vers 1450 :
En 1450, vous avez environ 14 000 ancêtres parmi les 22 000 candidats possibles du bassin habitat.
L'autre chercheur a aussi environ 14 000 ancêtres parmi les mêmes candidats.
Cela signifie que vous avez en commun, au minimum, 6 000 ancêtres soit la moitié de votre patrimoine ancestral à cette génération.
Et, en moyenne, 10 000 soit près des 3/4.
Ces quelques chiffres mettent en évidence notre proximité génétique avec nos voisins.
En guise de conclusion : non seulement tous cousins, mieux : proches cousins !

Alain Pérel

Alexis Boyer (1757-1833)

Devenu Premier chirurgien de Napoléon Ier et baron d'Empire

Patience et courage, obstination et travail

Marianne Laplaud

Auteur: Marianne Laplaud a été institutrice puis directrice d'école primaire et maternelle. Limousine par mariage, elle s'est passionnée pour l'histoire, la généalogie et la vie des Limousins. Elle est l'auteur de plusieurs articles pour la revue *D'onte ses*, notamment un portrait de Suzanne Valadon paru dans le n° 11 printemps-été 2014.

Résumé: Comment cet homme discret, au cœur généreux mais issu d'un milieu très modeste et de culture rudimentaire, a-t-il pu devenir premier chirurgien de Napoléon Ier et baron d'Empire ?
Si un jour, vous avez l'occasion de vous rendre à Uzerche, en Corrèze, arrêtez-vous rue Gaby Furnestin, dans la vieille cité, une rue qui monte à l'office du Tourisme. Vous y trouverez la maison natale d'Alexis Boyer. Cette maison ne se visite pas mais est visible de l'extérieur. Une modeste demeure où Alexis Boyer vécut jusqu'à ses dix-sept ans avec ses parents, sa sœur Marie et son frère Jean, avant de se lancer dans l'aventure parisienne, devenir premier chirurgien de Napoléon Ier et publier un traité d'anatomie et de chirurgie.

L'histoire de cet homme est l'exemple même de ce que peuvent apporter patience, obstination, courage et travail. Rien ne prédestinait ce jeune homme à une carrière aussi brillante.
Alexis Boyer est né à Uzerche en Corrèze, le 1er mars 1757. Son père, Jean Boyer est tailleur d'habits. Sa mère, Thérèse Goudrias, tient une petite boutique de mercerie. Sa sœur Marie, de dix ans son aînée, est sa marraine. Il a aussi un frère, Jean âgé de sept ans. Alexis est le petit dernier.
L'échoppe du couple est très modeste.
Le ménage est pauvre mais grâce aux écoles gratuites catholiques de l'époque, Alexis va apprendre à lire, écrire et compter.
Son père, jugeant que son fils a acquis des connaissances suffisantes, lui trouve un emploi de clerc chez un notaire de la ville d'Uzerche, Maître Mondat.

SUBJUGUÉ PAR LA PETITE CHIRURGIE À 16 ANS

Alexis ne montre pas de réelles dispositions pour cette activité notariale. Il préfère aller voir ce qui se passe dans une boutique voisine où opère un chirurgien-barbier, Antoine Cruveilhier. Il est subjugué par ce qu'il voit.
À la fin du XVIIIe siècle, la chirurgie est encore exercée par trois types de praticiens : les inciseurs, les chirurgiens-barbiers et les maîtres-chirurgiens.
Antoine Cruveilhier, appartenait à la deuxième catégorie. La corporation des chirurgiens-

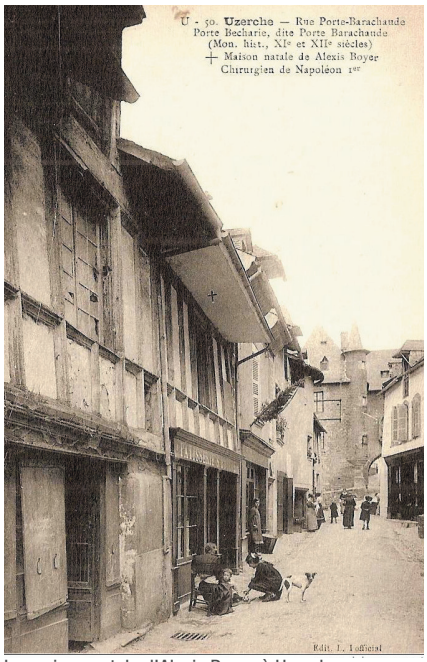

La maison natale d'Alexis Boyer à Uzerche. Carte postale ancienne.

barbiers était la plus nombreuse et puissante et pratiquait toute la petite chirurgie. Antoine Cruveilhier exerçait à Uzerche où il demeurait avec son épouse Léonarde Boyer dont je n'ai pas trouvé l'éventuel lien avec la famille d'Alexis.

Antoine Cruveilhier remarque le grand intérêt qu'Alexis porte à ses pratiques et le convie à l'accompagner dans ses visites. La dextérité du jeune homme, le surprend. Il le laisse effectuer quelques exercices de petite chirurgie ainsi que le soin des pansements. Alexis est ravi. Sa vocation est née. Il sera chirurgien. Mais pour cela, il lui faudrait aller étudier à Paris.

CONQUÉRIR PARIS

Une opportunité lui est offerte en 1773. Il a seize ans. Un de ses parents, qui fait commerce de bestiaux, doit se rendre à Paris pour y vendre des bœufs. Alexis se propose de l'accompagner. Arrivé dans la capitale, pendant que son parent vend ses bœufs, Alexis en profite pour se rendre au foyer de la science, rue des Cordeliers (aujourd'hui, rue de l'École de Médecine). Il y rencontre des étudiants en médecine et prend quelques renseignements.

Il est très impressionné par le bâtiment et envie ces étudiants qui en franchissent la porte. Il se dit que ce n'est pas pour lui. Les revenus de sa famille sont trop modestes. Il s'en retourne donc, à Uzerche, le cœur gros mais la tête pleine de rêves. Il pense cependant qu'ils ne pourront se réaliser.

C'était compter sans la force de persuasion d'Antoine Cruveilhier qui l'incite à travailler et économiser pour pouvoir concrétiser son projet. La persuasion est efficace.

Alexis reprend confiance en lui et suit ces bons conseils. Il retourne à ses activités de barbier. Il reprend la lancette ou le rasoir, en pensant à son prochain voyage. Il parle de son projet à sa famille et à ses amis. Tous admirent son obstination.

En 1774 il retourne à Paris avec, cette fois-ci, quelques économies en poche. Sa sœur Marie, qui vient d'épouser un modeste cordonnier, Léonard Vareillaud, veuf, avec trois enfants en bas âge, n'hésite pas à l'aider financièrement. Doté de douze écus et six livres, Alexis se lance dans l'aventure parisienne.

Il a aussi dans sa poche, une lettre de recommandation d'un avocat d'Uzerche. Une lettre destinée à un étudiant en médecine, natif du Vigeois. Ce dernier l'accueille et lui trouve une place comme garçon barbier. Cet emploi lui fournit de maigres revenus qui lui assurent le gîte et le couvert.

Mais être barbier dans la capitale n'a rien à voir avec ce qu'il faisait à Uzerche. Depuis 1743, les barbiers parisiens ne pratiquent plus la petite chirurgie mais taillent la barbe, les cheveux, peignent les perruques… Ce n'est pas du tout ce que recherche Alexis. Il est déçu mais toujours aussi obstiné.

Il apprend que des médecins, poussés par un élan de charité, donnent, dès quatre heures du matin, des leçons de chirurgie, à des jeunes gens pauvres qui ne peuvent assister aux cours dans la journée. Une aubaine pour Alexis. La boutique où il travaille se situe dans l'actuelle rue de École de Médecine, ce qui lui permet de se rendre, facilement à l'amphithéâtre d'anatomie. Il y fait la connaissance d'un autre corrézien,

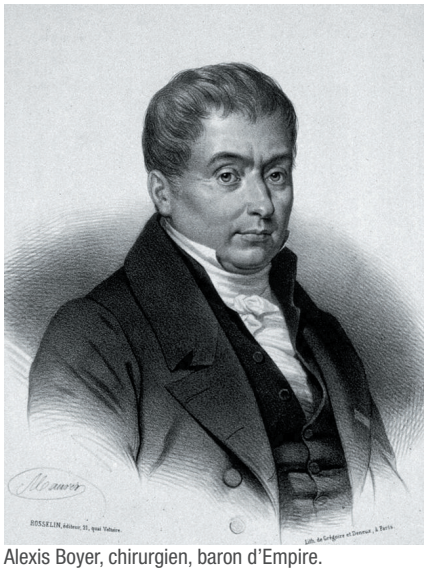

Alexis Boyer, chirurgien, baron d'Empire.

Léonard Cruveilhier, fils de maître-chirurgien de Meilhards, en Corrèze.
L'horizon commence à s'éclaircir. Profitant de ces cours, il se rend, dès qu'il le peut, dans les salles de dissection. Bien sûr, il n'y est pas bien accueilli au début, mais son obstination finit par payer. Il sait s'y rendre indispensable et, malgré quelques railleries dues à ses costumes faits d'une bure grossière, et à son accent limousin, il arrive à s'attirer la sympathie des étudiants.
On finit par rétribuer ses petits services, ce qui lui permet d'augmenter ses revenus et assurer son indépendance. Désormais il ne travaille chez son patron barbier, que les dimanches ou jours de fêtes, Il loue une chambre et se lance sérieusement dans l'étude de l'anatomie. Sa passion grandit et ses moyens lui permettent désormais d'occuper un logement plus confortable. Il peut accueillir son neveu, Antoine Vareillaud, fils de sa sœur Marie, né à Uzerche en 1776.
Tout en étudiant avec passion l'anatomie, il n'oublie pas ses devoirs envers ce neveu. Il s'occupe de son instruction, lui fait profiter de ses expériences. Ses efforts ne seront pas vains car Antoine Vareillaud, deviendra chirurgien militaire, médecin de l'Impératrice Marie-Louise, puis chirurgien de l'Empereur.
En 1780, alors que son ami, Léonard Cruveilhier, repart pour Limoges afin de terminer sa préparation de chirurgien à l'hôpital Saint-Alexis, Alexis Boyer reste à Paris.

DEVENIR MÉDECIN CHIRURGIEN

En 1781, ses efforts sont récompensés. Il reçoit la médaille d'or « pour avoir suivi avec assiduité les leçons de l'École pratique et avoir fait, avec intelligence et adresse, sous les yeux des professeurs, des dissections et des opérations chirurgicales ».
Sa joie est grande. En 1782, il est admis comme élève à l'Hôpital de la Charité.
Son rêve se réalise. Il peut approcher les malades, suivre l'évolution de leur maladie, vérifier l'efficacité de certains traitements. Il prend grand soin de tout noter.
Il continue à suivre les cours, le matin à La Charité et l'après-midi au Collège Royal de Chirurgie. Cependant sa méconnaissance du latin est un handicap. Qu'à cela ne tienne, Alexis se lance dans l'étude de cette langue morte avec l'aide d'un jeune ecclésiastique, l'abbé Legal. Rapidement, il peut appréhender plus agréablement la suite de sa formation médicale.
À vingt-sept ans, il réussit un concours qui le fait devenir chirurgien gagnant-maitrise, poste devenu vacant à l'hôpital de la Charité à Paris. Il peut y pratiquer la chirurgie.
Que de chemin parcouru depuis la petite mercerie d'Uzerche.

AMOUREUX DE LA FILLE DE SA LOGEUSE

Toutes ces années d'études acharnées et de privations ont affaibli l'organisme d'Alexis. Une fièvre typhoïde, attrapée à l'Hôpital, le cloue au lit. Sa logeuse, Mme Tripot, une blanchisseuse qui l'a pris en affection, refuse son transfert à l'Hôpital. Elle se propose de le soigner à son domicile avec l'aide de sa fille. Ces dames s'occupent si bien de lui, qu'il finit par guérir et tomber amoureux de sa jeune infirmière. Il épouse Marie Jeanne Gabrielle Tripot, en février 1787, à Paris, paroisse Saint-Sulpice. Alexis Boyer a réalisé ses rêves. Il est chirurgien et l'heureux époux d'une femme aimée.
Une des prérogatives de ses nouvelles fonctions est d'habiter l'hôpital où il doit exercer. Le jeune ménage se fixe donc à La Charité. Ils y resteront vingt ans.

Une période agitée s'annonce : celle de la Révolution Française et de l'abolition des privilèges. Par la Loi du 18 août 1792 l'Assemblée législative abolit les universités et, avec elles, les facultés de médecine. La Convention, complétant cette œuvre de destruction, par décret du 8 août 1793, supprime les Académies et les sociétés littéraires (lieux de privilégiés). Attaquée sur ses frontières, la jeune République a besoin de soldats pour se défendre et ne peut donc plus payer ses savants. Bientôt, les chirurgiens viennent à manquer. Par souci patriotique, la Convention propose le rétablissement des facultés de médecine. La Loi du 14 frimaire An III (4 décembre 1794) prévoit la création de trois écoles de santé, à Paris, Montpellier et Strasbourg.

Alexis peut reprendre ses cours d'anatomie, cours qu'il donnait en plus de ses fonctions de chirurgien. Ses cours, clairs et précis, sont très appréciés des étudiants.

En 1795, Alexis décide de poursuivre l'écriture de son *Traité d'anatomie* (qui comptera 4 volumes). Il est, cette même année, nommé professeur de clinique chirurgicale. Pour des raisons personnelles, il demande à rester professer à la Charité plutôt qu'à l'Hôtel-Dieu. Cette autorisation lui est accordée.

Son ami Léonard Cruveilhier exerce à l'hôpital général Saint-Alexis de Limoges comme chirurgien titulaire.

Devenu praticien incontesté de la chirurgie, Alexis Boyer n'est cependant pas docteur. Or selon les nouveaux règlements de l'École de médecine, il n'a pas le droit d'exercer un art qu'il enseigne pourtant depuis dix ans. Il décide donc d'obtenir ce titre, passe un examen le 19 fructidor An XI (6 septembre 1803) et devient médecin.
Son bonheur est complet. Il gagne bien sa vie. Il est heureux en ménage et père de trois enfants : Marie Adélaïde née en 1789, Gabrielle Angélique née en 1793 et Philippe né en 1799.

AU SERVICE DE NAPOLÉON

Empereur des Français, Napoléon Bonaparte choisit en 1804 comme médecin personnel Jean Nicolas Corvisart. Il est fasciné par son calme et la sûreté de son diagnostic. Il aurait dit à son sujet : « Je ne crois pas à la médecine, mais je crois en Corvisart ». Il lui demande de lui proposer un chirurgien personnel. Corvisart choisit Alexis Boyer. Il connaît son grand professionnalisme mais surtout sa grande modestie. Alexis ne lui fera pas de l'ombre.

Voici donc Alexis Boyer proclamé Premier chirurgien de Napoléon en 1805. Ce titre l'oblige à se rendre souvent aux Tuileries. Alexis n'est pas très à l'aise au milieu de la cour qui entoure l'Empereur et évite conversations et intrigues… Quand il en a la possibilité, il décline les invitations aux soirées mondaines.

Il a suivi Napoléon dans ses campagnes de 1806 et 1807, en Prusse et en Pologne. Les deux hommes ont appris à se connaître et on pense qu'ils ont dû s'apprécier. Car c'est à cette époque qu'Alexis Boyer est nommé membre de la Légion d'Honneur, une distinction créée à l'occasion du 14 juillet 1804. Napoléon le fait aussi officier de sa maison militaire et baron de l'Empire. Cette nomination n'est pas anodine car elle s'accompagne d'une dotation importante.
Alexis Boyer cumule honneurs et fortune. Mais ces honneurs ne l'empêchent pas de poursuivre la rédaction de son *Traité des maladies chirurgicales et des opérations*. Fruit d'un labeur obstiné, l'ouvrage paraît en 1814. Ses écrits sont remplis de méthode et de véritables instructions. Sa réputation franchit les frontières.

Son bonheur aurait été complet si un de ses élèves, Guillaume Dupuytren n'avait pas eu l'idée de rompre avec sa fille aînée, Marie Adélaïde, le jour même du mariage, en 1809. Alexis ne lui pardonnera jamais cet affront. Les deux hommes resteront irréconciliables.

Marie Adélaïde retrouve cependant le

bonheur auprès de Philibert Joseph Roux, médecin, chirurgien, élève de son père. Le mariage a lieu le 17 juillet 1810, à Paris x^e. Philibert deviendra chirurgien en chef de l'Hôpital de La Charité et de l'Hôtel Dieu, à Paris. Le couple aura deux enfants : Claire née en 1811, qui épousera, elle aussi, un docteur en médecine, et un fils, Alexis, né en 1815, qui deviendra conseiller d'État.

En 1812, Alexis retourne avec son épouse, dans sa ville natale d'Uzerche. Il profite de ce voyage pour remercier sa sœur Marie qui a été à l'origine de sa réussite. Il la dote d'une belle pension annuelle et viagère. Ses neveux et ses nièces ne sont pas oubliés.
Il n'est pas moins généreux avec les enfants de son frère Jean : pension viagère réversible aux veuves.

Le 23 décembre 1813, à Paris x^e, Gabrielle Angélique Boyer, épouse Raymond Jean François Marie Lacave Laplagne Barris, auditeur à la cour de Paris, procureur général de la Cour d'appel (1824), conseiller puis président de la Cour de cassation (1844) et Pair de France. Le couple aura au moins cinq enfants.

Le 9 novembre 1815, Alexis Boyer est appelé, sous la pression de l'opinion publique, à faire partie d'une commission chargée de la réorganisation de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie.

SERVIR LE ROI APRÈS L'EMPEREUR

En 1823, Louis XVIII le met au nombre de ses chirurgiens consultants. Il le reste également sous le règne de Louis-Philippe.
En 1825, il devient membre de l'Institut de France, section sciences. Il est à l'apogée de sa gloire.
Mais la vieillesse, les rhumatismes l'obligent à interrompre toute activité. Même si son esprit reste toujours jeune, son corps est usé.

C'est son gendre, Philibert Roux qui prend sa suite. Dans le même temps, Alexis confie sa clientèle de ville à son fils Philippe qui vient de devenir médecin.



Tombe d'Alexis Boyer au cimetière du Montparnasse à Paris, 4e division.

La mort de sa femme l'accable le 15 mars 1832. Pendant plus de quarante ans, elle avait fait le bonheur de son foyer.
Malgré la présence de ses enfants et de sa famille, Alexis a le cœur meurtri et perd le goût de vivre.
Le 25 novembre 1833, à six heures du matin, il s'éteint, à soixante-dix-sept ans. Il était chirurgien de la Charité depuis plus de quarante-six ans.
Il est inhumé à Paris dans le cimetière du Montparnasse.

Marianne Laplaud

ARBRE MIXTE D'ALEXIS BOYER SUR 4 GÉNÉRATIONS

dressé par Marianne Laplaud

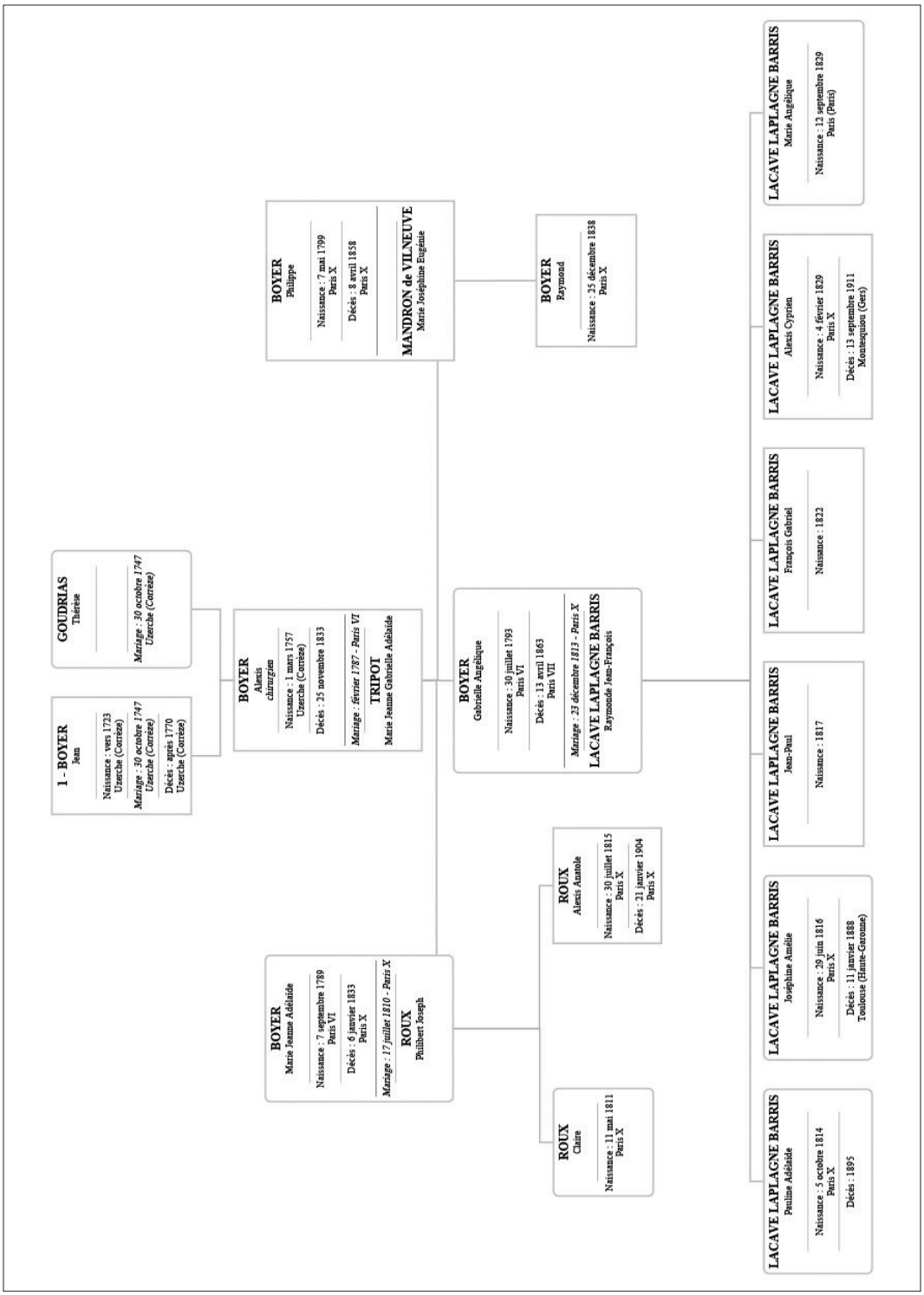

L'ŒUVRE D'ALEXIS BOYER

Alexis Boyer a souhaité très rapidement transmettre ses acquis. Il donne des cours d'anatomie et travaille aux quatre volumes de son Traité d'anatomie publié en l'an VIII. De 1797 à 1799, le premier des ouvrages parait sous le titre *Traité d'anatomie-Description de toutes les parties du corps humain*.

Il avait déjà publié quelques articles de pathologie dans le *Dictionnaire des sciences médicales* sous le titre *Leçon du Citoyen Boyer sur les maladies osseuses*.

En 1811, il rassemble ses cours, les enrichit de ses expériences personnelles et publie un *Traité de pathologie externe*. L'ensemble constitue une œuvre complète et homogène des connaissances de l'époque.

De 1814 et 1816, paraît *Le Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* en onze volumes.

Son grand mérite est d'avoir réalisé une synthèse complète des connaissances de son époque et d'avoir formé de nombreux chirurgiens. Certains de sa descendance poursuivront sa route

Son fils Philippe poursuivra son œuvre, avec éclat. En 1841, il publiera *Un mode de traitement des ulcères des jambes sans assujettir le malade ni au repos ni au régime*. Il rédige aussi de nombreuses thèses. En 1847, il ouvre un cours public de chirurgie théorique et pratique avec étude de la pathologie externe et la médecine opératoire. Vingt ans après son père, il deviendra chirurgien de l'Hôpital de la Charité à Paris. Professeur agrégé, Chevalier de la Légion d'Honneur, il décédera le 9 avril 1858.

Son gendre, Philibert Roux, fils de médecin, sera aussi chirurgien en chef de la Charité. Parmi ses publications, *Staphylorraphie ou suture du voile du palais*. Il perfectionnera les opérations de la cataracte.

Son neveu, Antoine Vareillaud, né en 1776 (fils de sa sœur Marie), deviendra chirurgien militaire, médecin de l'Impératrice Marie-Louise, puis chirurgien de l'Empereur.

Sources

Archives départementales de la Corrèze

Archives de la ville de Paris

Xavier Riaud
Alexis Boyer, Premier chirurgien de Napoléon Ier

Edmond Goudeaux
Alexis Boyer, sa vie, son œuvre

Secrétariats de Mairies pour la généalogie descendante

L'abbé Jean-Hippolyte Michon 1806-1881, fondateur de la Société de graphologie





Sur le site de Montauzier à Baignes, près de Barbezieux, l'abbé Micchon fait construire un petit bâtiment qu'il transforme ensuite lui-même et avec l'aide de maçons des environs en petit « château » insolite à la façade renaissance italienne. Photo JN

Jean Hippolyte Michon
abbé corrèzien et graphologue
Curieux abbé du XIXe

Jacqueline Nénert

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur : Jacqueline Nénert a été professeur au collège de Saint-Junien. Passionnée par l'histoire du Limousin, c'est en hommage à sa grand-mère Françoise Michon, cousine lointaine de l'abbé Jean Hippolyte Michon, corrézienne comme lui, qu'elle a entrepris un jour des recherches généalogiques .
Dans sa famille, on parlait d'un certain abbé Michon fondateur de la graphologie en France mais personne ne savait exactement les liens de parenté avec ce respectable personnage.
Elle les découvrit enfin après quelques mois passés à déchiffrer des registres parfois peu lisibles.
Ce fut un travail passionnant et gratifiant, une belle aventure qui la mena ensuite en Corrèze puis en Charente.
C'est ainsi qu'elle a découvert cet être fort attachant, fascinant qu'était Jean Hippolyte Michon, dont vous allez faire la connaissance ici même.

Résumé : C'est une destinée exceptionnelle que celle de Jean Hippolyte Michon, enfant pauvre d'humble origine devenu fin lettré, érudit, historien, humaniste.
Curieux dans tous les domaines, sans cesse tendu vers un idéal peu accessible à son époque, romantique, rebelle, révolutionnaire même, il traversa le siècle en gardant toutefois une foi inébranlable.
Son œuvre immense de graphologue pleine d'observations et de justesse, lui apporta la renommée mais elle ne doit pas occulter les différentes facettes de sa personnalité.

À Fressanges, hameau de la commune de Laroche-près-Feyt au fin fond de la Corrèze en limite du Puy-de-Dôme et de la Creuse, naît le 21 novembre 1806 Jean Hippolyte Michon fils de Jean Michon tailleur d'habits ou journalier selon les jours et Françoise Redon, tous deux originaires de familles très modestes.

C'est un enfant intelligent qui est remarqué par l'abbé Rozier de Trémoulines qui l'instruit et fait épanouir ses dons intellectuels.
La famille Michon s'agrandit de frères et d'une sœur. Elle survit difficilement quand en 1817 un oncle de la mère, drapier à Angoulême, propose à tous de le rejoindre, leur proposant un emploi et la promesse d'en faire ses héritiers.

Jean Hippolyte fait alors des études brillantes au collège puis au Grand Séminaire de la ville où il effectue sa « rhétorique », puis sa « philosophie » et ensuite sa « théologie ».

PÉDAGOGUE SOCIAL ET CHRÉTIEN

Ordonné prêtre en 1829, il rejoint une petite paroisse en Charente mais, très vite, son « souci de former de vrais chrétiens » lui fait commencer sa carrière de pédagogue. Il ouvre à ses frais une école où il enseigne selon une pédagogie active se référant à *L'Émile* de Jean-Jacques Rousseau.

Hélas ! La concurrence avec un petit séminaire génère des problèmes financiers insurmontables qui l'obligent à fermer l'école. Mais il persévère et fonde la congrégation de « Notre-Dame-des-Anges » où, dans le



La maison au toit de chaume dans laquelle est né l'abbé Michon à Fressanges.

même esprit social et charitable, des sœurs sont formées pour l'éducation des enfants pauvres et la visite des malades.

ESPRIT CURIEUX INSATIABLE

Voyageur dès qu'il le peut, il ne cesse de s'intéresser à l'histoire, la littérature, la botanique, la géologie, l'archéologie. Il veut faire partager ses dernières découvertes dans ces domaines lors de tournées qui ne sont pas toujours du goût de certains de ses concitoyens.

Toutefois, sa participation à la création de la *Société archéologique et historique de la Charente* est reconnue par tous. Il fait l'inventaire des monuments historiques de la Charente et cet ouvrage fait encore autorité de nos jours.

ESPRIT LIBRE ET ICONOCLASTE

Contestataire de l'Église catholique, il demande dans ses écrits un changement vers le gallicanisme. Il est contre l'infaillibilité du pape ce qui ne manque pas de scandaliser l'Église et la société bourgeoise.
D'autre part, il est républicain et social car dit-il « Je suis fils du Christ ».

Après un échec à la députation, il garde ses idéaux mais ne s'engage plus activement en politique.

Ses écrits : *La Religieuse*, *Le Maudit*, *Le confesseur*, *Les Mystiques*, *Curé de campagne*, sont mis à l'index en France, mais publiés l'étranger.

Finalement, il bénéficiera de la protection de certains de ses amis au sein de l'Église catholique, car si elle le considérait comme un « enfant terrible », elle reconnaissait que « sa foi était à toute épreuve ».

ARCHITECTE ET MAÇON

Ses ouvrages publiés à l'étranger lui ayant procuré une rentrée d'argent à partir de 1849, il fait construire sur le site de Montauzier à Baignes, près de Barbezieux, un petit bâtiment qu'il transforme ensuite lui-même et avec l'aide de maçons des environs en petit « château » insolite à la façade renaissance italienne.
Pour ce faire, il manie la truelle, le ciseau, devient entrepreneur et sculpteur.
Dans cette demeure, il vivra jusqu'à sa mort en mai 1881, entouré de l'affection de sa nièce et de son neveu.

GRAPHOLOGUE

Lors de son passage au collège des Thibaudières, il fait la connaissance d'un certain abbé Flandrin qui lui a suggéré de découvrir les aptitudes de ses élèves par l'étude de leur écriture et en particulier par la reconnaissance de certains signes types et d'y déceler des traits de personnalité.

Après 1870, pris de passion pour cette science nouvelle, Jean Hippolyte Michon décide de consacrer ses forces à la découverte et la propagation de la graphologie, méthode de connaissance et donc d'amélioration du cœur humain. Il publie d'abord un *Journal des graphologues*, puis un *Système de graphologie* sorte de codification des observations.

Il intervient alors comme expert devant les tribunaux, pratique des démonstrations graphiques et finit par fonder en 1878 « la Société de Graphologie».

Le musée de la Graphologie à Laroche-près-Feyt, son village natal en Corrèze, rend hommage à cet enfant du pays et présente des commentaires, des annotations de la main de l'abbé Michon sur les écritures de personnages célèbres tels que Bismarck, Louis XI, Lord Byron, Guizot, Chateaubriand et d'autres moins connus dont l'analyse de l'écriture les classait comme sensibles, persévérants, dédaigneux, délicats, orgueilleux, sensuels, obstinés…
La visite de ce petit musée nous offre des découvertes étonnantes.

L'abbé Michon trace ainsi les portraits de quelques beaux personnages :
Chateaubriand est classé dans les « intuitifs »: *La plume semble se refuser à l'impétuosité de la pensée. D'ordinaire, les lettres se redressent, sont d'une sobriété rigoureuse, les majuscules ne sont que les minuscules plus hautes. Le signe capital est la juxtaposition des lettres non liées.*

« Les peu sensibles » : Voici selon l'abbé Michon, *une écriture-type qui rend très bien le premier degré de la sensibilité. L'inclinaison des lettres est très faible. Cependant elle se constate : me, même, mi (la moitié de mieux) sont en inclinaison.*

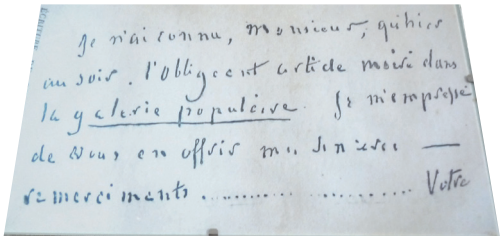

Texte manuscrit de Chateaubriand permettant à l'abbé Michon d'affirmer qu'il est « intuitif »..

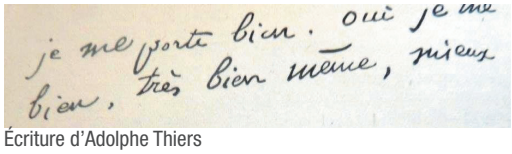

Écriture d'Adolphe Thiers

M. Thiers ne passe pas pour un homme très sensible. Mais le mouvement de sa plume conserve l'inclinaison qui dit toujours un mouvement affectif. L'exemple se trouve parfaitement choisi. Il range dans la catégorie des écritures-types des êtres peu sensibles : Mirabeau, Littré, le comte de Chambord, Boileau, la reine Elisabeth (première à l'époque) Guizot ou Cavour par exemple.

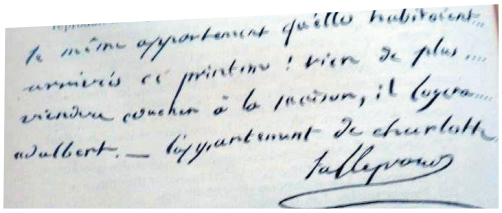

Écriture et signature de Talleyrand

Talleyrand, est classé dans les êtres « peu sensibles », mais se voit aussi qualifié de *pingre*. L'écriture de Talleyrand écrit-il est *l'idéal du genre, la belle écriture d'avare que le graphologiste doit avoir pour type dans sa pensée pour juger l'avarice mesquine, ladre, presque sordide...*
Guizot, qualifié de « peu sensible », est aussi rangé dans « les orgueilleux » *L'écriture se hausse, se gonfle, s'étiole. Les lettres s'épanouissent en largeur, s'exagèrent en hauteur.*
L'orgueil est la grande misère de l'âme humaine. C'est la perversion d'un besoin

social éminemment utile, l'estime de soi. Il est donc mauvais lorsqu'il sort des justes limites du vrai.

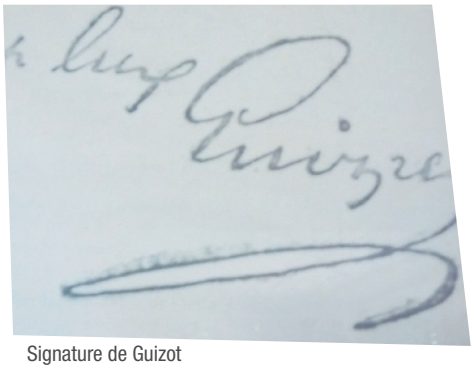

Signature de Guizot

Il range dans « les intuitifs », *Louis XI* (qui) *est plus intuitif, c'est l'homme de la théorie absolue, théorie que Louis XIV a trouvé toute construite sur une assise fortement cimentée.*

L'abbé Michon analyse l'écriture de Bismarck et la compare à celles de Louis XI et de Louis XIV. Son constat l'amène à décrire de façon tranchée les tempéraments

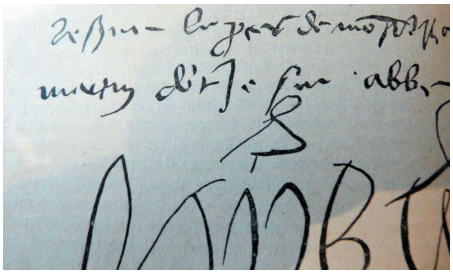

Écriture de Louis XI.

des trois hommes : *Il y a là deux anguleux : Louis XI et Bismarck mauvais coucheurs, mauvais voisins, ennemis implacables. Louis XI est le plus anguleux. Louis XIV est plus doux de caractère : il a des courbes dans son écriture. C'est à l'angle aigu chez Louis XI ; de là, raideur, dureté, entêtement. Chez Bismarck, la raideur est mélangée de douceur, et prend le caractère de fermeté. La volonté la plus implacable, la plus forte est celle de Bismarck. Il a des lettres massuées*[1] *d'une remarquable accentuation, surtout le k qui termine son nom. C'est la griffe du lion. Louis XI est un fagot d'épines. Bismarck est un assommeur, Louis XIV est un agneau à côté des deux autres compères…*

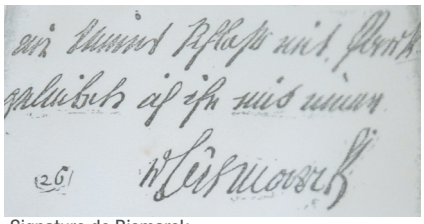

Signature de Bismarck

Il classe lord Byron au sein des « dédaigneux » *L'instinct dédaigneux: est un des mauvais côtés de la nature humaine. Il suppose une haute estime de soi, une comparaison humiliante pour les autres, en raison de laquelle on les rabaisse…* Dans l'écriture de ce type d'homme *tout y est de travers, anguleux, sec, bizarre. Il y a souvent des coups de plume qui sont de véritables bouts de lame d'acier…*

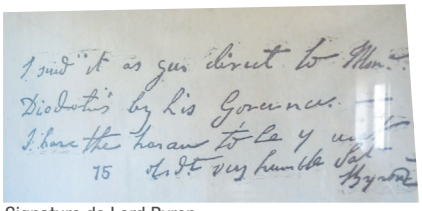

Signature de Lord Byron

Enfin, au cœur de ces écritures qui trahissent des comportements inquiétants, l'abbé Michon s'attache à l'écriture des « sensuels » dont « *les points sont lourdement appliqués, la plume actionne des lettres renflées, épaisses au milieu du jambage. L'écriture est appuyée* ».

D'une activité étonnante et d'un très grand savoir, l'abbé Michon était un homme hors du commun, doté de dons peu ordinaires, d'une curiosité sans cesse en éveil et d'un humanisme profond.

Il montra toute sa vie un élan permanent vers l'action, la quête de la justice et souvent la révolte. Sa vie provoqua bien des polémiques mais suscita aussi bien des passions.

Jacqueline Nénert

1 Se dit d'une écriture dont les finales de lettres s'élargissent prenant la forme d'une massue.

Généalogie de l'abbé Jean Hippolyte Michon

dressée par Jacqueline Nénert

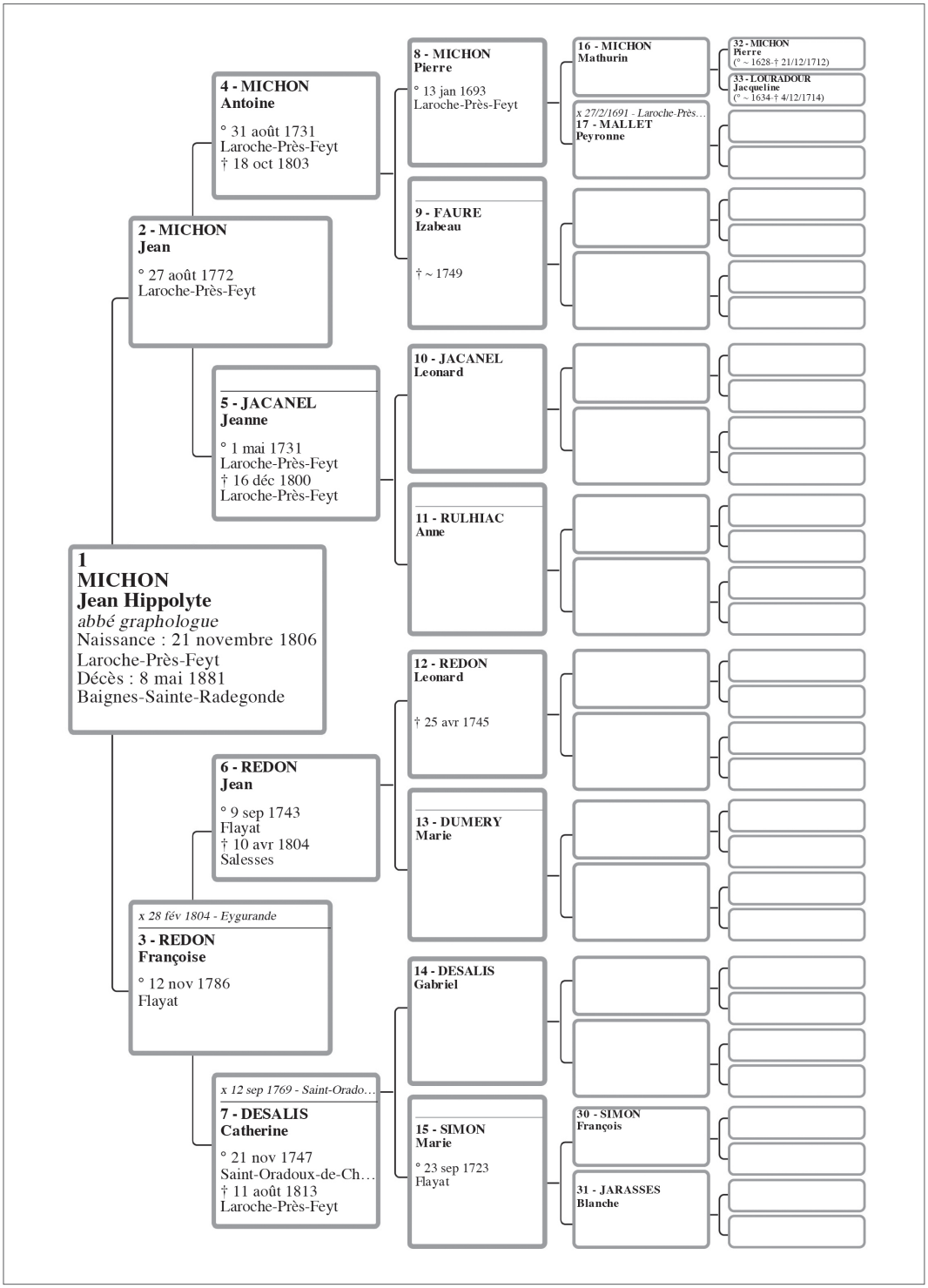



Pierre André Latreille en 1832 ,d'après une gravure de Bertonnier, quelques semaines avant sa mort.

Pierre André Latreille (1762-1833) Prince de l'entomologie, sauvé par un coléoptère

Marianne Laplaud

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur : Marianne Laplaud institutrice en retraite, ancienne directrice d'école primaire et maternelle se passionne pour ces êtres illustres dont la réussite est due à la détermination, le courage et le travail.

Résumé : Cet enfant est né Pierre André, sans nom. Il ne deviendra Latreille que par décision du tribunal de Brive. Prêtre réfractaire, il quittera la prêtrise pour se marier et devenir «prince de l'entomologie par la grâce d'un coléoptère».

UNE NAISSANCE ÉNIGMATIQUE

Une certaine obscurité entoure sa naissance dont voici la retranscription à Saint-Cernin de Larche en Corrèze, un acte dont la marge porte la mention « Baptême d'un étranger »

« *Le trente novembre mil sept cent soixante deux, Pierre Laval et Marthe du Payrau son épouse, ont présenté un garçon qu'ils ont dit avoir pris en nourrice des mains du Sieur Laroche, maître chirurgien de la ville de Brive ledit Laroche et le dit Laval et son épouse ont dit ne Connaître ny le père ny la mère. Lesquels ont déclaré se charger dudit garçon, de plus ledit Laroche m'a déclaré l'avoir ondoyé et je lui ai suppléé*

Ci-dessous: **L'acte de baptême d'un étranger, enfant dont on ne connaît ni le père ni la mère à Saint-Cernin de Larche en Corrèze.** AD de la Corrèze.

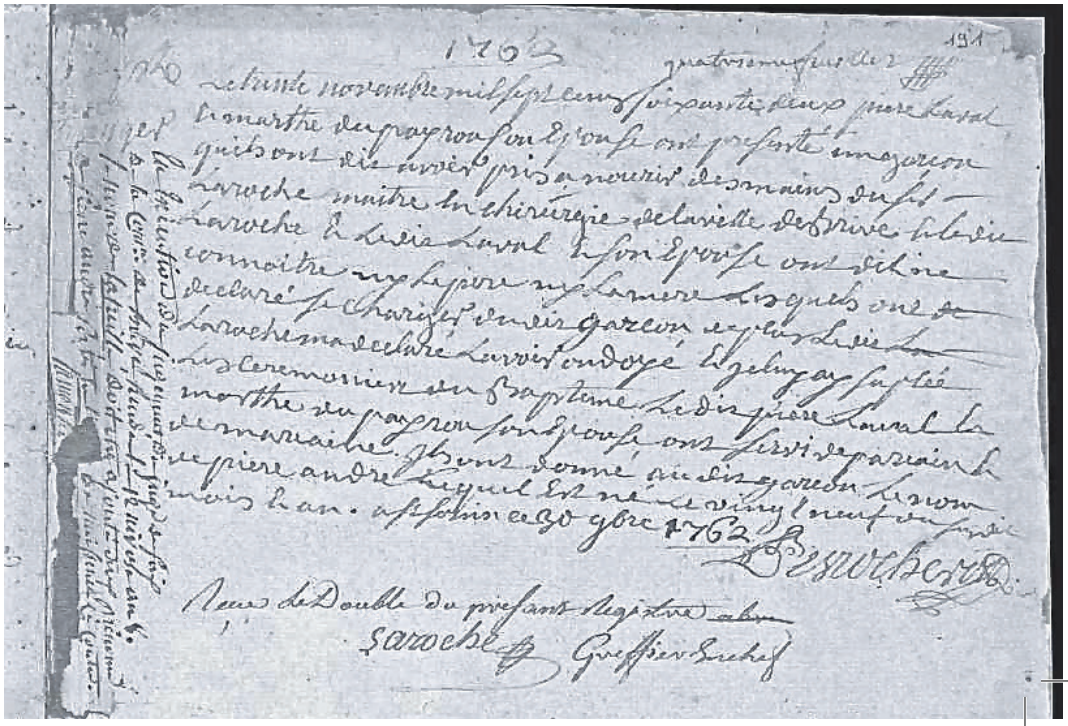

Les cérémonies du baptême. Ledit Pierre Laval et Marthe Du Payrou, son épouse, ont servi de parrain Et de marraine. Ils ont donné à ce garçon le nom
De Pierre André. Lequel est né le vingt neuf du présent
Mois et an. Approuvé le 30 novembre 1762
Signé Desroches»

Des versions diverses ont été publiées sur le lieu réel de sa naissance : abandonné sous le porche de l'église Saint Martin de Brive – né dans une demeure proche de cette église – abandonné sous le porche de cette demeure – né sous un pont où poussait une vigne... La version donnée par M. de Nussac (11), bibliothécaire du Muséum d'Histoire Naturelle dans une séance du 23 février 1933, me semble la plus plausible.
« Il a vu le jour sur l'actuelle commune de Brive, et sous le pont de la Borie, proche de la ville. Sa mère, prise des douleurs de l'enfantement, s'y était réfugiée. Appelé à son secours, le chirurgien briviste, Laroche, l'avait délivrée. Il avait emporté aussitôt l'enfant dans une paroisse voisine, à trois lieus environ et l'avait confié en nourrice à de braves paysans… »

De plus, le village de La Borie se situe bien à Brive, sur l'ancienne route qui allait de Brive à Périgueux et, dans son *Histoire de Brive,* l'Abbé Leymonerie écrit «L' ancienne route de Brive à Périgueux (...) Elle partait de la Porte des Sœurs, passait sur le pont Latreille[1], à la Borie, sur le vieux pont de Bouquet, sous Langlade, à La Nadalie, sur le pont de Negrelat, et à Puy Jubert (ou Gibert)… »

Quelle que soit la version choisie, ce qui reste certain, c'est que Pierre André Latreille est bien né à Brive le 29 novembre 1762. Sa mère, dont nous ne connaîtrons jamais le nom, Louis de Nussac nous apprend qu'il s'agit d'une femme issue d'une noble famille originaire de la Bresse, mais qu'elle est mariée et qu'il lui est impossible de reconnaître cet enfant adultérin.
Son père, tout le monde est d 'accord pour affirmer qu'il s'agit de l'illustre briviste, le Général Jean Baptiste Sahuguet d'Amarzit, Baron d'Espagnac (1) qui fut chef d'Etat-Major de Maurice de Saxe et historien du Maréchal, et qui termina sa vie comme gouverneur des Invalides à Paris.

UNE ENFANCE AUSSI ÉNIGMATIQUE EN FAMILLES D'ACCUEIL

Cet enfant, adultérin, non reconnu par ses parents, est confié, par le Docteur Pierre Laroche, présent à l'accouchement, à une famille de paysans du village de la Palein à Saint-Cernin-de-Larche. Marthe Dupayrou, épouse de Pierre Laval, allaite encore son fils Jean né le 9 avril 1761, Elle accepte d'être la mère nourricière de cet orphelin. Elle sera sa marraine et Pierre Laval, son parrain.
Pierre André, sevré, est confié aux soins de Melle Jeanne Laroche (13), sage-femme et sœur du Docteur Pierre Laroche, décédé le 27 janvier 1763. Il est élevé aux frais et sous la protection du Baron d'Espagnac.

En 1770, Pierre André est inscrit au collège de Brive, un établissement administré par des pères de la doctrine chrétienne et appelé collège de Doctrinaires (collège devenu mairie de Brive en 1974).

Il est alors remis aux bons soins de M. Pierre Malepeyre de la Place (2), riche négociant et ami du général (d'après Louis de Nussac). La demeure où il passe son enfance, est visible aujourd'hui. Elle est située au « coin de la place, alors dite du Civoire, appelée depuis, place Latreille » et porte, depuis le 6 octobre 1907, sur sa façade, un bas-relief en marbre, à l'effigie du grand entomologiste.

Pierre André est d'un caractère doux, bienveillant mais sans énergie. Il passe ses vacances à se promener dans la campagne brivoise, herborisant, recherchant et classant des insectes. M. Malepeyre, qui a pris cet enfant en sympathie, lui prête des livres d'histoire naturelle. Ces livres

1 Le pont Latreille qui a donné son nom à Pierre André. Abbé Leymonerie, *Histoire de Brive c*ommencée par l'Abbé d'Espagnac en 1754

vont bouleverser sa vie. Ils vont inspirer et développer chez Pierre André, un goût très vif pour les insectes

UNE ADOLESCENCE PARISIENNE

Ses études brivoises terminées, en 1778, son père, le baron d'Espagnac, le fait venir à Paris et l'inscrit au collège du Cardinal Lemoine. Finie la douceur et la chaleur d'un foyer aimant « La sévérité et, en quelque sorte, la malveillance dont il était l'objet à cause de sa naissance, lui firent sentir de bonne heure la nécessité du travail, mais impriment à son esprit, un caractère de timidité qui ne s'effacera jamais »

Le 5 août 1780, il obtient le diplôme de maître ès-arts (doctorat ès-sciences actuel). Son père de cœur, Pierre Malepeyre, n'est plus là pour féliciter le diplômé : il est décédé à Brive le 8 février de l'année précédente.
C'est dans ce collège parisien que Pierre André fait la connaissance du célèbre minéralogiste, l'abbé René Just Haüy (3).
Le baron d'Espagnac décède à son tour, le 28 février 1783 à Paris, à l'Hôtel des Invalides dont il était le gouverneur depuis 1766. Sa famille, surtout la sœur du baron, Mademoiselle Catherine de Sahuguet d'Espagnac, baronne d'Ussac et de Puymaret (4), prend en charge Pierre André, exécutant en cela les décisions testamentaires du défunt.

LA MORT DE SON PÈRE ADOPTIF DÉCIDE DE SON ENTRÉE DANS LA CARRIÈRE ECCLÉSIASTIQUE

Le destin de l'orphelin est fixé. La famille d'Espagnac décide de le faire entrer dans l'église, seule carrière où la naissance n'excluait pas le mérite. Pierre André est alors envoyé au Grand-Séminaire de Limoges et ordonné prêtre en 1786. Monsieur Percheron, (5) un entomologiste qui a connu Pierre André, écrit, en 1837 : « M. Latreille m'a dit un jour, qu'il ne s'était jamais senti aucune disposition pour l'état ecclésiastique, qu'il avait été plusieurs fois sur le point de l'avouer à son père, mais qu'il en avait toujours été empêché par une insurmontable timidité. »
Ordonné prêtre, il revient au pays où il mène, durant quelques années, une vie calme, consacrée à la piété et à la science auprès de Mademoiselle de Puymaret. Il occupe son temps libre à l'entomologie et écrit quelques articles sur ce sujet pour l'*Encyclopédie Méthodique*, articles qui le font reconnaître du monde scientifique.
En 1791, il retourne à Paris. Il y rencontre Johann Christian Fabricius qui a établi les fondements de la classification moderne des insectes et dont il a lu les ouvrages. Il se lie d'amitié avec Olivier Bosc, grand amateur d'entomologie.

LA RÉVOLUTION ET UN COLÉOPTÈRE VONT BOULEVERSER SA VIE

La Révolution a éclaté et Pierre André, attaché à ses croyances, refuse de prêter serment au nouveau pouvoir. Avec soixante treize autres prêtres réfractaires, il est arrêté, emprisonné et condamné à la déportation par le tribunal de Bordeaux. Il est enfermé au Fort de Ha et passe, dans cette prison, le temps de la Terreur. Le 9 Thermidor vient mettre sa vie hors de danger mais pas sa liberté. Il reste détenu.

Un vieil évêque malade partage sa cellule. Un médecin vient régulièrement l'examiner. Voici ce qu'il raconte : « Un matin, l'élève chirurgien, achevant ses soins, aperçoit Pierre André Latreille, saisir un petit coléoptère bleu et rouge, qui sort d'une fente du plancher, le piquer sur un bouchon et l'examiner avec intérêt. Un dialogue s'engage.
- C'est donc rare ? lui demande le praticien.
Sur un signe d'assentiment de l'abbé, il lui propose de le lui confier, affirmant qu'il connaît une personne qui a une belle collection et à laquelle il ferait plaisir.
– Eh bien portez-le lui, dites comment vous l'avez obtenu et priez le de m'en donner le nom. »

Cette personne est un naturaliste débutant du nom de J-B Bory de Saint Vincent (6). Il a lu quelques-unes des communications de Pierre André et il entreprend des démarches

afin d'obtenir la libération du détenu. Pierre André, libéré, retourne à Brive car la Révolution a ruiné ses maigres ressources. Il lui faut trouver un autre moyen d'existence. Il devient précepteur d'un neveu, Charles d'Epartignac, tout en continuant ses travaux sur les insectes. Il publie, à Brive, en 1796, un *Précis des caractères génétiques des insectes disposés dans un ordre naturel*. Tout en restant dans sa ville, il se fait estimer au loin par ses travaux adressés aux sociétés savantes de Bordeaux et de Paris. Ses publications le font nommer « membre associé de l'Institut de France » (aujourd'hui Académie des sciences).

Le Concordat lui ayant permis de quitter la prêtrise, Pierre André va se consacrer entièrement et exclusivement à ce qui n'était jusqu'alors qu'un passe-temps et un délassement, l'entomologie. Ce nouveau « travail » va devenir une source de revenus modestes mais accroitre sa notoriété. En 1798, il est appelé à Paris par Jean-Baptiste de Lamarck (7) qui demande à l'assemblée des professeurs-administrateurs du Muséum, créé en juin 1793, de bien vouloir accepter que Pierre André Latreille travaille sous sa direction (séance du 22 juillet 1798). Demande accordée, Pierre André devient aide-naturaliste au Jardin des Plantes, chargé de suppléer M. Lamarck dans l'arrangement de la très nombreuse collection d'Insectes du Muséum.

Le 2 janvier 1800, en exécution du jugement du juge de paix de la commune de Brive, Pierre André est autorisé à ajouter «Latreille » à ses deux prénoms ; C'est ce qui est porté en mention marginale de son acte de naissance[2]

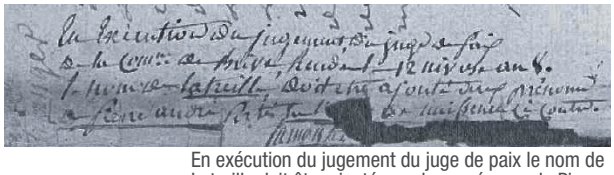

En exécution du jugement du juge de paix le nom de Latreille doit être ajouté aux deux prénoms de Pierre André

Jugement confirmé par le tribunal de grande Instance de Brive le 9 juillet 1813.[3]

LE DÉBUT DE LA RECONNAISSANCE ET DE LA CÉLÉBRITÉ

Son travail ne lui offre toujours pas de ressources suffisantes. Ses indemnités sont très faibles, aussi les complète-t-il en publiant :

- entre 1802 et 1805 *Histoire naturelle générale et particulière des crustacés et insectes* en 14 volumes,
- entre 1808 et 1809, *Genera crustaceorum et insectorum, secundum ordinem naturalem et familias disposita* en 4 volumes.
- en 1810 *Considérations sur l'ordre naturel des animaux composant les classes des crustacés, des arachnides, et des insectes*

Il accepte des travaux de librairie divers en zoologie. Il se contente de faibles émoluments. Sa modestie est grande mais sa renommée le devient aussi.

Lamarck, qui s'est pris d'amitié pour cet homme travailleur passionné mais timide, cherche à améliorer son sort matériel. Il convainc les professeurs de l'Institut, au vu des nombreux travaux et services rendus par Pierre André, d'augmenter ses indemnités (demande faite en 1799). Ce n'est qu'en 1805, que l'aide-naturaliste devient aide-naturaliste en titre ce qui lui permet de toucher des appointements fixes.

À la surprise générale, Pierre André Latreille épouse, le 25 août 1813, à Paris XIIe, Louise Françoise Seguin. Une jeune femme, mère d'une petite fille âgée de 9 ans environ, prénommée Marie Louise Suzanne.

Jean-Jacques Valade Gabel (8), son futur gendre, rappelle ce qu'a écrit M. Achille Remy Percheron, ancien élève de Pierre André, sur ce sujet : « Est-ce cette absence de vocation et les appétits charnels qui le déterminèrent à se marier ?

-Nullement ! C'est que la tourmente révolutionnaire l'avait contraint à quitter

2 Archives communales de Brive en ligne.

3 Mention en marge de son acte de naissance-collection du greffe.

l'autel et que l'amour de la science l'en avait tenu longtemps éloigné ; c'est que le besoin d'épancher son âme et d'avoir constamment auprès de lui un appui nécessaire et quelqu'un qui s'occupât, pour lui, des exigences de la vie matérielle, lui avaient fait accorder sa confiance à une femme, jeune encore, qui croit voir sa réputation compromise. Il contracta ce mariage par délicatesse d'esprit.... »
Ce mariage n'empêchera pas Pierre André Latreille de respecter ses vœux de célibat jusqu'à la fin de sa vie (propos confirmés par une amie de son épouse).

En 1815, il obtient un logement dans les bâtiments du Museum.
En 1818, Lamarck, titulaire de la chaire des Animaux sans Vertèbres, se fait remplacer par son aide naturaliste. En 1820, Pierre André le supplée complètement, Lamarck étant atteint de cécité.
En 1821, Pierre André Latreille est nommé Chevalier de La Légion d'Honneur. Un grand honneur pour cet homme né de père et de mère inconnus.
En 1822, il publie : *Histoire naturelle et Iconographie des Insectes coléoptères d'Europe* et en 1825 *Familles naturelles du règne animal, exposés succinctement et dans un ordre analytique*.

UNE VIEILLESSE DOULOUREUSE

Dès 1824, la santé de Pierre André Latreille traverse des crises qui l'obligent à faire des demandes de congés.
Un procès verbal de 1826 stipule : « l'Assemblée ayant égard aux grands services rendus à l'établissement par M. Latreille et aux infirmités qu'il y a contractées, constatés par ses ouvrages et par le travail qu'il a fait dans le même établissement, considérant toutefois qu'il est impossible de demander une augmentation de traitement, arrête :
- Que M. Latreille réduira son service en ce qui concerne les insectes ; Que M. Audouin (9) est nommé aide-naturaliste-adjoint et chargé de la partie des mollusques, des crustacés, des vers et des zoophytes et qu'il


Buste de Pierre André Latreille à l'accueil de la Grande galerie de l'évolution du muséum d'histoire naturelle à Paris.

sera porté sur les états, en cette qualité ; Que le traitement de 3 000 francs perçu jusqu'à ce jour par M. Latreille, sera partagé entre lui et M. Audouin, le premier ayant 1 800 francs et le second, 1 200 francs…Vu la cécité dont M. Lamarck est frappé, M. Bosc continuera d'exercer sur les parties confiées à M. Audouin, la surveillance attribuée à ce professeur. »

En décembre 1827, Pierre André Latreille demande à reprendre ses fonctions. Sa passion reste toujours la plus forte.

Le 20 décembre 1829, Lamarck décède. Sur sa tombe Pierre André Latreille, à la fin d'un très long discours, remercie le défunt en l'appelant « mon père adoptif » tant leur amitié a été grande et sincère.

Lamarck mort, nombreux sont les candidats pour la chaire vacante. Soutenu par Georges Cuvier, directeur du Muséum, Pierre André Latreille devient professeur d'une chaire nouvellement créée : la chaire d'entomologie. Il a alors droit à un nouveau logement, situé dans le Jardin des Plantes, en bordure de la rue de Seine, aujourd'hui, rue Cuvier. Il a réussi à être reconnu et respecté. Ses moyens financiers sont maintenant convenables. Il est heureux.

Son bonheur sera de courte durée car le 5 mai 1830, son épouse décède. Il perd sa confidente. Profondément touché, il se retire alors quelque temps en Bourgogne, à Annay-sur-Serein, où son épouse possédait une propriété.

Il revient à Paris en 1831 : Marie Louise Seguin, l'enfant de son épouse, qu'il a élevée et qui lui voue une grande reconnaissance, épouse le 28 janvier 1831 à Paris XIIe, Jean-Jacques Valade-Gabel, un jeune homme, né à Sarlat, qui s'intéresse au langage des sourds-muets et qu'André Latreille considérait comme son fils adoptif. Ce mariage le comble de joie et lui redonne la force de reprendre ses travaux.

Sa passion, une fois de plus, reprend le dessus et, débordant d'activité, il fonde en 1832, la Société entomologique de France. Une année qui commence bien car le 28 janvier 1832, il devient « grand-père ». Jean-Jacques et Marie-Louise donnent naissance à Pierre André Jean-Baptiste Valade-Gabel. Pierre André est en extase devant cet enfant qui porte les prénoms de ses grands-parents (Pierre André pour le côté maternel et Jean Baptiste pour le côté paternel).

Un bonheur vite troublé : son grand ami, Georges Cuvier (10), décède, le 13 mai 1832. Ce décès le frappe durement. Il sent que lui-même, ne lui survivra pas très longtemps. Veuf, sans enfants, Latreille semble être condamné à une vieillesse triste et isolée. C'est sans compter sur Marie Louise qui fait tout pour adoucir la vieillesse de son père adoptif. Elle l'entoure de ses soins les plus assidus et les plus tendres. Pierre André est heureux malgré ses souffrances et ses infirmités. Mais la mort le touche le 6 février 1833. Il décède d'une « affection vésicale » d'après son ami, le docteur Léon Dufour.

« Du 7 février 1833, à 10 heures du matin, acte de décès de Pierre-André Latreille décédé, hier (6 février) à 6 heures 30 du matin, à Paris, en son domicile, rue de Seine, au Jardin du Roi, professeur administrateur



Buste de Pierre André Latreille, avec le coléoptère gravé, au cimetière du Père Lachaise à Paris. Photo ML

au museum d'Histoire Naturelle, audit Jardin, membre de l'Institut et chevalier de la légion d'Honneur, âgé de soixante-dix ans et deux mois et huit jours, né à Saint-Cernin (Corrèze), veuf de Louise Françoise Seguin, sur la déclaration de Jacques-Alain Valade, âgé de trente-six ans, rentier, demeurant rue de Sèvres, n°97 et de Louis Antonin, âgé de trente-six ans, pharmacien, demeurant rue Saint Jacques n°4, lesquels ont signé par-devant nous, maire du XIIe arrondissement de Paris, lecture faite dudit acte »

Il sera inhumé au cimetière du Père Lachaise (39e Division). C'est son successeur, Victor Audouin, puis le directeur du Muséum, M. Cordier, qui s'expriment sur sa tombe. Je retiendrai la conclusion de M. Cordier « Les infirmités, les maux, dont il a été successivement frappé, et auxquels il a fini par succomber, n'ont jamais pu ébranler sa force d'âme ».
Sur son monument a été gravé le coléoptère auquel il a dû son salut : la nécrobie à col rouge (Necrobia ruficollis).

Marianne Laplaud

Sources

Actes d'Etat Civil des villes de Paris et de Saint-Cernin-de-Larche en Corrèze

Le manuscrit méconnu de P.A Latreille
Le livre du centenaire
Archives de la Médiathèque de Brive

Achille Percheron
La bibliographie entomologique 1837

Jacques d'Aguilar
Latreille ou l'insecte salvateur

Louis de Nussac
Le centenaire de Pierre André Latreille

Correspondances personnelles avec des membres du forum gen.corrèze

Notes et renseignements complémentaires

1-Jean-Baptiste Joseph de Sahuguet d'Amarzit d'Espagnac, Baron d'Espagnac °Brive 28 mars 1713 +Paris 28 février 1783 X Bruxelles (Belgique) 18 décembre 1748 avec Suzanne Elisabeth Josephe Beyer, Baronne de Beyer.

2- Pierre Malepeyre :° Brive 17 mars 1705- + Brive 8 février 1779
X Malemort 31/01/1736 avec Toinette Maillard, décédée à Brive le 5 avril 1739, dont
Jean-Baptiste (° Brive 30 mars 1837 + Brive 20/09/1814) qui épouse Françoise Delbos de Bonneyrie, le 16 septembre 1756 à Domme en Périgord
Dont
Jeanne Françoise Malepeyre (° Brive ca 1757 + Brive 27/08/1828)

3-L'Abbé René Juste Haüy (1743-1822) minéralogiste français, fondateur de la cristallographie géométrique)

4- Catherine de Sahuguet d'Espagnac, baronne d'Ussac et de Puymaret ° Brive le 22 octobre 1722 + Brive 12 juin 1807 Célibataire.

5- Achille Rémi Percheron entomologiste, ancien élève et ami de PA Latreille né le 25 janvier 1797 à Paris et mort en 1869

6- Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent (1778-1846) , naturaliste et géographe. A participé à la fondation de la Société entomologique de France en 1832 aux côtés de P.A Latreille

7-Jean Baptiste de Monet, chevalier de Lamarck (1744-1829) Très grand naturaliste français : http://www.arehn.asso.fr/centredoc/livres/lamarck_philosophie/lamarck_philosophie.html

8- Jean-Jacques Valade-Gabel (° Sarlat 23 janvier 1801- +St Vincent le Paluel 11 juillet 1879) a été professeur à l'Institut de Paris, puis directeur de l'Institut des sourds-muets et sourdes-muettes de Bordeaux de 1838 à 1850, où il est nommé pour réformer l'école

9- Victor Audouin (1797-1849) naturaliste, entomologiste et ornithologue au Museum d'Histoire Naturelle

10- Georges, baron Cuvier (1769-1832) père de la paléontologie des vertébrés ; Plusieurs fois nommé Directeur du Museum d'Histoire Naturelle de Paris

11- Louis de Nussac dit Lemovix ° Brive-la-Gaillarde13 août 1869 - + Brive-la-Gaillarde 26 mai 1951, Bibliothécaire au Muséum national d'histoire naturelle de 1902 à 1936.

12- Jean Louis George Émilien Dumas, ° 4 novembre 1804 près de Sommières et + le 21 septembre 1870 à Ax-sur-Ariège, est un érudit, un paléontologue et un géologue français.

13- Jeanne Laroche ° Brive 2 mai 1744 + Brive 28 août 1805, sage femme, célibataire, fille du Dr Antoine Laroche + Brive 28 décembre 1752, Chirurgien médecin juré de la ville de Brive et d'Ursule Spinassouse.
Son frère Pierre Laroche ° Brive 9 septembre 1731, était « Maître Chirurgien juré consul baron coseigneur haut justicier gouverneur de la ville et banlieue de Brive » (d'après son acte de mariage du 20 mai 1761 avec Françoise Blanc). Il a pu accoucher la mère de Pierre André avec l'aide de sa sœur Jeanne. Il est + Brive 27 mars 1763.



L'essayage du gant. Carton publicitaire du début du XXe siècle.

De 1850 à 1914, la saga commerciale

Des gantiers de Saint-Junien

Frank Bernard

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'auteur : Frank Bernard est professeur d'histoire-géographie à Saint-Junien où il préside La Société des Vieilles Pierres, une association qui s'intéresse à l'histoire et au patrimoine de la ville. Ses recherches portent principalement sur les industries locales, ganterie, mégisserie et papeterie, auxquelles il a consacré divers articles, publiés dans les revues *Travaux d'archéologie limousine* et *Les Cahiers d'IMPACT*.

Résumé : à partir de 1860, et durant près d'un siècle, des dizaines de gantiers originaires de Saint-Junien sont partis fonder des magasins de ganterie dans les grandes villes de France. Leurs liens sont restés très forts avec la cité natale, qui est devenue le cœur d'un solide réseau commercial renforcé par de multiples alliances familiales. Cette émigration professionnelle, peu connue, a largement participé à la prospérité de la ganterie limousine entre 1880 et 1914.

Partir... quitter la ferme, le village, la petite ville pour une saison, plusieurs années ou pour la vie... tenter sa chance à la ville, la grande ville, à Paris même. C'est le destin de millions de Français au XIXe siècle. Des paysans bien sûr, mais pas seulement, car l'exode rural chasse, en nombre, artisans et commerçants des campagnes.

L'aventure des maçons migrants du Limousin, constructeurs du Paris haussmannien, est emblématique des déplacements de population à cette période. Mais notre région a connu d'autres formes d'émigration et celle des gantiers de Saint-Junien, en particulier, mérite d'être étudiée tant elle présente de traits originaux. Elle ne relève en effet ni de l'exode rural, car les gantiers sont des ouvriers urbains, ni d'une émigration de la misère, car ils partent plus par ambition que par désespoir. C'est en fait une grande aventure commerciale qui s'appuie sur la maîtrise d'un savoir-faire complexe, un métier rare. En quelques décennies, ils fondent des dizaines de magasins-ateliers de ganterie dans la plupart des grandes villes de France. Leur nombre, l'espace national de leur implantation, la durée aussi de cette émigration – plus d'un siècle – témoignent de l'ampleur du phénomène. Et pourtant, même à Saint-Junien, la mémoire en est quasiment perdue !

LES DÉBUTS DE L'ÉMIGRATION GANTIÈRE

La ganterie, ancienne spécialité de Saint-Junien, a beaucoup décliné au début du XIXe siècle. Alors qu'en 1690 plus de 25

maîtres-gantiers tenaient boutique, en 1844 la cité ne compte plus que six fabriques de gants. Des fabriques modestes qui occupent en moyenne six coupeurs et une vingtaine de couturières, travaillant « en chambre » pour la plupart. Les gants en cuir d'agneau sont vendus dans les grandes villes les plus proches, Limoges, Clermont-Ferrand et surtout Bordeaux. La ganterie reste la principale activité de Saint-Junien, mais elle ne pèse guère face à Paris et Grenoble qui font de la ganterie française, à cette époque, la première du monde. Cependant le contexte est favorable car la mode du gant ne se cantonne plus à l'aristocratie et se diffuse par imitation dans les couches supérieures de la bourgeoisie.

Au milieu du siècle, le gantier Jean-Baptiste Rigaud transmet sa fabrique à ses fils aînés, Junien, Amand et Rorice, associés sous la raison sociale Rigaud-Frères. C'est d'eux que va venir le renouveau de la ganterie saint-juniaude. L'initiateur de tous les changements est Rorice, jeune homme instruit et ardent, qui apporte des idées nouvelles pour la fabrication des peaux et des gants[1] et surtout pour la commercialisation. Il a compris que les gantiers doivent se rapprocher de la clientèle fortunée, principal débouché de la ganterie, en proposant des gants de qualité supérieure et en s'implantant au cœur de Paris et des grandes villes. En 1847, il fonde un premier magasin à Bayonne, ville de commerce où Saint-Junien s'approvisionne en peaux d'agneaux du sud-ouest. Moins de deux ans plus tard, il en confie la direction à son frère cadet Léon pour ouvrir un second magasin dans la capitale. Là, c'est à un autre frère, Amédée, qu'il laisse l'affaire en 1852 afin de renouveler l'opération à Lille. Cette troisième succursale est implantée au 12 de la Rue-Neuve, à deux pas de la Grand'Place. Un an plus tard, Rorice est à Marseille où il installe son quatrième magasin de ganterie, cours Belzunce. Ce sera le dernier, car il contracte le choléra dans la cité phocéenne et meurt en août 1854 à Grenoble, à l'âge de 36 ans. Après sa disparition, deux autres



L'implantation nationale de la ganterie des frères Rigaud.

magasins seront fondés par la famille, à Amiens et à Toulouse.

L'action de Rorice, malgré sa brièveté, a été déterminante dans l'expansion de la ganterie Rigaud-Frères. C'est une véritable stratégie commerciale et familiale qu'il a mise au point et qui perdure après sa mort. La préparation des peaux et la fabrication des gants sont le domaine des frères aînés, Junien et Amand, à Saint-Junien, tandis que les magasins sont tenus par les autres frères et soeurs : Léon à Lille, Marie à Bayonne, Marie-Alexandrine à Marseille et Marie-Anathalie à Toulouse. Les relations restent donc très étroites entre fabrication et commercialisation, ce qui permet à la maison d'être très réactive aux commandes et de suivre au plus près l'évolution de la mode.

La réussite de la famille Rigaud ne manque pas de susciter chez les autres gantiers le désir d'adopter la même stratégie. Plusieurs fabriques fondent à leur tour des magasins et dès 1862 une délibération du conseil municipal de Saint-Junien évoque le « grand nombre de maisons, succursales des fabriques de gants, établies dans les principales villes de France telles que Lille, Marseille, Bordeaux, Tours, Le Havre, Nantes, Bayonne... »[2]. En 1870, ce sont 16 grandes villes qui possèdent une enseigne de ganterie saint-juniaude. Le gantier François Ferrand, quant à lui, est propriétaire en 1865 d'un magasin à Bordeaux, d'un second à Toulouse et d'un comptoir saisonnier à Luchon pour les curistes fortunés.
À l'imitation des Rigaud, la succursale est

1 En 1849, il dépose un brevet pour améliorer la mégisserie.

2 Délibération du 13 juillet 1862, registre des délibérations du conseil municipal (1862-1870), archives municipales de Saint-Junien, 1D3.

confiée à un frère ou beau-frère du fabricant, comme Elie Limousin à Poitiers ou Hippolyte Puybarraud à Nantes en 1861. Dans d'autres cas, le commerce est tenu par une ou deux vendeuses comme Marie Gilardin à Boulogne-sur-mer pour la maison Lambert, Elisa Beaumatin et Marie Frémont à Toulouse pour François Ferrand ou Marguerite Deshourteaux à Brest pour Morange et Cie. À Caen, en 1867, le magasin Andérodias est tenu par la plus jeune fille de cette famille de gantiers, Léonarde, âgée de 16 ans. Toutes ces « demoiselles de magasin » sont originaires de Saint-Junien et connaissent parfaitement la ganterie pour l'avoir pratiquée comme ouvrières.



Portrait de Rorice Rigaud. Malgré sa brièveté, son action a été déterminante dans l'expansion de la ganterie de Sain-Junien.

Ainsi, dans le sillage des Rigaud, les fabricants de Saint-Junien ont constitué en une décennie un premier réseau de magasins qui couvre une partie de la France et participe à la forte croissance de la ganterie limousine[3]. Ces installations, bien loin des rives de la Vienne, témoignent du dynamisme et de l'audace des gantiers. Ce n'est que le début !

LES GANTIERS DE SAINT-JUNIEN À LA CONQUÊTE DES VILLES

Après 1870, le mouvement de fondation de magasins de ganterie s'intensifie et prend la forme d'une véritable émigration, très active jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Il ne s'agit plus cependant de l'ouverture de succursales des maisons de Saint-Junien, mais de la création de magasins indépendants. Les ouvriers gantiers qui tentent l'aventure du commerce sont parmi les plus expérimentés de la profession, comme Jean-Vincent Ferrand qui en 1871, à 34 ans, part avec femme et enfants pour Reims, où il ouvre un magasin de ganterie dans une des rues commerçantes de la cité champenoise. Durant la seule année 1872, Laurent Lévêque s'installe à Dijon, Victurnien Rapy à Troyes, Jacques-Louis Rivet à Montpellier, Jean-Léonard Deblanchard à Marseille, Eugène Rigaud à Toulon et Eugène Andérodias à Besançon. Quant à Pierre Teillet, ouvrier dans le magasin de François Ferrand à Toulouse, il ouvre son propre commerce, dans la même rue ! Enfin, certaines succursales sont reprises par des ouvriers de Saint-Junien, comme celles de la maison Rigaud à Amiens et Toulouse, vendues à Justin Gaillard et à Jean Roudier, vers 1874.

La formule qui liait le magasin à la fabrique disparaît progressivement. Désormais le magasin est lui-même un atelier de fabrication : le gantier coupe les gants à la demande et une ouvrière, le plus souvent

3 En 1870, la ganterie occupe à Saint-Junien 300 coupeurs et plus de 1 000 ouvrières.

son épouse, fait la couture et les finitions. La cliente peut donc obtenir des gants selon ses goûts et dans un délai très court. Aussi, la plupart des enseignes portent-elles les mentions « fabrique de gants » et « gants sur mesure ». Parfois même, la table du gantier est installée en vitrine et les passants peuvent assister au travail. La production sur place ne représente cependant qu'une partie de la vente et les fabriques de Saint-Junien livrent le complément.

La crise qui touche la ganterie à partir de 1874 va accentuer le mouvement d'émigration des gantiers. Bon nombre d'ouvriers voient leurs revenus diminuer fortement avec la baisse de l'activité des fabriques ; aussi la tentation est-elle grande d'aller exercer le métier ailleurs, dans les grandes villes... malgré les difficultés et les risques. Après 1890, quand la situation de la ganterie se rétablit, le mouvement ne s'arrête pas pour autant, car le mécanisme de l'émigration commerciale est entré dans les habitudes des gantiers saint-juniauds. Finalement, entre 1875 et 1914, c'est une centaine de magasins qui sont ouverts dans soixante-dix cités de France et d'Algérie. Certains d'entre eux n'ont qu'une existence éphémère, mais à l'apogée du phénomène, au tournant du siècle, soixante-dix ganteries tenues par des originaires de Saint-Junien sont en activité[4], dans une cinquantaine de villes (voir tableau).

Chaque magasin constitue une petite cellule familiale et professionnelle, ce qui signifie en général le départ d'une poignée de Saint-Juniauds : celui qui fonde ou reprend un commerce part avec son épouse, qui va participer à la fabrication sur place et à la vente ; d'ailleurs le mariage est souvent le préalable à l'émigration. Quand son entreprise atteint une certaine envergure ou une certaine prospérité, le couple gantier fait appel à des ouvriers et ouvrières pour l'assister dans la fabrication ; on les recrute à Saint-Junien pour avoir des gens du métier. Le dépouillement des recensements permet d'en identifier des dizaines, la plupart très jeunes, vivant fréquemment au foyer du patron. Au total, en comptant les familles et les employés, on peut estimer comme un minimum le nombre de trois cents personnes issues de la ganterie saint-juniaude qui émigrent dans le dernier quart du XIXe siècle.

Les magasins sont répartis sur l'ensemble du territoire national, mais la densité est plus faible dans la partie sud-est du pays, en raison de la concurrence de Millau et Grenoble. En revanche Bordeaux et Nantes ont la faveur des Saint-Juniauds, avec pour chacune plus de cinq enseignes de gantiers limousins. Dans certaines régions, la concentration est due à un phénomène d'essaimage, c'est-à-dire la fondation de plusieurs magasins, dans la même ville ou dans des villes proches, par un même gantier ou une famille. Jean-Vincent Ferrand[5], par exemple, fondateur d'une première boutique à Rouen en 1882, rue de la Grosse-Horloge, en crée une seconde avant 1890, rue des Carmes ; Léonard Villechaise ouvre trois magasins à Clermont-Ferrand entre 1880 et 1900. Pierre Pagnoux-Andérodias quant à lui, installé à Caen en 1868, ouvre un second magasin au Mans en 1878 et un troisième à Rennes en 1883. Bien souvent, ces créations sont destinées à doter les enfants qui prendront la suite du fondateur.

Mais ce sont aussi les frères ou sœurs qui sont incités à s'établir dans une ville proche. Ainsi, après que Laurent Lévêque s'est installé à Dijon vers 1874, ses deux frères viennent fonder un magasin dans la même région en 1879, Junien à Nevers et Jean à Chalon-sur-Saône. Autour de 1880, on trouve trois membres de la famille Colombier à la tête de magasins de ganterie dans la même région : André, l'aîné, est à Mâcon, son frère Paul est à Moulins et sa sœur Philomène, épouse de Léonard Villechaise, est à Clermont-Ferrand. Dans le nord, c'est la famille Roch qui est présente dans plusieurs

4 Il est difficile de déterminer avec précision les dates de création et de fermeture des magasins. Nous n'avons retenu, pour arriver à ce nombre, que les mentions sûres.

5 Après avoir créé une ganterie à Reims en 1871, Jean-Vincent Ferrand la transmet à sa sœur en 1881 et s'installe à Rouen.



Léonard Villechaise ouvre trois magasins à Clermont-Ferrand entre 1880 et 1900.

villes, Douai, Valenciennes et Saint-Quentin.

En un demi-siècle, l'émigration des gantiers est devenue un phénomène majeur pour la petite ville limousine. Peu après 1900, quand Ardouin-Dumazet décrit la ganterie de Saint-Junien, il signale que « l'émigration en est la marque curieuse. On a pu voir, dans la plupart des villes de province, et à Paris même, les petits ateliers de ganterie où, derrière les grandes glaces, un ou deux ouvriers coupent et cousent des gants. Les enseignes portent des noms ayant la terminaison *eix* ou *as*, mais *eix* surtout ; ce sont des désinences communes en Limousin. Les ouvriers sont en effet originaires de ce coin de France, la plupart nés à Saint-Junien. »[6]

SAINT-JUNIEN, CŒUR DU RÉSEAU D'ÉMIGRATION COMMERCIALE

Le réseau commercial de la ganterie saint-juniaude s'est constitué au gré des initiatives individuelles et familiales, sans stratégie collective. Il n'en forme pas moins un système efficace, unifié par les relations privilégiées avec Saint-Junien, relations d'affaires mais aussi relations de famille, le tout inextricablement lié.

Pour leurs achats de gants et de peaux, les gantiers émigrés restent fidèles aux fabriques et aux mégisseries de leur cité d'origine, ce qui génère un intense courant d'affaires. Aussi constituent-ils un débouché important de la ganterie, à côté de l'exportation et des grands magasins. De même, quand il s'agit de vendre le magasin, c'est vers Saint-Junien que l'on se tourne en priorité ; *L'Abeille de Saint-Junien*, l'hebdomadaire local, publie régulièrement des propositions de vente de ganterie dans diverses grandes villes françaises.

Aux relations d'affaires s'ajoutent les liens du métier. On l'a vu, le recrutement des ouvriers se fait essentiellement sur place, par connaissances ou par les annonces de *L'Abeille*. Pour les jeunes coupeurs, la première expérience d'émigration se place aux alentours de 18-20 ans, après l'apprentissage et une ou deux années de perfectionnement. Généralement se succèdent des périodes de travail dans diverses villes, entrecoupées de retours au pays. Ces allers-retours sont à la fois un moyen de mettre à l'épreuve le jeune homme et une initiation qui n'est pas sans

6 Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 28e série Limousin, 2e édition, 1919, p.106.

rappeler la pratique du tour de France. Les archives en livrent de nombreux exemples et révèlent que certains magasins, comme la ganterie Lévêque à Nevers, ont accueilli des dizaines de jeunes gantiers. Enfin, la reprise d'un magasin constitue l'accomplissement de la carrière, pour ceux en tout cas qui ont pris goût au commerce et supportent l'exil.

Mais l'émigration des gantiers est surtout une affaire de familles. On a déjà donné des exemples de frères partis fonder des magasins ; on peut citer aussi des beaux-frères, comme Théodore Bernard à Tours et Denis Raynaud à Toulouse qui ont épousé deux sœurs Roudier. Les transmissions de magasins se font en priorité dans la famille : Jean-Vincent Ferrand qui a créé un premier magasin à Reims en 1871, le laisse en 1881 à sa sœur Catherine, épouse de Jean Lévêque, et part en fonder un autre à Rouen. Vers 1890, il installe une seconde ganterie dans la capitale normande, afin de doter chacun de ses deux enfants qui prendront sa suite. Les mariages enfin tissent de multiples liens entre gantiers émigrés, car on se marie de préférence entre fils et filles de gantiers : ainsi, Marcellin Bisserier, gantier au Havre dès 1872, marie son fils aîné Joseph avec Marie Lévêque, fille de Jean Lévêque gantier à Reims. Son fils cadet Marcel, épouse Alice Lévêque, fille de Junien Lévêque gantier à Nevers et cousine de Marie. Enfin, sa fille Jeanne épouse Joseph Vergniaud, fils de Junien Vergniaud gantier à Amiens.

C'est la réussite économique qui explique aussi la concentration des magasins entre quelques familles. La plupart des gantiers émigrés ont en effet connu la prospérité et leur affaire a traversé les années, les transmissions familiales et les ventes. Une trentaine d'établissements ont fonctionné pendant plus de vingt ans, certains devenant de véritables institutions, comme les maisons Villechaise à Clermont-Ferrand (1880-1927), Lévêque à Dijon (1872-1936), Bernard à Montpellier (1887-1931) ou Reix à Roubaix (1893-1970). Au Havre et à Orléans, les descendants des gantiers Marcellin Bisserier et Octave Foussier tiennent encore commerce en 2015 ![7]

Il apparaît donc que l'émigration des gantiers saint-juniauds n'est pas une rupture, car de multiples liens sont entretenus avec la cité d'origine et avec les autres expatriés. En outre, l'attachement à Saint-Junien reste très fort, comme l'indique l'enseigne « Au gant de Saint-Junien » portée par plusieurs magasins. Certains d'entre eux, malgré la réussite, reviennent au pays finir leur carrière et leur vie, comme Marcellin Bisserier ou Junien Delagarde qui fondent une fabrique de gants à Saint-Junien à la fin du siècle, après vingt ans de commerce au Havre pour le premier et à Nantes pour le second. D'autres enfin achètent une concession dans le cimetière de Saint-Junien car ils ont fait le choix d'être inhumés dans leur terre d'origine.

La Première Guerre mondiale ne marque pas la fin de l'émigration des gantiers limousins, mais après 1918 le mouvement perd de son dynamisme ; ce n'est plus une conquête, mais un élan qui s'essouffle progressivement, malgré de belles réussites.

L'émigration est indissociable de l'histoire de la ganterie limousine car elle a accompagné sa prospérité entre 1850 et 1914. Elle révèle en outre le caractère paradoxal des gantiers de Saint-Junien, ancrés dans la tradition, la famille, le métier, mais capables aussi d'innovation, d'audace et d'ambition.

Frank Bernard

7 Mais ils ne sont plus gantiers.

VILLES AYANT UN MAGASIN DE GANTS DE SAINT-JUNIEN EN 1900



AGEN (Lot-et-Garonne)
78, bd de la République
DESERCES Jean (24/04/1875)
époux de Herminie DELAGARDE (1898)

AMIENS (Somme)
125, rue des Trois Cailloux
AU CAMÉLIA

VERGNIAUD Joseph (11/07/1873)
époux de Jeanne BISSERIER

ANGERS (Maine-et-Loire)
31, rue Lenepveu
CHADOURNE François (10/11/1868)
époux de Marie ROUYERAS (1892)

ANGOULÊME (Charente)
4bis, rue de Beaulieu,
À SAINT-JUNIEN
DESSELAS François Justin (08/04/1856)
époux de Madeleine DUROUSSEAU (1881)

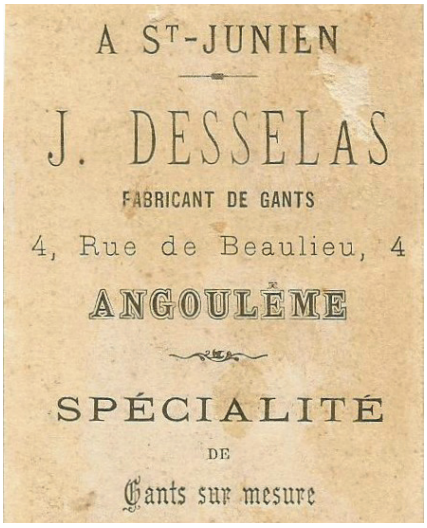

ARRAS (Pas-de-Calais)
14, rue Ernestale
MOUNIER Louis (19/01/1839)
époux de Marguerite PAGNOUX (1861)

BAYONNE (Pyrénées Atlantiques)
3, rue du Port-Neuf
SAINT-GUILHEM Charles (03/05/1858, à Bayonne)
époux de Claire LARTIGAU (1885, Bayonne)

BEAUVAIS (Oise)
5 puis 1 bis, rue de la Taillerie
LIMOUSIN Jacques Antoine (22/11/1862)
époux de Emilie PALIS (1888, Paris)

BIARRITZ (Pyrénées Atlantiques)
SAINT-GUILHEM RIGAUD

BLOIS (Loir-et-Cher)
15, rue Denis-Papin
DARCONNAT Junien (17/07/1870)
époux de Eugénie THEUVENIN (1895, Clermont-Ferrand)

BORDEAUX (Gironde)
68, rue Sainte-Catherine
Veuve DUPUY Marie-Jeanne, successeur de François Ferrand

BORDEAUX (Gironde)
56, allées de Tourny (102bis, rue Sainte-Catherine)
PERRIN François (05/01/1862, Nouic)
époux de Marguerite NICOLAS (1886)

BORDEAUX (Gironde)
66, rue Saint-Rémi
AU GANT D'OR
MOREAU Maurice Junien Gabriel (16/10/1859)
époux de Marie Rose Amélie VINCENT (1887)

BORDEAUX (Gironde)
95, cours d'Alsace (et 118, rue Sainte-Catherine)
CHADOURNE FRÈRES

BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais)
25 puis 13, rue Thiers
MOREAU Georges Ludovic Gabriel (20/04/1852)
époux de Françoise Irma JUDE (1877)

BOURGES (Cher)
8, rue du Commerce
RENON Léonard, dit Léon (14/01/1850)
époux de Anne VOUZELLAUD (1876)

BREST (Finistère)
26, rue de Siam
SUDRE Noémie (1852, St-Maurice, Charente)
veuve de Pierre BUZAT (1871, St-Maurice, Charente)

BREST (Finistère)
33 puis 23, rue Saint-Yves
CHEVALLEY Emile (05/12/1859, Saint-Mathieu)
époux de Marie Suzanne DAGOURY (1882)

CAEN (Calvados)
134, rue Saint-Jean AU GANT ROUGE
PAGNOUX Edmond (1869, Caen)
époux de Marthe BIGEON

CAEN (Calvados)
35, rue Saint-Jean
RENON Pierre Henri (14/07/1858)

époux de Marie Caroline Joséphine GIRAUD (1881)

CAMBRAI (Nord)
29, rue de la Herse
MÉRIGUET Léon Rorice (27/06/1862)
époux de Marie BERNARD (1888)

CHATEAUROUX (Indre)
Place Gambetta
DÉSERCES Marie (20/03/1840)
veuve de Junien Philippe ROCH (1857)

CHATEAUROUX (Indre)
8, place du marché
GANTERIE DE SAINT-JUNIEN
TEILLET Jean Junien (04/12/1847)
époux de Berthe RIVET (1882, Rochechouart)

CHATELLERAULT (Vienne)
21, rue Bourbon
DUGRAINDELORGE Junien (03/06/1860)
époux de Marguerite VALÉRY (1894)

CHERBOURG (Manche)
12, rue Tour carrée
GANTERIE MODERNE
MORANGE Paul Célestin (19/05/1874)
époux de Marie Désirée ALLAIN (1898, Cherbourg)

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)
3, rue du Terrail
VILLECHAISE Léon (16/01/1849, Limoges)
époux de Philomène COLOMBIER (1871)

CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)
26, rue Saint-Esprit
BEYNAUD-DESRIVAILLES Félix
époux de Jeanne Marie DÉSERCES (1897)

DIJON (Côte-d'Or)
70, rue de la Liberté
LÉVÊQUE Jean Aimé (1866)
époux de Anne Marie DÉSERCES (1891)

GRANVILLE (Manche)
Rue des Juifs / 7, cours Jonville
LAVÉRINE Pierre (24/10/1851, Brigueuil)

LE HAVRE (Seine-Maritime)
85 puis 130, rue de Paris
BISSERIER Joseph (27/03/1863, Le Havre)
époux de Marie LEVEQUE (1898)
LE MANS (Sarthe)
8, rue Saint-Jacques puis 13, rue Dumas
PAGNOUX Emile (02/06/1874, Caen)
époux de Angèle LEHEU (1897, Caen)

LILLE (Nord)
12, rue Neuve,
AU GANT BLEU
L & A RIGAUD FRERES & Cie

LILLE (Nord)
40, rue Faidherbe
AU PARIS MODERNE
MALAVAL L.

LILLE (Nord)
17, rue Esquermoise
AU GANT DE SAINT-JUNIEN
MOUNIER François Eugène (03/12/1864)

LILLE (Nord)
Rue Nationale
AU CAMÉLIA
GADY Félix (11/02/ 1868)
époux de Catherine Marguerite DARCONNAT (1895)

LIMOGES (Haute-Vienne)
15, place Fournier
MORANGE Paul
époux de Justine GONNE

LIMOGES (Haute-Vienne)
1, place Saint-Martial
VOUZELLE Jules

LORIENT (Morbihan)
68, rue du Port
CHADOURNE Jean-Baptiste (01/03/1874)
époux de Marie Eugénie BRACHET (1897)

MACON (Saône-et-Loire)
31, rue de la Barre
COLOMBIER J-B André (30/11/1845)
époux de Nelly Anaïs DAMET (1869)

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

15 ou 16, rue Saint-Ferréol
DÉSERCES Antoine (1858)
époux de Louise BOURDY (1888)

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)
36 ou 38, rue Saint-Ferréol
ROUMAILHAC Jean (15/10/1853, Mareuil),
époux de Marie Félicie DUBANT (1876)

MONTLUÇON (Allier)
27, boulevard de Courtois
MONTAZAUD Jean (1866, Javerdat)
époux de Marie CHAUVIN (1896)

MONTPELLIER (Hérault)
3, Grande Rue AU GANT DE SAINT-JUNIEN
Francisca DUVAL
veuve de Jacques Louis RIVET (1881)

MONTPELLIER (Hérault)
13, Grande Rue AU GANT BLEU
BERNARD Joseph Julien (23/02/1861)
époux de Clotilde PEYRETOUT (1886)

MOULINS (Allier)
41, rue d'Allier
COLOMBIER Simon Paul (12/06/1856)
époux de Marguerite Eugénie MÉRIGUET (1879)

NANTES (Loire-Atlantique)
2, rue Crébillon
AUZANNET Xavier Joseph Léon
(19/06/1860)
époux de Anne Jeanne Félicie NICOLAS
(1886)

NEVERS (Nièvre)
67 puis 78, rue du Commerce
LÉVÊQUE Junien (02/12/1851)
époux de Marie Thérèse Claudine MONNIER
(1880)

ORLÉANS (Loiret)
34, rue Jeanne d'Arc et 78, rue Royale
FOUSSIER François Octave (02/02/1864)
époux de Camille Juliette LANGE (1891,
Orléans)

PARIS (Seine)
71, rue Rambuteau et 40, bd de Sébastopol
LAMBERT FRÈRES, François et Jean LAMBERT

PAU (Pyrénées-Atlantiques)
1, rue Serviez
Junien BERNARD (11/02/1848)
époux de Clélie BOURDERONNET (1871)

PAU (Pyrénées-Atlantiques)
19, rue de la Préfecture
LIMOUSIN Léon (30/01/1859, Poitiers)
époux de Jenny Léa JUSNEL

PÉRIGUEUX (Dordogne)
26 puis 1, cours Montaigne,
AU GANT DE SAINT-JUNIEN
GAILLARD Julien (04/11/1855)
époux de Jeanne NICOLAS (1885)

POITIERS (Vienne)
5 ou 9 ou 21, rue Victor Hugo
LIMOUSIN Elie Alphonse (17/11/1864, Poitiers)
époux de Marie Juliette Rachel CHAUVET
(1893)

REIMS (Marne)
20 bis, rue du Cadran-Saint-Pierre, puis 16,
rue Carnot
MÉRIGUET Joseph (04/10/1860)
époux de Jeanne POURSAT (1886)

REIMS (Marne)
34, rue des Tapissiers (rue Carnot)
AU GANT D'OR
GÉRALD Louis (10/03/1845)
époux de Catherine Louise BÉRIGAUD
(1870)

RENNES (Ille-et-Vilaine)
2, Rue d'Estrées
DESSELAS Jean (07/07/1856)
époux de Catherine Clarisse QUICHAUD
(1878)

ROUBAIX (Nord)
41, Grande Rue, AU GANT D'OR
REIX Jacques (02/07/1854)
époux de Anne REIX (1880)

ROUBAIX (Nord)
12 puis 16, rue du Vieil Abreuvoir,
AU LYS D'ARGENT
DUSSOUBZ Madeleine (vers 1873)
épouse Louis Damase GLÉNISSON (1897)

ROUEN (Seine-Maritime)
55, rue du Grand Pont, puis rue Rampant
VOUZELLAUD Emile (27/01/1864)
époux de Aimée CHAUVAUD (1890)

ROUEN (Seine-Maritime)
29, rue de la Grosse Horloge
TEILLET Pierre Junien (16/10/1838)
époux de Anne Marie Aimée GANIAND (1862)

ROUEN (Seine-Maritime)
28/30, rue de la Grosse Horloge,
AU GANT BLEU
Elisabeth FERRAND (05/03/1867), fille de



Jean-Vincent FERRAND
épouse de Alfred BERTIN (1886)

ROUEN (Seine-Maritime)
5, rue des Carmes AU GANT D'OR
Jean Félix FERRAND (15/12/1863), fils de Jean-Vincent FERRAND
époux de Rachel HERVÉ (1890, Néville)

SAINT-QUENTIN (Aisne)
14, rue Croix-Belle-Porte
REIX Joseph (26/07/1860),
époux de Louise Marie Lucile ROCH (1885, Saint-Quentin)

TOULON (Var)
21, rue d'Alger
BERNARD Simon Jean-Baptiste (28/10/1853)
époux de Françoise Clémentine RIGAUD (1876)

TOULOUSE (Haute-Garonne)
73, rue de la Pomme
BERNARD Julien (10/02/1852)
époux de Eugénie Marie BARRELLY (1884)

TOURS (Indre-et-Loire)
3, rue du Commerce
BERNARD Pierre Théodore (31/07/1838)
époux de Mathilde ROUDIER (1870)

TOURS (Indre-et-Loire)
80, rue Nationale
VAUZELLE Jean (30/04/1846, Saint-Yrieix/Aixe)
époux de Justine DESVERGNES (1864)
puis son fils Joseph J-B VAUZELLE (13/04/1868)
époux de Marie BEAUMONT (1896, Tours)

TOURS (Indre-et-Loire)
69, rue Nationale
AU GANT D'OR
VIVIEN Jules (19/11/1849)
époux de Marie Alphonsine CHARLES (1876)

TROYES (Aube)
17, rue Urbain IV
RAPY Victurnien (24/09/1848)
époux de Marie DESOURTHAUD (1881)

VALENCIENNES (Nord)
27, rue Saint-Géry,
AU GANT DE SAINT-JUNIEN
TARDIF Louis Auguste
époux de Marie Julienne Aimée SINAUD (1894)

NOTE POUR LA LECTURE ET LA RECHERCHE DANS LA LISTE

Les magasins sont classés par villes.

La première ligne indique l'adresse et, éventuellement, le nom du magasin en retrait.

La deuxième ligne donne le nom du gantier, sa date de naissance et sa commune de naissance quand ce n'est pas Saint-Junien.

La ligne suivante indique le nom de son épouse, l'année du mariage et le lieu quand ce n'est pas Saint-Junien.

LIMOUSIN
à Paris

LA MAISON DU LIMOUSIN
L'ambassade du Limousin à Paris

UN CENTRE D'AFFAIRES
location de salles de 2 à 50 personnes, à partir de 50€HT

UN SHOW-ROOM
pour les entreprises du territoire

LE RÉSEAU
des Ambassadeurs du Limousin à Paris





UNE BOUTIQUE
Savoir-faire, épicerie fine et librairie

DES ÉVÈNEMENTS
et des rencontres professionnelles

LA MAISON DU LIMOUSIN
30 rue de Caumartin 75009 Paris
Tel : 01 40 07 04 67 • contact@maisondulimousin.com
Ouvert du lundi au vendredi 9h-18h30 - le samedi 14h-18h
retrouvez tout le Limousin à Paris sur : www.maisondulimousin.com

LA MAISON DU LIMOUSIN

Oradour-sur-Glane, ultime exemple d'une tragédie chansonnée ?

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

J.-F. « Maxou » Heintzen

Les peuples libres se souviendront toujours
Du crime d'Oradour[1]

L'auteur : J-F. "Maxou" Heintzen professeur agrégé de mathématiques en lycée, est également docteur en Histoire et musicien. Il étudie les pratiques musicales des milieux populaires, du XVIIIe au XXe siècle dans le centre de la France, avec une prédilection pour le domaine de la chanson. Joueur de vielle au sein du groupe bourbonnais « La Chavannée », il interprète et étudie des répertoires méconnus, comme les complaintes criminelles et autres « chansons d'actualité ».

Résumé : Le drame d'Oradour a suscité immédiatement l'écriture de chansons, dont le principal objet est de médiatiser cet événement à travers la France. L'article présente et étudie ce corpus, après quelques considérations rappelant que, jusqu'à une période récente, la chanson était autant un média qu'un objet de divertissement.

Le 10 juin 1944, des soldats allemands massacrent la quasi-totalité des habitants du village d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), dans des conditions bien connues de tous désormais. Des ouvrages, des films documentaires, des expositions perpétuent le souvenir de cette tragédie. Parmi tous les vecteurs de la médiatisation immédiate de ce crime de guerre, la chanson est sans doute le plus surprenant.

Nous ne parlons pas là de chansons composées longtemps après l'événement[2] ou d'œuvres à visée littéraire, émanant de grandes plumes : la *Chanson de la Caravane d'Oradour* d'Aragon, ou encore *Oradour* de Jean Tardieu. L'objet de cet article est constitué par des textes quasi-anonymes ayant eu une grande diffusion en 1944-45, chantés dans les rues, ou en famille : canalisant l'émotion populaire d'alors, ces chansons méritent qu'on les porte à la connaissance d'un large public contemporain.

À l'heure actuelle, une des rares mentions

1 Refrain de *Complainte* [à propos d'Oradour-sur-Glane], Yves de Saint-Hubert, air : *Sous les ponts de Paris*.
2 Ainsi *Les amants d'Oradour* (paroles Frank Thomas, musique G. Berliner) interprété par Gérard Berliner (1992).

de leur existence est, sous la plume de Didier Decoin, dans un article du *Dictionnaire amoureux des Faits divers*[3], présentant ce répertoire comme l'ultime exemple de complainte criminelle du domaine français. De fait, même en Limousin, bien peu de personnes connaissent l'existence de chansons narrant le martyre d'Oradour-sur-Glane[4]. Ces « œuvres » apparaissent incongrues, quasiment sacrilèges, à l'aube du XXIe siècle. Elles sont pourtant là, imprimées sur de fragiles feuillets dont la collecte s'avère délicate. Nulle volonté de transgression n'a présidé à leur écriture, juste l'émotion populaire qui, à la fin des années 1940, trouvait encore dans la chanson un média et un exutoire pour canaliser ses peurs et ses fantasmes.

Cet article se propose de faire connaître ces textes[5], ainsi que les modalités de leur production et diffusion, après les avoir replacés dans un double contexte. En premier lieu, il convient de rappeler l'usage de la chanson comme média, et ensuite d'évoquer l'abondante production chansonnière durant la Deuxième Guerre mondiale.

LA « CHANSON D'ACTUALITÉ », BREF HISTORIQUE D'UN MÉDIA OUBLIÉ

L'objet « chanson » est étudié le plus souvent comme production artistique. En lui accolant l'adjectif « populaire », nous nous confrontons à la même problématique qu'en matière de littérature : les modes de production, de diffusion, de consommation, possèdent une originalité propre, et l'analyse de son contenu doit être envisagée à l'aune de critères adaptés.

Canards et complaintes

La « chanson d'actualité » est fille de l'image. Les « occasionnels » – terme de bibliophilie désignant les feuilles volantes publiées de façon exceptionnelle, s'opposant au périodique – apparaissent au XVIe siècle[6]. Ils diffusent un contenu varié, précédant largement l'invention de la presse quotidienne. Sur un feuillet où se mêlent xylographie et typographie, un texte narre un événement digne d'attention, qu'il soit fait de guerre, animal « monstrueux », désordre climatique, ou issu de la chronique criminelle…, illustré par un bois gravé. L'objet se complète assez systématiquement d'une version chantée du récit, sous forme de complainte.

Cette tripartition du support médiatique (on regarde l'image, on lit le texte, on écoute la complainte) est emblématique de ce que l'on nomme le « canard ». Véritable ancêtre de l'audiovisuel contemporain, son succès jusqu'à la Première Guerre mondiale atteste de son adéquation avec sa clientèle. L'image est conservée, parfois collée au dos d'une porte d'armoire – l'image d'Épinal est la version la plus commune de cet usage –, le récit confine parfois à la légende, et la complainte est intégrée au répertoire traditionnel.

En ce qui concerne plus spécifiquement ce dernièr aspect, nous sommes en présence d'un long récit linéaire, strophique et édifiant, dont la conclusion est une morale explicite. Sur le versant musical, la complainte est écrite « sur timbre », c'est-à-dire qu'elle réutilise une mélodie préexistante, connue des auditeurs.

Café-concert et « petits formats »

Le canard perdure avec ses caractéristiques originelles jusqu'à 1914. La diffusion de répertoires urbains vient le concurrencer dans le troisième quart du XIXe siècle : certains auteurs de « caf'conc' » adoptent la thématique des faits divers pour compléter l'éventail des genres, à côté du comique troupier, de la bluette sentimentale ou des gaudrioles aux doubles sens grivois.

3 Decoin Didier, *Dictionnaire amoureux des Faits divers*, Paris, Plon, 2014, pp. 157-164, article « Canard ».
4 Quelques rares personnes se souviennent encore d'un de ces textes, mais ne le chantent qu'avec réticence. Merci à Monique et Yvon Besson d'en avoir recueilli une version, à Pressoueras, commune de Champsac (Haute-Vienne).
5 Reproduits intégralement en annexe.
6 Lever Maurice, *Canards sanglants, naissance du fait divers,* Paris, Fayard, 1993, 517 p.

Le support imprimé évolue vers ce que l'on nomme le « petit format », simple feuille repliée, comportant deux ou quatre pages imprimées : la ligne mélodique et les paroles occupent la partie centrale, souvent accompagnées d'un titre illustré, voire d'un extrait du catalogue de l'éditeur. Le matériau musical évolue ausi, incluant régulièrement une mélodie originale. Néanmoins, la composition « sur timbre » perdure, se muant vers la parodie des succès du moment.

Formellement, on s'éloigne désormais de la complainte dans sa forme archaïque – même si l'appellation demeure souvent dans le titre – par l'adjonction d'un refrain. Il lui échoit de porter la morale, qui perd dès lors une partie importante de sa force : reprise tout au long de la chanson, son aspect imprécatoire se dilue. Parfois, le texte du refrain change à chaque couplet, tentant de conserver le fil narratif hérité de la complainte. L'authenticité, la référence à une « affaire » réelle devient parfois secondaire, et l'on assiste à une lente dérive vers ce qu'il est convenu d'appeler la « chanson réaliste ».

Néanmoins, des événements d'actualité en très grand nombre sont chansonnés : l'incendie du Bazar de la Charité, l'éruption de la Montagne Pelée, le naufrage du « Bourgogne », les tentatives de traversée de l'Atlantique en avion, le vol de la Joconde… à tout cela il convient d'ajouter d'innombrables faits divers criminels, et un ensemble conséquent d'affaires de nature politico-judiciaire.

Insistons sur le verbe « chansonner » : nous trouvons là un biais à nos yeux pertinent pour différencier l'auteur – qui écrit des paroles originales hors de tout carcan, suivant son inspiration seule – du chansonnier, qui plaque sur le gabarit constitué de la mélodie choisie les éléments journalistiques qu'il souhaite révéler à son auditoire.

La Deuxième Guerre mondiale en chansons

Le fait que, malgré les souffrances et privations dues à la guerre, l'on continue à chansonner peut légitimement interroger : est-ce là une preuve supplémentaire du fameux « En France, tout finit par des chansons… » ? Venus de Londres, deux exemples sont bien connus de tous : Pierre Dac, sur l'air de *La Cucaracha*, et son fameux « Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand… ». Et celui d'Anna Marly, procurant la ligne mélodique à Maurice Druon et Joseph Kessel pour leur *Chant des partisans*, par l'entremise d'un morceau traditionnel russe de son répertoire. Mais ils ne sont pas les seuls[7].

En France occupée, on chansonne aussi[8]. Que l'on en juge par le travail de titan accompli par le musicologue Paul Arma (1905-1987) : il vit dans la clandestinité les années de guerre, durant lesquelles il collecte environ 1 800 chansons[9]. Dès l'automne 1945, il réalise une série de dix émissions sur les ondes de la radiodiffusion française – ce qui lui vaut d'ailleurs des courriers édifiants, allant des remerciements émus jusqu'à de violentes diatribes antisémites.

Le corpus rassemblé par Paul Arma le prouve : on a chanté partout, dans les maquis, dans les prisons[10], en famille, entre amis… Chansons originales, parodies[11], une multitude de couplets racontent la guerre :

> Car on chante, pendant ces années tragiques, et on écrit pour se gausser, pour se venger, pour oublier, pour évoquer, pour expliquer, pour exalter, pour patienter [...] Ainsi un folklore prend

7 Signalons également les parodies de Maurice Van Moppès, diffusées sur la BBC dans l'émission « Les Français parlent aux Français », et réunies en un recueil parachuté par la RAF en 1943.
8 Marty Ginette et Georges, « La chanson sous l'occupation et à la Libération », *Histoire et Société* n° 51, 1994.
9 L'analyse du corpus par lui recueilli se trouve dans : Chimello Sylvain, *La résistance en chantant,* 1939-1945, Autrement, 2004, 319 p.
10 Par exemple *La Carottomanie*, paroles de Fernand Klotz, sur l'air de *L'anatomie du conscrit*, composée au camp de Saint-Paul-d'Eyjeaux (Haute-Vienne), à propos de l'excès de carottes dans les menus quotidiens. Chimello Sylvain, *La résistance…* p. 155.
11 Les deux tiers des chansons collectées par Paul Arma sont des parodies. Chimello Sylvain, *La résistance…* p. 67.

naissance, issu comme tout folklore de la crainte et de l'effort des hommes, de la misère et de l'espoir, de la haine et de l'amour, de la peine et de la joie[12].

À côté des chansons militantes – quel maquis n'a pas son hymne ? – on trouve aussi nombre de textes traduisant l'« air du temps » des années de guerre. Que l'on en juge par ces titres de parodies : *Les cartes* (de rationnement), *La trocomanie, Cache ton beurre !, La valse des navets des carottes, O bella rutabaga !, Le marché noir au hameau, Haricots & lentilles…*



Parodie de 1944, Ed. Marcus, 33, Fb Saint-Martin, Paris

La Libération élargit le répertoire, désormais on chansonne l'envahisseur : *Là où y'a plus d'fritz, Hitler, yop là boum !, Parti sans adresse, Ils sont foutus, La java des vert-de-gris, Adieu, nazis* (sur l'air de *Lili Marlène*)*… La romance de Paris* devient *La romance du Maquis,* les chansons à la gloire du Général De Gaulle abondent : *La Gauloise, Le grand Charles…* Chanson-exutoire, chanson-défouloir qui n'évite aucun sujet. L'épuration elle aussi est chantée : *La Tondue* (sur l'air d'une bluette de Tino Rossi), *La chanson des tondues, Paillasses de boches…* Quelques textes sont plus prophétiques *(Nous referons la France)* ou annoncent les changements à venir *(Le vote des femmes)*. Le lecteur d'aujourd'hui est étonné de ces feuilles où, en vis-à-vis, s'étalent « les deux chants de liberté », *La Marseillaise* et *L'Internationale*.

12 Paul Arma, cité par Chimello Sylvain, *La résistance…* p. 18.

La rose et le réséda du poète.

Le Limousin n'est pas à l'écart de cette dynamique. Sylvain Chimello cite six chansons collectées par Paul Arma dans les maquis des environs[13], parmi lesquelles *C'est nous les gars du maquis,* ou encore deux parodies de la plume de Mme Antoinette Cougnoux : *Le chant du Maquis, La Madelon du Maquis*[14]*.* C'est dans ce contexte que vont éclore les chansons sur Oradour, sans que nous ayons la preuve qu'elles soient issues d'auteurs locaux.

LES CHANSONS TRAITANT D'ORADOUR-SUR-GLANE

Glanées dans des vide-greniers, glissées parmi des petits formats constituant le répertoire de chanteurs amateurs des années 1950, les feuilles dont nous traitons ici sont de fragiles témoignages. Ce corpus mérite une étude attentive, liée pour partie aux modalités de sa constitution. Que nous dit cette source, sur l'événement, sur l'état d'esprit de l'époque, sur la société française à la Libération ?

Un corpus incomplet ?

La question se pose en effet. Les modalités de constitution de ce corpus sont excessivement aléatoires, car celui-ci provient de découvertes fortuites dans des lots de vieux papiers musicaux chinés en brocantes, ou sur des sites de vente en ligne d'objets de collection. L'aide de camarades collectionneurs a permis de compléter ce recueil[15]. Ordinairement, la recherche des sources historiques s'inscrit dans le dépouillement d'archives et de bibliographie. Pour des raisons évidentes, l'essentiel des chansons « clandestines » de 1940-45 n'ont pas fait l'objet d'un dépôt légal. Dans l'euphorie de la Libération, nombre de feuilles imprimées s'en dispensèrent également.

Nous avons choisi de rassembler ici des textes

13 Chimello Sylvain, *La résistance…* p. 249-253.
14 Respectivement sur l'air du *Chant du départ* et de *La Madelon.*
15 Avec tous nos remerciements à Mmes et MM. Catherine Perrier, Éliane Daphy, Claude Ribouillault et Roland Brou.

ne portant que sur le drame d'Oradour-sur-Glane. De fait ont été écartées les chansons où cette tragédie ne figure qu'au sein d'une énumération :

> Ohé, amis, il ne faudra pas oublier / Que ces bourreaux sont venus chez nous pour piller. / Oradour et Savoie ! / Partout l'on vengera / La France et tous ses gars ![16]

Ou encore seulement dans le sous-titre :

> Les crimes des barbares nazis commis dans toute la France pendant l'occupation. Complainte, dédiée aux malheureuses victimes tombées et massacrées sous les balles des bourreaux allemands : Oradour, Ascq, Saint-Sauvant, Châteaubriant[17].

Les textes intégraux des chansons figurent en annexe. Dans la liste de documents qui suit, les titres soulignés sont consacrés exclusivement à Oradour-sur-Glane :

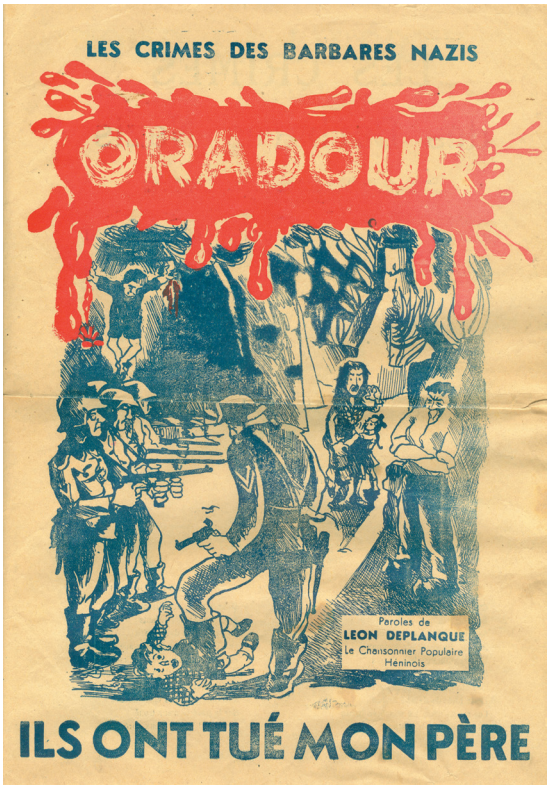

[Doc 1] **Les crimes des barbares nazis / Oradour/ Ils ont tué mon père**. Paroles de Léon Déplanque, le chansonnier populaire Héninois.

[Doc. 1] **Les crimes des barbares nazis / Oradour/ Ils ont tué mon père,** paroles de Léon Déplanque, le chansonnier populaire Héninois. Recueil 4 p., 230 × 315, contenant 3 chansons :

- *Oradour, vision d'horreur, ils ont tué mon père,* sur l'air *Le chant du gardian.*
- *Les crimes des barbares nazis, Oradour, Ascq, Saint-Sauvant, Châteaubriant,* air connu. Oradour n'est évoqué que dans le titre.
- *Pour la Liberté du monde, hommage au général De Gaulle,* air connu. Oradour n'est pas évoqué.

[Doc. 2] **[Recueil non titré]**, s.l.n.d., plano, 2 p., 270 × 420, contenant 6 chansons :

- *L'odieux martyre d'Oradour-sur-Glane, air : Une chanson dans la nuit.*
- *Le Chant des Libérées, La romance du maquis, Chanson à Hitler, Pour la France, Une tournée à Issoudun des FTP*[18]*.* Oradour n'est pas évoqué.

[Doc. 3] **Derniers succès et chants patriotiques,** s.l.n.d., plano, 2 p., 295 × 460, contenant 12 chansons :

- *L'odieux martyre d'Oradour-sur-Glane, air : Une chanson dans la nuit.*
- *Les maquisards, Libération [Chant des partisans], Romance du maquis.* Oradour n'est pas évoqué.
- *Complainte corse, Mateo, Besame Mucho [versions espagnole et française], Fiesta Gaucho, La guitare à Chiquita, Amor, amor, Sur le chemin du retour.* Succès sans rapport apparent avec l'actualité.

16 Mention d'Oradour-sur-Glane dans *Les maquisards passent,* composé au camp des Moulins, près de La Meyze (Haute-Vienne). Chimello Sylvain, *La résistance…* p. 253.
17 Chanson de Léon Déplanque, voir infra, doc.1.
18 Cette feuille serait donc imprimée en Berry ou dans une région avoisinante.

[Doc. 3] **Derniers succès et chants patriotiques,** s.l.n.d., plano, 2 p., 253 × 350, contenant 9 chansons :

- *L'odieux martyre d'Oradour-sur-Glane, air : Une chanson dans la nuit, la dernière création du chanteur populaire Marcel.*
- *Libération [Chant des partisans],* Oradour n'est pas évoqué.
- *Frou-Frou, Ah ! le petit vin blanc, Embrasse-moi bien, Bébert, Quand allons-nous nous marier ? Jim, Aucune importance.* Succès sans rapport avec l'actualité.

[Doc. 5] **Les chants populaires,** recueil vendu par « Piérot, chanteur-accordéoniste », 4 p., 220 × 280, contenant 8 chansons :

- *L'horrible martyre d'Oradour-sur-Glane, air : Une chanson dans la nuit.*
- *L'épouvantable tragédie d'Oradour-sur-Glane, complainte, air : Sous les ponts de Paris.*
- *Le chant des partisans, La romance du maquis, Le chant du départ de messieurs les fridolins [sur l'air de la Madelon], À coups d'mitraillette dans…* Oradour n'est pas évoqué.
- *La Paloma, Matéo.* Succès sans rapport apparent avec l'actualité.

[Doc. 6] **Oradour ! Oradour ! Oradour !** Brochure signée Yves de Saint-Hubert, 4 p., 225 × 280, comportant un texte sur la tragédie, un poème (daté du 18 juin 1944) et une chanson :

- *La tragédie d'Oradour-sur-Glane, air : Sous les ponts de Paris, paroles de Y. de Saint-Hubert.*

[Doc. 7] **[recueil**[19]**]** contenant :

- *L'odieux martyre d'Oradour-sur-Glane, air : Une chanson dans la nuit.*

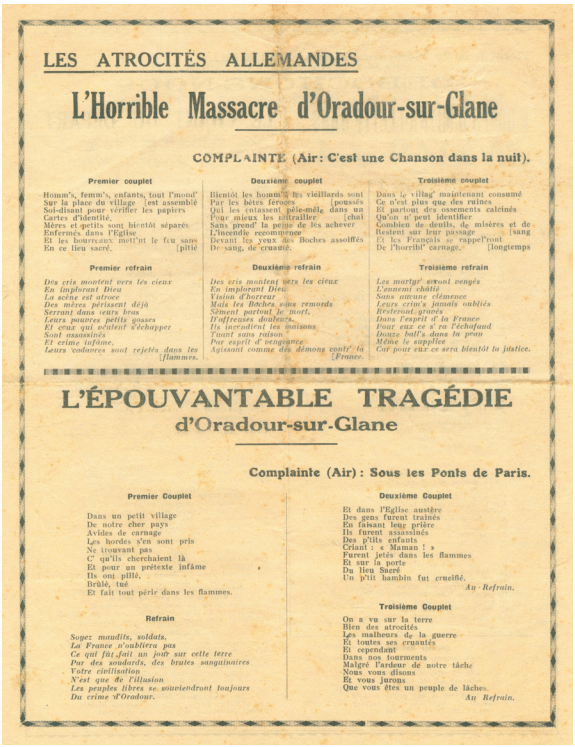

LES ATROCITÉS ALLEMANDES

L'Horrible Massacre d'Oradour-sur-Glane

COMPLAINTE (Air : C'est une Chanson dans la nuit).

Premier couplet

Homm's, femm's, enfants, tout l'monde
Sur la place du village est assemblé
Soi-disant pour vérifier les papiers
Cartes d'identité.
Mères et petits sont bientôt séparés.
Enfermés dans l'Eglise
Et les bourreaux mett'nt le feu sans
En ce lieu sacré. [pitié

Deuxième couplet

Bientôt les hommes, les vieillards sont
Par les bêtes féroces [poussés
Qui les entassent pêle-mêle, dans un
Pour mieux les mitrailler [chai
Sans prend' la peine de les achever
L'incendie recommence
Devant les yeux des Boches assoiffés
De sang, de cruauté.

Troisième couplet

Dans le village maintenant consumé
Ce n'est plus que des ruines
Et partout des ossements calcinés
Qu'on n'peut identifier
Combien de deuils, de misères et de
Restent sur leur passage [sang
Et les Français se rappell'ront
De l'horrible carnage, [longtemps

Premier refrain

Des cris montent vers les cieux
En implorant Dieu
La scène est atroce
Des mères périssent déjà
Serrant dans leurs bras
Leurs pauvres petits gosses
Et ceux qui veulent s'échapper
Sont assassinés
Et crime infâme,
Leurs cadavres sont rejetés dans les [flammes.

Deuxième refrain

Des cris montent vers les cieux
En implorant Dieu
Vision d'horreur
Mais les Boches sans remords
Sèment partout la mort.
D'affreuses douleurs
Ils incendient les maisons
Tuant sans raison.
Par esprit d'vengeance
Agissant comme des démons cont' la [France.

Troisième refrain

Les martyr' seront vengés
L'ennemi châtié
Sans aucune clémence
Leurs crim's jamais oubliés
Resteront gravés
Dans l'esprit d' la France
Pour eux ce s' ra l'échafaud
Toute bill's dans la peau
Même le supplice
Car pour eux ce sera bientôt la justice.

L'ÉPOUVANTABLE TRAGÉDIE d'Oradour-sur-Glane

Complainte (Air) : Sous les Ponts de Paris.

Premier Couplet

Dans un petit village
De notre cher pays
Avides de carnage
Les hordes s'en sont pris
Ne trouvant pas
C' qu'ils cherchaient là
Et pour un prétexte infâme
Ils ont pillé,
Brûlé, tué
Et fait tout périr dans les flammes.

Refrain

Soyez maudits, soldats,
La France n'oubliera pas
Ce qui fut fait un jour sur cette terre
Par des sauvards, des brutes sanguinaires
Votre civilisation
N'est que de l'illusion
Les peuples libres se souviendront toujours
Du crime d'Oradour.

Deuxième Couplet

Et dans l'Eglise austère
Des gens furent traînés
En faisant leur prière
Ils furent assassinés
Des p'tits enfants
Criant : « Maman ! »
Furent jetés dans les flammes
Et sur la porte
Du lieu Sacré
Un p'tit bambin fut crucifié.
Au Refrain.

Troisième Couplet

On a vu sur la terre
Bien des atrocités
Les malheurs de la guerre
Et toutes ses cruautés
Et cependant
Dans nos tourments
Malgré l'ardeur de notre tâche
Nous vous disons
Et vous jurons
Que vous êtes un peuple de lâches.
Au Refrain.

[Doc. 5] **Les chants populaires, recueil vendu par « Piérot, chanteur-accordéoniste »**

[Doc. 8] **[recueil**[20]**]** contenant :

- *La tragédie d'Oradour-sur-Glane, air : Sous les ponts de Paris, paroles de Y. de Saint-Hubert.*

[Doc. 9] **[recueil**[21]**]**, signé Léon Lamiche contenant :

- *Le sombre drame d'Oradour-sur-Glane, air : La Paimpolaise, paroles du chansonnier Léon Lamiche.*
- *L'affreuse tragédie d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, air : Vous avez de grands yeux noirs, paroles du chansonnier Léon Lamiche.*

[Doc. 10] **Oradour**[22], Paroles de Jean Lançois, musique de Paul Arma[23].

À côté de ces dix documents, il faut signaler aussi la feuille « La Guerre et la Libération en

19 Coll. part., je n'ai pu consulter l'intégralité du document.

20 Coll. part., je n'ai pu consulter l'intégralité du document.
21 Coll. part., je n'ai pu consulter l'intégralité du document.
22 Coll. part., je n'ai pu consulter l'intégralité du document.
23 Reproduit dans : Chimello Sylvain, *La résistance* p. 261.

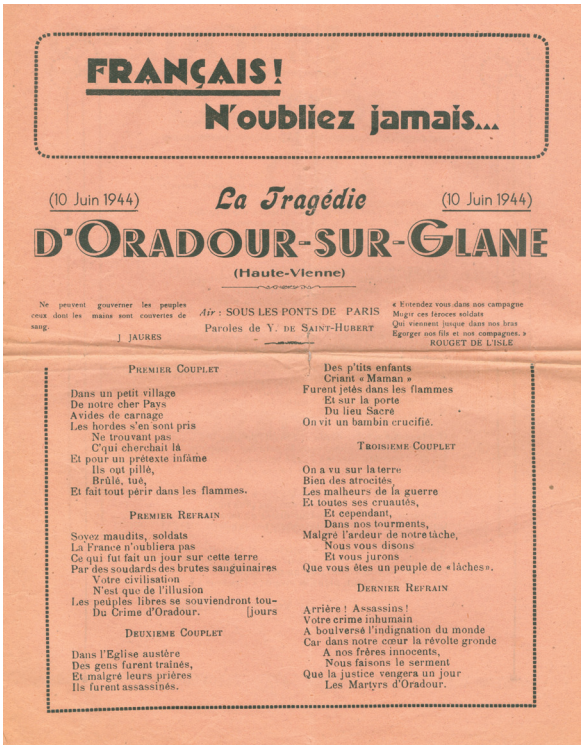

FRANÇAIS !

N'oubliez jamais...

(10 Juin 1944) *La Tragédie* (10 Juin 1944)

D'ORADOUR-SUR-GLANE

(Haute-Vienne)

Ne peuvent gouverner les peuples ceux dont les mains sont couvertes de sang.

J. JAURÈS

Air : SOUS LES PONTS DE PARIS

Paroles de Y. DE SAINT-HUBERT

« Entendez vous dans nos campagne
Mugir ces féroces soldats
Qui viennent jusque dans nos bras
Égorger nos fils et nos compagnes. »

ROUGET DE L'ISLE

PREMIER COUPLET

Dans un petit village
De notre cher Pays
Avides de carnage
Les hordes s'en sont pris
Ne trouvant pas
C'qui cherchait là
Et pour un prétexte infâme
Ils ont pillé,
Brûlé, tué,
Et fait tout périr dans les flammes.

PREMIER REFRAIN

Soyez maudits, soldats
La France n'oubliera pas
Ce qui fut fait un jour sur cette terre
Par des soudards des brutes sanguinaires
Votre civilisation
N'est que de l'illusion
Les peuples libres se souviendront toujours
Du Crime d'Oradour.

DEUXIEME COUPLET

Dans l'Eglise austère
Des gens furent traînés,
Et malgré leurs prières
Ils furent assassinés.
Des p'tits enfants
Criant « Maman »
Furent jetés dans les flammes
Et sur la porte
Du lieu Sacré
On vit un bambin crucifié.

TROISIEME COUPLET

On a vu sur la terre
Bien des atrocités,
Les malheurs de la guerre
Et toutes ses cruautés,
Et cependant,
Dans nos tourments,
Malgré l'ardeur de notre tâche,
Nous vous disons
Et vous jurons
Que vous êtes un peuple de « lâches ».

DERNIER REFRAIN

Arrière ! Assassins !
Votre crime inhumain
A bouleversé l'indignation du monde
Car dans notre cœur la révolte gronde
A nos frères innocents,
Nous faisons le serment
Que la justice vengera un jour
Les Martyrs d'Oradour.

[Doc. 6] **Oradour ! Oradour ! Oradour !** Brochure signée Yves de Saint-Hubert

chansons et récits réalistes par Montéhus[24] le Chansonnier du peuple », recueil grand format, sous l'intitulé « Je crie vos misères. Je chante vos espoirs et je glorifie vos Héros et vos Martyrs ». Au milieu de plusieurs chansons, on trouve le monologue *Le Massacre d'Oradour (Histoire vécue),* qui n'attend plus qu'une musique :

> Oradour, Oradour, oh le pauvre village, / Où l'on assassina deux cent cinquante enfants, / Ah je le vois d'ici, le terrible carnage, / Commis par des bandits, par des buveurs de sang.

Les supports mélodiques

La composition sur timbre et la parodie dispensent l'imprimeur de la coûteuse gravure d'une partition. Aussi, la mélodie qui sous-tend une chanson d'actualité doit être bien connue de l'auditoire ; il s'agit donc toujours d'un grand succès populaire. Le meilleur exemple est *C'est une chanson dans la nuit* (1920) paroles de J. Rodor et Dommel, musique de R. Desmoulins. Cette mélodie a servi à des complaintes criminelles – l'affaire Violette Nozière (1933) entre autres[25] – mais a également célébré le départ de Nungesser et Coli[26] (1927). Le dessin mélodique du refrain est particulièrement expressif, servi par la dramatisation du texte :

> Des cris montent vers les cieux, en implorant Dieu, la scène est atroce / Des mères périssent déjà serrant dans leurs bras, leurs pauvres petits gosses…

La popularité d'une mélodie se mesure parfois en dizaines d'années. Ainsi retrouve-t-on *La Paimpolaise* parmi les mélodies des chansons consacrées à Oradour-sur-Glane. Composée par Eugène Fautrier en 1895, elle passe à la postérité avec l'évocation de la falaise imaginaire de Paimpol, sous la plume de Théodore Botrel. On peut remarquer que le texte de cette chanson, en dépit de l'illusion harmonique du passage du mineur au majeur, ne comporte pas de refrain. Ainsi en est-il dans *Le sombre drame d'Oradour-sur-Glane,* qui mentionne « 1er refrain, 2e refrain… ».

Plus récente, mais non moins célèbre, la chanson *Sous les ponts de Paris* figure aussi dans notre corpus. Composée en 1913 par Vincent Scotto sur des paroles de Jean Rodor, elle a accompagné déjà une guerre : plusieurs parodies retrouvées dans des cahiers de chansons de 1914-18 utilisent sa mélodie[27]. Elle a également soutenu les grévistes de 1936[28]. Dans l'imaginaire contemporain, elle est associée à une valse entraînante, et à la joie afférente. Toutefois, si l'on se reporte aux paroles originelles,

24 Gaston Mardochée Brunswick dit *Montéhus* (1872-1952), chansonnier français, auteur de *La butte rouge* (1923). On peut consulter cette feuille à l'adresse : https://medihal.archives-ouvertes.fr/CHANSONS-PAPIER-IMAGES/medihal-01169418v1

25 En Limousin, Françoise Étay a recueilli une version auprès de Mme Irène Serbier. Merci à elle de me l'avoir communiquée.

26 Sous le titre *L'oiseau blanc,* elle figure même au répertoire de musiciens traditionnels creusois.

27 Cf. Ribouillault Claude, *La musique au fusil*, Éditions du Rouergue, 1996, p. 170-174.

28 *Du travail ou du pain,* paroles de D. Ristaux, *Chanson, ça rime pas toujours avec intoxication,* Lyon, Fédérop, 1975, p. 36-37.

on constate qu'il s'agit d'un texte plutôt pathétique sur la condition des clochards parisiens. L'imaginaire associé à une mélodie n'a rien d'immuable : il est le produit d'une époque et de la consommation qui en est faite, écoute, revendication, ou danse…

Notre corpus comporte également une mélodie du répertoire de Tino Rossi, *Le chant du gardian* (Louis Gasté et Jean Féline, 1935), ainsi que *Les grands yeux noirs* (Charlys, 1934), grand succès de Berthe Sylva. On rencontre aussi la mention sibylline *air connu.* Dans quel but cherche-t-on à masquer le support musical de ces couplets ? La réponse se trouve dans la mention annexée à une autre chanson : « sur l'air *Le chant du Gardian,* par autorisation des Éditions Micro, 14, rue Washington, Paris 8e ». La parodie est en effet une activité illégale, connue sous l'appellation de « contrefaçon de chansons », et à ce titre passible de la vindicte de la société des auteurs et éditeurs de musique[29]. Faute d'obtenir l'accord dudit éditeur (ou de l'avoir demandé !), en dissimulant le titre de la mélodie parodiée, on évite les éventuelles poursuites. La difficulté consiste ensuite, pour l'interprète, de retrouver à la lecture des paroles le timbre utilisé. Ainsi *Les crimes des barbares nazis…* de Léon Déplanque semble avoir été écrit sur *Du gris* (Bénech et Dumont, 1920).

Les auteurs

Les chansons d'actualité, lorsqu'elles échappent au dépôt légal, sont rarement signées. Lorsqu'elles le sont, c'est souvent d'un pseudonyme. Ainsi en est-il du « chanteur populaire Marcel », bien difficile à identifier désormais[30]. Trois patronymes émergent de notre corpus : Yves de Saint-Hubert, Léon Lamiche et Léon Déplanque.

Yves de Saint-Hubert signe un récit, une chanson, et un poème. Ce dernier, daté du 18 juin 1944, « sur les ruines fumantes », laisse à penser que l'auteur réside dans les environs. Il cite Jean Jaurès (« Ne peuvent gouverner les peuples ceux dont les mains sont couvertes de sang »), et un couplet de la *Marseillaise* est en exergue de la chanson[31]. Serait-il journaliste ? Littérateur ? Cette feuille volante est déposée à la B.N.F., et c'est le seul ouvrage répertorié de cet auteur. Est-ce encore un pseudonyme ? Quant à Léon Lamiche, qui affiche son état de « chansonnier », nous ne connaissons aucune autre de ses productions à l'heure actuelle.

« Léon Déplanque, le chansonnier populaire » est le seul de nos auteurs à être précisément identifié[32]. D'autres chansons de sa production ont circulé à la même époque, dont un *Hommage au Président Roosevelt,* et *Gloire à l'armée rouge* (portant en vis-à vis sur sa couverture les portraits de De Gaulle et Staline !). Léon Déplanque (1896-1966), né à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais), fut l'un des derniers chanteurs des rues du Nord de la France. Il débute à l'âge de 8 ans dans les ducasses[33] de la région. Dans les années 1920, accompagné de l'accordéoniste Jules Donte de Loos-lès-Lille, il parcourt le Nord et le Pas-de-Calais en proposant ses chansons sur les marchés et les places des grandes villes. Elles ont pour thème des faits divers (*Le crime de Loos, Le satyre d'Haubourdin, Le bandit Dartois…*), ou des parodies humoristiques de succès du jour, dont son grand succès *Ah ! Les belles-mères.* Il est l'auteur d'au moins une trentaine de chansons.
La Libération représente le moment le plus lucratif de la carrière de Léon Déplanque : *Oradour* est tiré à 475 000 exemplaires, *Les glorieux défenseurs de la patrie* à 300 000, et *Les chansons de la victoire* à 275 000. Ceci nous révèle le succès qu'a eu ce type de répertoire, et confirme que la rareté actuelle de ces documents n'est pas due à

29 A.D. Cher, 31U 764, 1er février 1911 : « entre la société des auteurs et compositeurs de musique [...] contre Fernand Daniel imprimeur à Saint-Amand, Simonnet éditeur de chansons à Saint-Amand pour contrefaçon de chansons ».
30 Le cas de « Piérot, chanteur-accordéoniste » sera évoqué plus loin.

31 Voir la reproduction, p. 55
32 Nous remercions Christian Declerck pour les détails qui suivent, extraits de la revue *Nord France* de 1953.
33 La ducasse ou kermesse est une fête populaire annuelle de villages et petites villes, en Bemgique et dans le nord de la France.

un faible tirage, mais plutôt à la difficulté de conservation de ces fragiles documents.

Des sources historiques ?

Une chanson d'actualité, sous l'œil de l'historien, relève de deux problématiques différentes : cette source nous révèle-t-elle des détails originaux de l'événement chansonné ? Nous donne-t-elle des indications sur la réception par l'opinion publique dudit événement ?

La question de la véracité narrative des chansons d'actualité est complexe. Dans certains cas, ces textes peuvent compléter, voire infléchir ou contredire les sources d'archives[34]. Ici, nous ne sommes pas dans le récit d'un fait divers d'Ancien Régime : la photographie, le film, les récits des rescapés, des témoins nous informent aussi complètement qu'il est possible. La chanson n'est alors plus pertinente en termes de source auxiliaire.

Les six textes de chanson retenus racontent les événements d'une façon plus ou moins chronologique et détaillée. La référence aux enfants, aux femmes, à l'enfermement dans l'église et à l'incendie sont les épisodes dramatiques essentiels, bien évidemment. Le texte le plus complet est *L'horrible* (variante : *odieux*) *martyre d'Oradour-sur-Glane,* qui va du rassemblement des habitants sur la place, jusqu'aux détails du massacre. Un élément sujet à polémique intervient dans deux textes[35] : le fait qu'un enfant ait été crucifié sur la porte de l'église. Qualifié de « légende » par un survivant, peut-être faut-il voir dans ces chansons l'origine de cette rumeur ? Léon Déplanque résidant loin du Limousin, au contraire d'Yves de Saint-Hubert qui prétend s'y rendre dès le 18 juin, a peut-être repris cette notation dramatique[36] pour impressionner son auditoire ?

La problématique du vrai et du faux dans les chansons d'actualité et par extension dans le récit journalistique des « faits divers », est un jeu de miroirs[37] : nous nous situons plus dans le domaine du vraisemblable acceptable par l'auditoire, y compris dans la thématique de l'horreur, que du véridique. Le double sacrilège du meurtre dans l'église et de l'assassinat d'enfants trouve en quelque sorte son accomplissement dans l'image du bambin crucifié.

Pour illustrer la complexité d'interprétation de ces textes, et pour faire la transition avec le point suivant, arrêtons-nous sur un texte figurant dans deux des feuilles étudiées. Il s'agit de *Matéo.* À lire le texte, nous suivons l'histoire d'un berger corse qui, « pour échapper à son destin », doit prendre le maquis :

> Adieu clocher de mon village / Vers le maquis le plus sauvage / Je dois partir m'exiler désormais / [...] Adieu je pars et je prends le maquis

Aucun lien apparent avec la guerre, l'histoire ayant plutôt des airs de vendetta sur fond de dispute amoureuse. Seul le mot « maquis » fait écho avec l'actualité. Sur les feuilles étudiées, où figurent rarement les noms des auteurs et compositeurs, on ne peut en savoir davantage ; cependant, en consultant un « petit format » de la chanson[38], on découvre l'histoire complète :

> Chanson vécue née dans les maquis de Dordogne, la plus populaire des chansons du maquis, chanson créée par Piérot le chanteur populaire à l'accordéon aux carrefours parisiens sur les boulevards et rues de Paris. En dépôt chez Pierre Godard, chanteur accordéoniste, 30, rampe du chemin de fer, Angoulême, Charente.

34 En la matière, l'étude de référence est : Guillorel Éva, *La complainte et la plainte. Chanson, justice, cultures en Bretagne (xvie-xviiie siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 589 p.
35 La version enregistrée en 2015 par Monique et Yvon Besson à Champsac (Haute-Vienne) contient cet élément.
36 Elle figure sur l'illustration de couverture, cf. fac-similé du doc. 1.p.53.

37 Kalifa Dominique, « Usages du faux. Faits divers et romans criminels au xixe siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54e année, n°6, 1999, pp. 1345-1362.
38 Disponible en ligne à : http://memoiredeguerre.pages-perso-orange.fr/ffi35/chanson-mateo.htm, consulté le 10 août 2015.

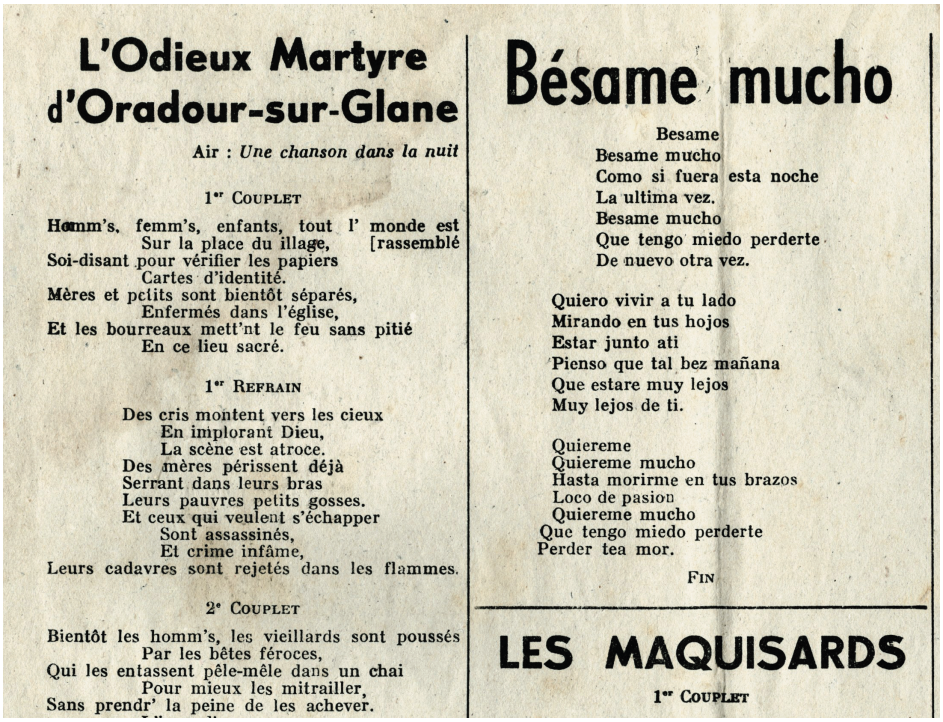

L'Odieux Martyre d'Oradour-sur-Glane

Air : *Une chanson dans la nuit*

1er Couplet

Homm's, femm's, enfants, tout l' monde est [rassemblé
Sur la place du illage,
Soi-disant pour vérifier les papiers
Cartes d'identité.
Mères et petits sont bientôt séparés,
Enfermés dans l'église,
Et les bourreaux mett'nt le feu sans pitié
En ce lieu sacré.

1er Refrain

Des cris montent vers les cieux
En implorant Dieu,
La scène est atroce.
Des mères périssent déjà
Serrant dans leurs bras
Leurs pauvres petits gosses.
Et ceux qui veulent s'échapper
Sont assassinés,
Et crime infâme,
Leurs cadavres sont rejetés dans les flammes.

2e Couplet

Bientôt les homm's, les vieillards sont poussés
Par les bêtes féroces,
Qui les entassent pêle-mêle dans un chai
Pour mieux les mitrailler,
Sans prendr' la peine de les achever.

Bésame mucho

Besame
Besame mucho
Como si fuera esta noche
La ultima vez.
Besame mucho
Que tengo miedo perderte
De nuevo otra vez.

Quiero vivir a tu lado
Mirando en tus hojos
Estar junto ati
Pienso que tal bez mañana
Que estare muy lejos
Muy lejos de ti.

Quiereme
Quiereme mucho
Hasta morirme en tus brazos
Loco de pasion
Quiereme mucho
Que tengo miedo perderte
Perder tea mor.

Fin

LES MAQUISARDS

1er Couplet

Exemple de cohabitation avec des chansons légères [doc. 3]

Ainsi ce *Matéo,* repris ultérieurement par Tino Rossi, n'a de corse que l'apparence… Nous n'en savons hélas pas plus sur les auteurs, Pierre Godard, alias « Piérot » et sur celui qui se cache derrière le pseudonyme de Dumaquis.

La cohabitation de chansons « légères » – tel ce *Matéo,* ou encore *Besame Mucho* ci-dessus – avec des couplets dramatiques est l'élément le plus troublant des feuilles de chansons de la Libération : sur une même page voisinent *Le chant des partisans, Frou-Frou,* et *L'odieux martyre d'Oradour-sur-Glane.* Il n'y a pas meilleure source pour capter cet « air du temps » de l'été-automne 1944 : une volonté débridée de se réjouir, malgré le souvenir oppressant des exactions passées. Il en résulte un bric-à-brac chansonnier où les airs de danse côtoient les refrains d'actualité. Un seul document, *Les chants populaires,* établit un tri : une page d'hommage au maquis *(Le chant des partisans, La romance du maquis)*, une de parodies comiques *(À coup d'mitraillette dans…, Le chant du départ de messieurs les Fridolins)*, une de couplets plus sentimentaux *(Matéo, La Paloma)* et enfin la dernière consacrée à Oradour-sur-Glane.

D'ailleurs, une de ces feuilles le proclame haut et fort : *Débochons-nous !* Comme pour s'en purger, on explore toutes appellations des soldats ennemis : teutons, germains, boches, prussiens, fridolins, nazis, fritz, vert-de-gris… Cette catharsis prend des allures surprenantes : l'éditeur Marcus publie bien vite un recueil d'histoires drôles circulant sous l'occupation[39]. L'humour français aurait-il gagné la guerre ?

Les mutations de l'information

Au-delà de l'émotion qu'elles provoquent encore de nos jours, les chansons traitant d'Oradour-sur-Glane sont une ultime butte témoin des médias passés : écrites, diffusées par des musiciens et chansonniers quasi-anonymes (Piérot, Léon Déplanque et consorts), elles se répandent suivant un réseau qui vit ses derniers jours.

Plus que la presse – trop vite acquise à

39 *On blaguait sous la botte*, Marcus éditeur, 33, Fb Saint-Martin, Paris 10e.

l'ennemi –, c'est la radio qui sort la grande gagnante de l'Occupation. La B.B.C. y est pour beaucoup.
Désormais, c'est la T.S.F. qui annonce les nouvelles. Le corollaire immédiat est la disparition de l'art populaire dans le façonnage de l'actualité. Même si certains chansonniers connaîtront leur heure de gloire sur l'antenne de Radio-Luxembourg après la guerre, leur vedettariat entérine la disparition d'une *vox populi* chantant l'actualité sur des mélodies connues. Le recours exclusif aux « mass media » est en marche.

Les chanteurs des foires et des rues s'en vont disparaissant. Autant que les supports – le disque a remplacé le « petit format » –, les goûts musicaux évoluent et dorénavant l'attrait de la nouveauté l'emporte sur le plaisir renouvelé de chanter les mêmes mélodies avec des paroles au goût du jour, au besoin bricolées par le chanteur lui-même.

Quelques témoignages subsistent néanmoins de chansons d'actualité d'après-guerre. Une complainte sur les empoisonnements de Pont-Saint-Esprit a été chantée sur des places du Midi[40], et il y aurait eu une complainte écrite sur l'affaire Dominici[41], dit-on. La quête de la chanson d'actualité la plus récente n'est pas close.

J.-F. « Maxou » Heintzen
La Chavannée/CHEC,
Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

40 Merci à Claude Flagel pour son témoignage.
41 Merci à Catherine Perrier pour son témoignage.

Textes des chansons d'Oradour

L'affreuse tragédie d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944

Air : *Vous avez de grands yeux noirs*, paroles du chansonnier Léon Lamiche

1.
On sait que les Allemands, sans rien respecter
Pendant toute la guerre
Ont commis tant de lâches cruautés
Dans toute leur grande haine ;
Race de bandits, répandant partout
Le deuil et la misère
À Oradour-sur-Glane, quel triste sort
Ces bourreaux ont semé la mort.

1er refrain
Pauvres martyrs d'Oradour,
Victimes de la horde nazie
Oh ! Quelle affreuse tuerie
Vous serez vengés un jour
Dans le feu et dans le sang.
Les Allemands en vraies bêtes féroces
Ont commis des crimes atroces,
Pour eux c'est le châtiment.

2.
Puis le 10 juin, dans ce bourg limousin,
À Oradour-sur-Glane,
Pour les vieillards, les femmes, les bambins
Se joue l'horrible drame
C'est le martyr [sic] de tous ces pauvres gens,
Dans les ruines fumantes,
Et c'est la lutte contre la mort,
Partout des cris d'épouvante.

2e refrain
Pauvres martyrs d'Oradour,
Victimes de la horde nazie
Quelle affreuse tragédie
Dormez en paix pour toujours
La France veille sur vous
Souvenir de vos humbles souffrances
Teinte d'or l'aube d'espérance
Pauvres martyrs d'Oradour.

Ils ont tué mon père, Chanson vraie, Oradour, martyrisée par les Nazis pendant l'Occupation.

Paroles de Léon Déplanque, le chansonnier populaire, sur l'air *Le chant du Gardian,*
par autorisation des Éditions Micro, 14, rue Washington, Paris 8e

1.
Sur la porte de sa maison,
J'ai vu un tout petit garçon,
Dans un sanglot, la mine triste,
Disait parlant des teutons :

Refrain
Ces bandits, ils ont tué mon père,
Sur la porte, là, devant mes yeux,
Malgré les cris de ma pauvre mère,
Sans pitié, partirent les coups de feu.
Et je vis, mon brave papa,
Plein de sang quand il s'écroula
En criant dans sa souffrance,
Vive la France.
Mais l'officier prussien, fou de rage,
Sur mon père s'élança soudain,
À coups de cross' écrasa la face
De mon malheureux père comme un chien.

2.
Ils ont brûlé notre maison,
Et sur la porte ces démons
Ont crucifié mon petit frère
Que maintenant nous pleurons.

3.
Pas de pitié pour les Allemands
Tueurs de femmes et d'enfants,
Qui ont semé deuils et misères
Et fait pleurer les mamans.

Dernier refrain
Nos alliés gagneront la guerre
Et supprimeront les assassins.
Tous ensemble, nous vengerons mon père,
Maudissant ces ignobles vauriens.
Oui, papa, on te vengera,
Ils sont là, nos braves soldats
Et se battent dans la souffrance
Pour la France
Oradour restera dans l'histoire,
Le souvenir de ces crimes affreux
Commis par les barbares notoires
Sur de pauvres innocents malheureux

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

Complainte

Air : *C'est une chanson dans la nuit.*

1.
Homm's femm's, enfants tout l'mond' est assemblé
Sur la place du village
Soi disant pour vérifier les papiers,
Cartes d'identité.
Mères et petits sont bientôt séparés, enfermés dans l'église
Et les bourreaux mett'nt le feu sans pitié, en ce lieu sacré.

Premier refrain :
Des cris montent vers les cieux,
En implorant Dieu, la scène est atroce
Des mères périssent déjà
Serrant dans leurs bras,
Leurs pauvres petits gosses
Et ceux qui veulent échapper
Sont assassinés et, crime infâme,
Leurs cadavres sont rejetés dans les flammes.

2.
Bientôt les homm's les vieillards sont poussés
Par les bêtes féroces
Qui les entassent pêle-mêle dans un chai
Pour mieux les mitrailler
Sans prend' la peine de les achever l'incendie recommence
Devant les yeux des boches assoiffés de sang, de cruauté.

Deuxième refrain :
Des cris montent vers les cieux,
En implorant Dieu, vision d'horreur
Mais les Boches sans remords
Sèment partout la mort,
D'affreuses douleurs.
Ils incendient les maisons,
Tuant sans raison, par esprit d'vengeance
Agissant comme des démons contr' la France.

3.
Tout le villag' maintenant consumé, ce n'est plus que des ruines
Et partout des ossements calcinés qu'on n'peut identifier
Combien de deuils, de misères et de sang restent sur leur passage
Et les Français se rappel'ront longtemps de l'horribl' carnage.

Troisième refrain :
Les martyr' seront vengés, l'ennemi châtié sans aucune clémence
Leurs crim's jamais oubliés resteront gravés dans l'esprit d'la France
Pour eux ce s'ra l'échafaud, douze ball's dans la peau, même le supplice
Car pour eux ce sera bientôt la justice

Complainte / L'odieux martyre d'Oradour-sur-Glane

Air : *Sous les ponts de Paris*

1.
Les peuples libres se souviendront toujours
Dans un petit village, de notre cher pays
Avides de carnage, les hordes s'en sont pris
Ne trouvant pas c'qu'ils cherchaient là
Et pour un prétexte infâme
Ils ont pillé, brûlé, tué
Et fait tout périr dans les flammes

Refrain
Soyez maudits, soldats, la France n'oubliera pas
Ce qui fut fait un jour sur cette terre
Par des soudards, des brutes sanguinaires
Votre civilisation n'est que de l'illusion
Les peuples libres se souviendront toujours
Du crime d'Oradour.

2.
Et dans l'église austère, des gens furent traînés
En faisant leur prière, ils furent assassinés
Des p'tits enfants, criant : « Maman ! »
Furent jetés dans les flammes
Et sur la porte du lieu sacré
Un p'tit bambin fut crucifié

3.
On a vu sur la terre bien des atrocités
Les malheurs de la guerre, et toutes ses cruautés
Et cependant, dans nos tourments
Malgré l'ardeur de notre tâche
Nous vous disons et vous jurons
Que vous êtes un peuple de lâches.

Le sombre drame d'Oradour-sur-Glane

Air : *La Paimpolaise*, paroles du chansonnier Léon Lamiche

1.
Parmi les crimes les plus atroces
Il n'en est pas de plus cruel
Commis par tous ces maudits boches
Dont le cœur est rempli de fiel
Et les Allemands comme de vrais brigands

1er refrain
Ces nazis, brutes sanguinaires
Agissant comme des bandits,
Semant partout deuils et misères
Dans toute la France meurtrie.

2.
Et c'est à Oradour-sur-Glane
Coin si paisible et charmant
Que se joua l'horrible drame
Car les femmes et les enfants
Sont lâch'ment frappés, tués, massacrés.

2e refrain
Et devant cet affreux carnage,
Sans pitié pour ces pauvres gens,
Les nazis dans une folle rage
Mitraillent tous les habitants

3.
L'église est le lieu du supplice
De ces martyrs c'est le tombeau,
Aucun n'échappe à la traîtrise,
À la haine de ces bourreaux
Dans le feu, le sang, partout des mourants.

3e refrain
Et parmi les ruines fumantes
Rien que des cadavres noircis
C'est l'agonie dans la tourmente
Des gens arrachés au logis.

4.
Ces pauvres gens moururent en braves
Car ils avaient le cœur français.
Tandis que ces brutes sauvages
Riaient de leurs tristes forfaits.
Châtions sans merci, cette horde nazie !

4e refrain
Des victimes d'Oradour-sur-Glane
Sachons tous être les vengeurs,
Inscrivons leurs noms dans l'histoire
Et couvrons leurs tombes de fleurs.

Oradour

Paroles de Jean Lançois, musique de Paul Arma[1]

1.
Ils ont massacré les martyrs d'Oradour.
Ils ont rassemblé aux sons du tambour
Les maris, les enfants et les femmes
Prenant dans leurs bras des bébés souriants,
Ils les ont poussés froidement, durement
Vers l'église et la mort dans les flammes !

Refrain :
Pensons toujours aux victimes
De l'injuste et cruel tourment.
Comment oublier ces crimes :
Guernica, Oradour,
Faisons le serment d'en garder le souvenir.

2.
Ils ont mis le feu à l'église, aux enfants,
Ils ont mitraillé tous ces innocents.
Et parmi les appels et les râles,
Ils ont achevé les blessés, les gisants.
Puis ils ont flambé, froidement, durement
Les vivants, les mourants, le village.

3.
Brûlant les mourants, les vivants, les blessés,
Ils ont froidement, durement compté
Ne laisser nul témoin qui survive.
Alors ils ont bu et chanté et hurlé,
Bourreaux durs et froids, plus affreux, enivrés !
Quelle mort châtiera ces vampires ?

1 Reproduit dans : Chimello Sylvain, *La résistance*… p. 261.

Maçons de la Creuse, migrants en Bourgogne

Dominique Lecointre-Montagne

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

L'auteur : Dominique Lecointre-Montagne Descendante de maçons de la Creuse, elle s'attache à retrouver leurs traces dans les différentes régions françaises. Après avoir évoqué, en 2013, la migration à Lyon, elle propose un historique de celle vers la Bourgogne.

Résumé : La découverte à La Rochette (23) du livre de comptes du maçon Jean Theillard (1814-1890) qui migrait en Côte-d'Or et Yonne a conduit l'auteur à approfondir l'histoire de cette destination, la troisième après Paris et Lyon. La construction de forges et du canal de Bourgogne, puis celle des lignes de chemins de fer ont fait perdurer la tradition jusqu'à la guerre 1914-1918. Mais les maçons y réalisaient aussi de simples chantiers de maçonnerie dans des villages ; la mare de Vaugimois (21) est la preuve de cette contribution des maçons de la Creuse à la vie quotidienne de zones rurales de Bourgogne.

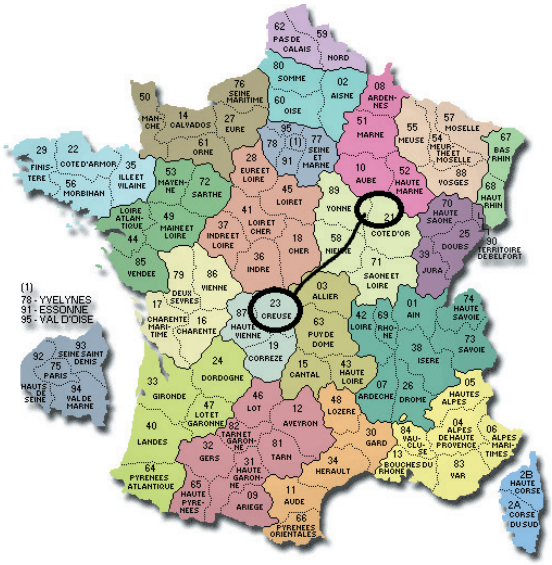

La présence de maçons de la Creuse en Bourgogne et plus précisément en Côte-d'Or et Yonne est ancienne ; elle remonte sans doute au XVIe s., mais de façon certaine à la fin du XVIIe s.[1]. Elle se caractérise, dès le milieu du XVIIIe s. par une installation définitive de certains Creusois qui s'y marient et fondent des familles dont certaines perdurent en 2015. Pour les maçons de la Creuse, après Paris et Lyon, la Bourgogne était la troisième destination de migration. Pour illustrer cette histoire séculaire, je vais prendre quelques exemples de migrants creusois selon leur date d'arrivée, leur type de chantier et leur lieu de travail.

Une présence dès le XVIe s.

La présence de « Limousins » semble établie dès le début du XVIe s. en Bourgogne. Ainsi des maçons limousins ont participé aux travaux de la cathédrale d'Auxerre (89) vers l'an 1500. Selon des actes notariés, quelques maçons viennent déjà du Limousin : des maçons d'Auxerre s'associent à des « maçons étrangers » en 1509 pour le chœur de l'église de Véron (au sud de Sens). Sont cités : Jean Oullemain dit Seulion, Marc Alexandre et Claude Ferrat, maçons « de Creuse présents à Auxerre ».

Une migration certaine dès la fin du XVIIe s.

La migration de maçons creusois en Bourgogne est avérée dès le début du XVIIe avec l'exemple des Botte (Bothe)

1 Voir le n°1 de *D'onte ses*, printemps 2010 Pierre Leclerc *Maçons limousins à Auxerre en 1692.*

originaires de Saint-Sulpice-les-Champs et Fransèches qui perdurent en 2015 à Lézinnes (89). Témoignent de cette présence les actes suivants :

- André Bothe, tailleur de pierre, est parrain d'Adrienne Beurdeley le 9 juillet 1657 à Corsaint (21).
- Jacques Botte âgé de 22 ans, originaire de Saint-Sulpice, province de la Marche, diocèse de Limoges, est inhumé le 6 novembre 1709 dans le cimetière de Champigny-sur-Yonne (89) où il est décédé. Antoine Sacou, maçon, assiste à cet enterrement.

La famille Botte qui en Creuse passera de Saint-Sulpice à Fransèches s'installera définitivement dans l'Yonne au milieu du XIXe avec l'arrivée de :

- Jacques Botte né le 4 octobre 1811 au village de Durazat de Fransèches, fils de Jean, maçon et cultivateur, originaire de Concizat de Saintt-Sulpice-les-Champs et de Jeanne Tixier. Il épouse le 21 janvier 1839 à Lézinnes (89) Marie Catherine Narcisse Dorotte née en 1820 à Pacy-sur-Armançon (89). Jacques Botte décède le 26 octobre 1896 à Lézinnes (89) où sa descendance vit toujours.

Une migration au XVIIIe s. pour la construction de forges.

L'histoire de la famille Chaumeton originaire de Lupersat est liée à la construction d'une grande forge à Montbard-Buffon (21). Des descendants de cette famille qui comptent plusieurs générations de maçons et tailleurs de pierre vivent toujours en Bourgogne en 2015.

- En 1751 à Montbard, François Chaumeton, maçon, né à Lupersat en 1719, fils d'Annet et de Louise Blancher, épouse Jeanne Manicy. Il se remarie, toujours à Montbard, en 1756 avec Marie Anne Bacheley dont il aura deux fils : Nicolas et François, tous deux maçons et tailleurs de pierre, qui auront une nombreuse descendance.
- François Chaumeton fait venir son neveu Antoine Chaumeton né en 1749 à Lupersat, fils de Georges et de Françoise Chassenerie, qui se mariera à Buffon (21) en 1775 avec Marguerite Bridant, puis en 1788 avec Jeanne Bazin. Antoine, maître-maçon, vint travailler à la construction des forges du Comte de Buffon



Grande Forge de Buffon. photo DLM 2014

Georges Louis Leclerc, comte de Buffon, Intendant du Jardin du roi (Museum d'histoire naturelle), entreprit, à la demande du roi, de nombreuses expérimentations sur la fusion et le traitement des minerais de fer en Bourgogne, région de tradition sidérurgique. Cette activité le conduisit à créer en 1768 sa propre forge ; il s'agit de la Grande forge de Buffon, (à quelques kilomètres de Montbard). Chef d'œuvre de patrimoine industriel, ce complexe intégré rassemble en un seul lieu toutes les étapes de la fabrication du fer : le haut-fourneau, l'affinerie et la fenderie. Les ateliers sont entourés de canaux qui apportent l'énergie hydraulique nécessaire à l'activité des soufflets en bois et de deux roues à aubes. Les maîtres et ouvriers étaient logés sur place afin d'optimiser le rendement. La forge a été active pendant un siècle, puis convertie en cimenterie jusqu'à un incendie en 1923 qui mit fin à toute activité industrielle.



Depuis 1978 elle constitue un monument historique privé, ouvert au public.

Antoine Chaumeton eut deux fils, Cyr-Antoine et Louis, nés à Buffon (21) et aussi maçons. Plusieurs générations de maçons en découlèrent ! Leurs descendants sont toujours établis dans la région.

Des migrations pour la construction du canal de Bourgogne à partir de 1777

La présence des Creusois est renforcée à la fin du XVIIIe quand la construction du Canal de Bourgogne est lancée à partir de 1777. Dans ce contexte, on relève malheureusement la mort de plusieurs maçons creusois dans l'Yonne comme par exemple :

– en 1783, Léonard Besson originaire de Fransèches décède à Laroche-Saint-Cydoine (89) « alors qu'il travaillait au Canal de Bourgogne. ». La même année et au même lieu meurt François Florent, 19 ans, natif de la paroisse d'Ars dont le père Antoine, déclarant, est maître-maçon.

– en 1799, Jean Bojeanneau, lui aussi de Fransèches, 66 ans, décède à Brienon-sur-Armançon (89).

La construction du canal de Bourgogne s'étale de 1777 à 1832 ; cette opération a déclenché un appel de maçons qui, par la suite, ont su trouver des travaux dans cette région.
L'idée du canal de Bourgogne était très ancienne et remontait pour le moins au XVIe s. au temps de Louis XII ; de multiples études et projets lui furent consacrés, mais il faut attendre le 7 septembre 1773 pour qu'un édit de Louis XV en ordonne la construction. Les premiers travaux commencent en 1777 sur la section Laroche – Tonnerre ; en 1781 débutent ceux de la section de Dijon à la Saône. Mais pendant la Révolution les travaux sont interrompus pour reprendre en 1808 avec une nouvelle équipe d'ingénieurs qui reprend les études et élabore le projet définitif.
La construction du canal de Bourgogne va alors se concrétiser et aboutir à une artère fluviale de 242 km avec 189 écluses en pierres de taille et moellons, 28 ports et communes traversées, et de nombreux ouvrages d'art. Parmi ceux-ci, le souterrain de Pouilly sous la voûte du même nom, qui a été construit en 7 ans de 1825 à 1832 en creusant 32 puits d'aération ; au cours de ce creusement réalisé sous la direction de l'ingénieur Philibert Lacordaire, il y eut malheureusement 200 morts. En 1832 le canal de Bourgogne est entièrement achevé et livré à la navigation fluviale ; c'était l'aboutissement d'un vieux rêve de deux siècles.

Les migrations « ordinaires » de la première partie du XIXe

Après la construction du canal de Bourgogne, les Creusois continuèrent à migrer de façon saisonnière en Bourgogne où ils trouvaient des chantiers ponctuels de construction, travaux ou réparations pour des particuliers et des communes. C'est le cas de Jean Theillard
Jean Theillard, fils de Jean, maçon, et Marie Riquard, est né le 20 octobre 1814 aux



Canal de Bourgogne à Ancy-le-Franc. photo DLM 2014

Essarts de Fransèches. Il se marie en 1840 avec Anne Roudet de Lioreix de La Rochette où il s'installe. Son livre de comptes de 1849 à 1855 permet de le suivre en Bourgogne, aux limites de la Côte-d'Or et de l'Yonne dans un triangle Châtillon-sur-Seine - Montbard - Tonnerre. Il y travaille en tant que maître-maçon avec une équipe les deux premières années, puis seul. Le livre de comptes est assez peu rigoureux mais donne de précieuses indications sur la réalisation de *petites* opérations pour des particuliers ou des collectivités dans une quinzaine de communes.

Parmi les chantiers mentionnés dans le livre de comptes on peut citer :

Ci-dessous: Carte de la zone de migration de Jean Theillard avec indication des communes où il a travaillé.

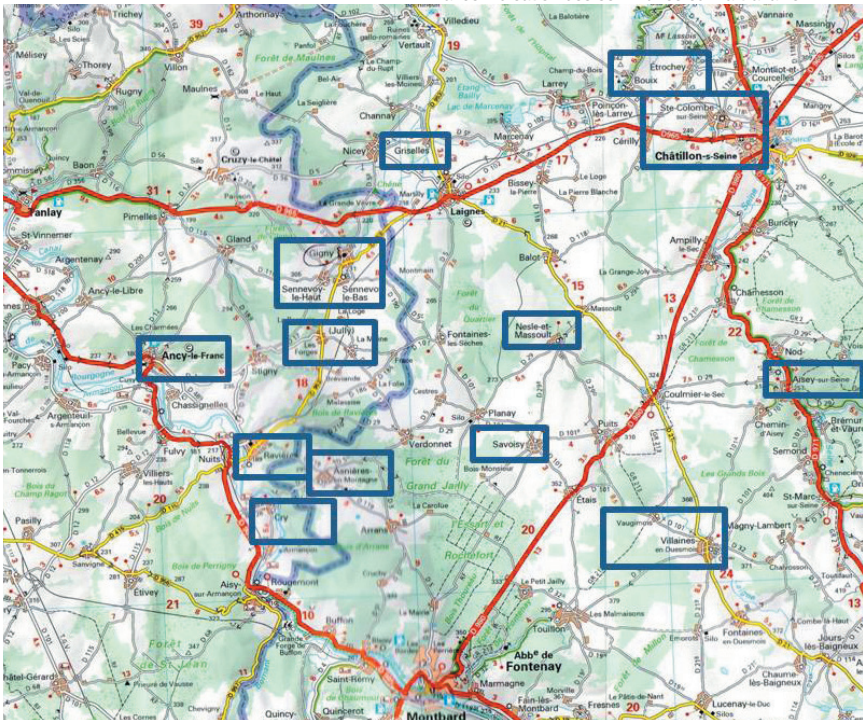

- à Chatillon-sur-Seine (21) : en 1850 un ouvrage de maçonnerie et en 1855, avec Lecuyer entrepreneur, une adjudication de 106 fr. sur un chantier de 1 262 fr.
- à Sainte-Colombe (21) : en 1849 un mur de soutènement et un chantier payé 780 fr. pour Testard-Chamblon
- à Ancy-le-Franc (89) : en 1853 réparation des fossés d'assainissement de la gare
- à Ravières (89) : en 1851 une cheminée et un fourneau à cuire le plâtre
- à Cry-sur-Armançon (89) : en 1851 une maison de garde aux carrières.

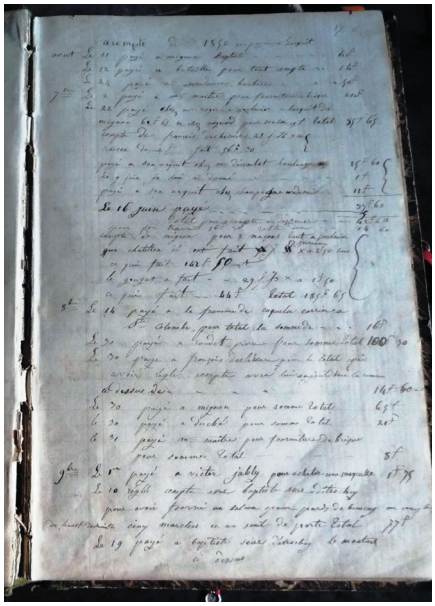

Extrait du livre de comptes de Jean Theillard. archives familiales.

Un chantier de Jean Theillard mérite une attention particulière.

La mare de Vaugimois, commune de Villaines-en-Duesmois (21)

Cette réalisation est celle que Jean Theillard a la mieux décrite dans son livre de comptes ; au début du livre ont été consignés les marchés et journées relatifs à ce chantier. Des données figurent aussi dans les pages dépenses et recettes. C'est une fort belle mare avec bahut et cordon ; elle est de forme ovale, ouverte aux deux extrémités entre deux murs maçonnés.

Au Recensement de 1856, Villaines-en-Duesmois a 674 habitants dont 570 au bourg et 85 à Vaugimois. Les habitants (selon l'instituteur de 1888), « gens paisibles et laborieux sont occupés pour la plupart aux travaux agricoles. Beaucoup sont aussi bûcherons, sabotiers ou charrons ». Une commune rurale donc qui ne semble pas susciter un appel d'ouvriers du bâtiment ! Dans le hameau où Jean Theillard est venu construire une mare, il y a 24 maisons et 27 ménages composés de propriétaires-cultivateurs, de bergers et de domestiques. Y habite aussi Pierre Bourdier, maçon, veuf de 60 ans qui était né en 1793 à Mainsat en Creuse et s'était marié en Côte-d'Or.

Le chantier se déroule de janvier à août 1855 et s'effectue *en régie*, c'est-à-dire en facturation des frais réels au commanditaire, la commune de Villaines. Cette formule explique sans doute pourquoi Jean Theillard a si bien tenu les comptes !
Pour cette opération, Jean Theillard commence par passer des marchés pour les matériaux nécessaires :

a- le 28 janvier il passe marché avec Gérard de Touillon, marchand de chaux, pour la totalité de la chaux nécessaire à raison de 15 fr. le m^3.
La chaux sera livrée par voitures dont les cubages précis sont notés, les 14 avril, 5 mai, 20 mai et 22 juillet, pour un coût total de 10,59 fr.

b- Le 8 avril il passe un marché avec Charton, marchand de ciment à Touillon, pour la totalité du ciment qu'il faudra pour la mare de Vaugimois à raison de 55 centimes le décalitre.
Il reçoit les 8 avril, 21 juin, 11 juillet et 23 août un total de 90 décalitres de *ciment rouge*, soit une dépense de 49,50 fr.

c- le 9 avril il achète la totalité des pierres à Raillard de Villaines, carrier qui exploite la carrière des Garennes pour la somme de 15 fr.

En juin, 3,5 journées sont payées 11 fr. à Raillard.



La mare de Vaugimois (21). photo DLM 2014

Le 1er mai il *marchande au pan* les mètres de pierre de taille pour le bahut et le cordon-dessus à raison de 2,50 fr. le mètre, et ceux de moellon piqué à raison de 2,25 fr. le m².
Le règlement du compte avec Nageotte, carrier à Villaines, aboutit à une dépense totale de 172,95 fr. décomposée ainsi :
31m 68 de bahut – hauteur 0,59, largeur 0,40 – donnant un cube de 7,47 à 15 fr. le mètre, soit 112,05 fr.
Pour la fourniture de moellons piqués : 29 fr.
Pour le cordon : 7,40 fr. Fourniture de 2 bornes : 3,50 fr.
Journées faites par Nageotte : 21 fr.

À ces achats de matériaux s'ajoutent des journées de travail :

- Du au 12 avril au 31 mai, 17,5 *journées faites en régie* sont notées pour 43,75 fr.
- Du 23 avril au 26 juillet, 60,5 journées de tailleurs de pierre sont notées pour 158,75 fr. ; certains jours il y a 4 ouvriers.
- Du 31 juillet au 11 août, 23,25 *journées employées en régie* sont notées, mais sans chiffrage du coût. (Il s'agit peut-être de celles effectuées par lui-même ?). Par contre il note le 2 août : *j'ai deux chevaux pour remblais*, et le 8 août : *deux chevaux chacun 4 heures de travail.*

Les pages du livre de comptes sur les modalités du chantier sont assez précises, en revanche les données sur les dépenses et recettes ne sont guère exploitables, d'autant moins qu'elles se terminent fin mai 1855, donc avant la fin du chantier. On notera simplement que Jean Theillard a fait travailler, outre des tailleurs de pierre, un terrassier nommé Coulommier, un dénommé Rousseau avec utilisation d'un cheval pendant 7 journées payées 12 fr. chacune, et trois maçons dont Bourdier habitant Vaugimois mais né en Creuse.
La mare de Vaugimois fut un chantier d'environ huit mois, plus complexe qu'on ne peut l'imaginer car, pour le mener à bien, Jean Theillard a dû traiter des marchés avec des fournisseurs de matériaux et plusieurs corps de métiers dont des tailleurs de pierre et des maçons. Il devait agir comme maître d'œuvre même s'il travaillait en réalité pour le compte d'un entrepreneur de Chatillon-sur-Seine qui était l'adjudicateur retenu par la commune.

Un beau travail de maçon creusois ! Mais comment et pourquoi un maçon du village de Lioreix est-il venu réaliser un si modeste chantier dans un hameau aussi petit que le sien à 400 km ? C'est le mystère des migrations des maçons de la Creuse !

Comme lors des siècles précédents, la migration des Creusois devient parfois définitive suite à un mariage pendant le XIXe s.. On note deux exemples de maçons creusois qui ont fait souche en Bourgogne :

- L'association des Maçons de la Creuse a rencontré il y a une dizaine d'années les descendants de Georges Ducherpozat né à Rougnat en 1787, descendants qui ont

toujours une entreprise viticole créée en 1832 à Fixin (21), commune au sud de Dijon limitrophe de Gevrey-Chambertin.

- Silvain Bord, fils de François laboureur et Elisabeth Tartary, né à Fransèches en 1801, se marie le 31 mars 1831 avec Légère Alviset à Villiers-le-Duc (21) où il mourra en 1889. Jean Theillard travaille avec lui ; son livre de comptes indique en novembre 1850 ; *reçu 54 f. de Silvain Bord pour deux maçons que je lui ai fournis*. Une descendante de Silvain Bord a contacté en 2015 l'association des Maçons de la Creuse en apprenant par la presse notre histoire.

De la migration saisonnière à la migration définitive à la fin du XIXe s.

Dans la seconde partie du XIXe s. la migration saisonnière des Creusois va être largement motivée par la construction des lignes ferroviaires liées au PLM (Paris Lyon Marseille). C'est ainsi qu'Etienne Verguet, fils de Jean et Marie Amathieu, né en 1843 à Lépinas, vient travailler en 1878 sur le viaduc de Sainte-Colombe-sur-Seine (21) qui fait partie de la ligne Nuits-sous-Ravières à Châtillon-sur-Seine (21), concédée en 1857 à la compagnie PLM. En 1879 Etienne Verguet travaille au chantier d'agrandissement de l'usine *Quillot et frères – fabricants de ciment portland artificiel* à Frangey, commune de Lézinnes (89).

La vie des migrants était parfois agitée car les chantiers ferroviaires, où se mêlaient des hommes d'origines diverses, n'étaient pas exempts de rivalités et de bagarres qui pouvaient très mal se terminer comme celle dont fut victime un maçon de Chénerailles.
À Lézinnes (89), la réalisation de deux tunnels ferroviaires a induit le recrutement d'une main d'œuvre importante, notamment de maçons de la Creuse et du Centre de la France, appelés « Les Auvergnats », mais aussi d'hommes du nord du pays appelés « Les Belges ». La présence de ces deux communautés a engendré de nombreuses rixes pouvant aller jusqu'à la mort. C'est ainsi que le 8 mai 1848, à Pacy, Joseph Rougeon, 30 ans, maçon né à Chénerailles, est mort *victime de violences extérieures ayant déterminé la strangulation*, selon le rapport fait à la justice par trois médecins, Campenon de Tonnerre, Pacot et Munier de Lézinnes.

À la fin du XIXe s. la migration devient souvent définitive par l'installation de couples venus de la Creuse. Ces familles seront bien souvent frappées par la guerre de 1914-1918.



Les toits de Chatillon-sur-Seine et église Saint Nicolas.
Photo DLM – 2014





Les frères Sauvanet, sur la plaque « Aux morts pour la Patrie 1914-1918 » dans église Saint-Nicolas de Chatillon-sur-Seine (21) photo DLM - 2015.

Deux exemples :

- Eugène Sauvanet, né en 1856 à Fransèches, fils de Jacques, maçon, et d'Anne Capitaine, épouse en 1881 dans sa commune natale Marie Paine du même lieu. Le couple va s'installer rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine (21) où naissent leurs trois fils : Victor en 1882, Albert Edouard en 1885 et Emile Henri en 1890 ; ces deux derniers vont mourir pour la France dans la Meuse, Albert le 7 janvier 1916 et Émile le 25 janvier 1915. Ces deux fils de Creusois figurent sur le monument aux morts de Châtillon-sur-Seine et la plaque commémorative 1914-1918 de l'église Saint-Nicolas, mais aussi sur le monument de Fransèches.

- Pierre Colomberon, maçon, épouse à Anzème en 1839 Jeanne Pignon ; leur fils Simon naît en Creuse en 1841, puis le couple migre à Griselles (21) où ils habitent lors du mariage à Laignes (21) en 1866 de Simon Colomberon, maçon, avec Marie-Louise Hérard, fille d'un vigneron.
Simon Colomberon a neuf enfants nés à Laignes (21) entre 1867 et 1883. Deux fils morts tous deux en 1918 figurent sur le monument aux morts : Ernest Louis soldat du 58e RTI et Paul Simon soldat du 11e RA. La famille Colomberon est durement touchée car meurt aussi pour la France en 1917 Maurice Eugène Tripier, fils de Paul et Jeanne Colomberon (fille de Pierre et Jeanne Pignon) ; en témoigne le monument aux morts de Griselles (21).

L'évocation de quelques maçons originaires de différents secteurs de la Creuse montre leur présence très ancienne et pérenne en Bourgogne. Il y avait une tradition et certainement des *réseaux* entre les anciens et les plus jeunes, mais aussi probablement entre les migrants saisonniers et ceux qui s'étaient installés après mariage ; et cette tradition peut expliquer pourquoi de simples maçons creusois partaient à 400 km pour réaliser des chantiers de maçonnerie dans des villages souvent aussi petits que les leurs.

Dominique Lecointre-Montagne

Sources et Bibliographie

Archives en ligne de Creuse, Côte d'Or et Yonne

Bases de données des associations Cghml, Gendep23, Généalogie23

Bulletins de l'association des Maçons de la Creuse

Archives de la famille Sedon de La Rochette (23)

Jacqueline Sabourin
Les maçons d'une petite commune de la Creuse, La Rochette
édité en 1983.

Dominique Lecointre-Montagne
Jean Theillard un maçon de la Creuse dans le Tonnerrois,
bulletin « nos ancêtres et nous » de l'Union Généalogique de Bourgogne, n°143 -2014.

M.Quantin
De l'intérêt historique des anciens dépôts d'actes notariés,
bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1848, volume 2.

Françoise Botte
Les maçons de la Creuse en Tonnerrois
bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois, mai 2015.

Merci à l'association des Amis de Chatillon-sur-Seine (21),
à Françoise et Yves Botte de Lézinnes (89),
à Claude Garino, Edith et Joseph Roger de Jully (89), et
à Christine Perrot de Talant (21), pour leurs informations sur les Creusois de Bourgogne et leur accueil chaleureux.

Le squelette de l'inconnu retrouvé en 1913, sous le plancher d'une dépendance du château de Montcigoux



photo Bernard J. Aumasson

C'est une histoire de crime, d'argent, de sexe et de rivalité au sein d'une famille aristocratique du Limousin de la fin du XIXe siècle, qui a fait l'objet d'un feuilleton dans le *Courrier du Centre* en 1933 après la découverte en 1913 d'un squelette inconnu. Les fantasmes ont généré une légende qui avec le temps est devenue réalité. Bernard Aumasson généalogiste du Cghml a considéré que cette histoire était « cousue de fil blanc ! »... Il a donc décidé de le démontrer.

Nous avons choisi de publier le texte intégral du feuilleton de 1933 et d'y insérer les conclusions de Bernard J. Aumasson.

JJM

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

La sombre tragédie du château de Monsignal ou

Les surprenantes affabulations autour du château de Montcigoux

Récit d'Antoine Valérie publié du 23 au 29 avril 1933 dans *Le Courrier du Centre,* corrigé par Bernard J. Aumasson à partir des recherches effectuées en 2013 et 2014

Le Courrier du Centre
Dimanche 23 avril 1933

Dans ce récit, d'une indiscutable authenticité, il va être question d'un châtelain disparu après un voyage en Amérique et dont le squelette devait être retrouvé 50 ans plus tard. Il avait été assassiné à son retour.

I

Le récit dont nous commençons aujourd'hui la publication n'emprunte rien à la fiction. Les faits que nous avons entrepris de retracer sont véridiques. Ils firent, il y a 20 ans, l'objet d'une relation succincte dans notre journal et d'un contrôle sérieux. Dans le numéro de la Voix Limousine du 21 janvier 1933, Jean Roman, a publié une intéressante nouvelle y faisant une discrète allusion, sous ce titre évocateur : « Le crime du château. » Car c'est bien d'un crime lointain dont il sera question par la suite, crime mystérieux tenant du roman, dont les mobiles se perdent dans la brume des années écoulées depuis qu'il fut commis.

Un châtelain revenant d'un voyage au pays de l'or, en Amérique, après une longue absence, disparut subitement. Une seule personne devait le revoir vivant, son frère ; nul ne devait plus entendre parler de lui. Puis un beau jour, longtemps, bien longtemps après cette extraordinaire disparition, le sol allait livrer un redoutable secret.

Les faits

Les encarts qui émaillent l'article du Courrier du Centre*, tel qu'il fût publié du 23 au 29 avril 1933, permettront au lecteur, de constater que le texte révèle l'imagination féconde de l'auteur Antoine Valérie.*
Une légende qui fut reprise telle quelle dans un documentaire signé Marc Wilmart et Michel Follain et diffusé en 1987 par France 3 Limousin.

Le squelette du voyageur fut retrouvé dans une vieille masure, dépendance du château en ruines, près d'une cheminée, sous des planches vermoulues. Ses ossements blanchis allaient apparaitre à deux ouvriers travaillant à des réparations, comme apparurent ceux du prince Rodolphe de Lautenbourg, au professeur Vignerte, le héros de Pierre Benoit, de Kœnigsmark.
Les romans ne sont toujours pas bâtis sur des fictions. La vérité a plusieurs façons de se manifester. C'est elle que nous nous sommes efforcés de dégager dans ce reportage, maintenant que la plupart des considérations qui en retardèrent la publication, se sont à peu près dissipées. Nous avons compulsé des notes écrites d'après des témoignages irréfutables, interrogé les témoins encore vivants, évoqué des souvenirs ; mais comme la justice n'eut pas à intervenir dans une affaire où son action ne pouvait plus utilement s'exercer, nous avons cru devoir

faire subir aux noms des personnes mises en cause, quelques modifications ; elles ne nuiront en rien à l'intérêt du récit que beaucoup de nos lecteurs situeront d'ailleurs dans son véritable cadre.

UNE GENTILHOMMIÈRE DU BAS-LIMOUSIN

Sur les confins des départements de la Haute-Vienne et de la Dordogne, à une très courte distance de Bussière-Galant, dont on aperçoit le clocher de l'église romane, dominant la jolie petite rivière, la Dronne, qui prend sa source non loin de là pour aller se jeter dans l'Isle, bâtie en marge d'un village d'une soixantaine de feux, se trouve une plaisante demeure que ses actuels propriétaires, qui la détiennent depuis bientôt trente ans, ont heureusement et intelligemment restaurée.

L'habitation est agréable, en cette saison, lorsque les rayons d'un chaud soleil printanier l'inondent de clarté et que les jeunes pousses des arbres lui font une verte et riche parure. Au fond de la prairie, les eaux de la Dronne coulent, joyeusement entre les taillis, mêlant le bruit de leur gazouillement aux chants de tous les oiseaux du pays ou de ceux qui y sont revenus après l'absence des mois d'hiver.

On accède à la propriété par un chemin rapide et par une allée largement tracée à la droite de laquelle sont espacés les bâtiments d'habitation qui la composent. Une petite tour du XIIe siècle, découronnée depuis, dont la toiture s'est démolie sous le poids des ans, flanque le premier bâtiment ne comportant qu'un rez-de-chaussée. Un peu plus loin la maison principale, toute en longueur, construite d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Sur le derrière, par un double escalier, on descend dans le jardin. De cet escalier, mais surtout des fenêtres du premier étage, par une large échappée sur la campagne limousine, on jouit d'une vue splendide. Au nord, le regard embrasse l'horizon jusqu'à Châlus, dont les antiques tours émergent au loin, Bussière-Galant ; au sud-est, Firbeix, au sud-ouest, Courbefy ; entre les deux localités la forêt de Vieillecour.

Au fond de la propriété un vaste bâtiment de construction récente, servant de garage, et le cas échéant, de salle de réunion, de salle des fêtes pour les habitants du village.

Les vieux murs et les vieilles pierres avec lesquelles ils furent si solidement construits, ont revêtu un autre aspect. La demeure de jadis a été transformée ; le progrès a permis de la doter de tout le confort moderne, de la rendre habitable et accueillante. Si, dans la salle à manger, un tronc d'arbre continue à se consumer dans la vieille cheminée en pierre de style renaissance que l'on découvrit dans la tour, au bas de laquelle elle avait été placée, on ne sait pourquoi, en revanche le chauffage central a été aménagé ; une chambre électrique dispense la lumière à profusion comme elle facilite l'alimentation en eau potable grâce à un puits de 35 mètres de profondeur creusé sur ce plateau abrupt, largement pourvu, car son débit ne s'est jamais ralenti.

Tous les bâtiments ont été restaurés ; seule la tour, dont nous avons gravi les marches de granit du vieil escalier en pas de vis, pour gagner les combles encombrés de matériaux et débris de la toiture — car les grosses poutres de la charpente ont cédé pour former un enchevêtrement inextricable — présente à l'intérieur, un aspect minable, alors que les murs épais ont été consolidés.

C'est dans cette tour, au milieu de ces débris, que nous avons trouvé la preuve macabre mais irréfutable du crime de jadis. Une petite caisse contient encore les pauvres restes du squelette découvert en 1913 et que les amateurs de souvenirs ont commencé de disperser.

Ce crâne, ces ossements sont ceux du châtelain si mystérieusement disparu, une nuit, alors qu'on le croyait encore en Amérique, à une époque où la ruée vers l'or conduisait jusqu'en Californie les jeunes gens aventureux désireux de réparer les brèches faites à leur fortune comme à leurs châteaux ancestraux dont il ne leur était plus possible d'assurer l'entretien. Combien d'entre ces aventuriers laissèrent leur vie dans les places du Nouveau Monde, dans cette lointaine contrée qui leur apparaissait comme une nouvelle terre promise ! Ils venaient de toutes les parties du monde ;

pour arracher au sol une fortune, recueillir dans leurs sachets de cuir, les parcelles du jaune métal, ils endurèrent toutes les privations. Beaucoup y moururent, d'autres en revinrent…

Les faits

François dit Ernest Pagnon de Fontaubert est mort assassiné le 26 janvier 1862 près de Cave City, comté de Calaveras, état de Californie, il a été enterré dans ce village le lendemain.
Une enquête de la justice du comté, deux articles parus dans la presse locale, un acte de notoriété signé par ses amis californiens et un acte de décès certifié par le consulat de France à San Francisco constituent des preuves incontestables de la mort de l'aîné des Fontaubert aux Etats-Unis.
Le 8 juin 1862, Me Baju, notaire à Châlus, dépose au tribunal de première instance de Saint-Yrieix-la-Perche le testament olographe et l'acte de décès de François (Ernest) de Fontaubert.

Ernest de Montalbert était de ces derniers. Châtelain de Monsignal, fils aîné d'une famille de hobereaux, il partit pour le Nouveau Monde ; il en revint une nuit pour être lâchement assassiné par son frère. Et ce squelette est le sien.

Le Courrier du Centre

Lundi 24 avril 1933

Comment vivaient, sur ce vaste domaine d'un millier d'hectares, les trois descendants de la famille de Montalbert. La haine, la jalousie, les mauvais instincts avaient créé une situation intenable. Un départ pour l'Amérique.

II

Monsignal, tel que nous l'avons vu, n'est plus ce qu'il était au milieu du siècle dernier. Perdue dans les bois, sans moyen de communications avec les communes voisines que par de pauvres chemins impraticables que ses habitants parcouraient à cheval la gentilhommière ne présentait aucun des agréments que nous avons décrits et qu'elle doit à ses actuels propriétaires. C'était le pays des loups, des renards et des sangliers pullulant dans cette région boisée et accidentée du Bas-Limousin.

Elle appartenait, depuis un temps qu'il ne nous a pas été possible de fixer, aux trois descendants, deux frères et une sœur, de la famille de Montalbert, laquelle avait détenu, semble-t-il, un vaste domaine de 1.000 hectares.
L'histoire de Monsignal est assez mal connue. Ce que l'on appelle le château paraît avoir été édifié avec les pierres et sur les ruines d'une ancienne forteresse féodale rasée par du Guesclin bataillant contre les Anglais établis dans tout le pays et que le vaillant connétable breton chassa à l'aide des bandes de mercenaires par lui recrutées. La forteresse fut donc démolie ; on en voyait encore, il y a trente ans, les ruines autour de la demeure actuelle ; la tour démantelée et combien diminuée, constitue le dernier vestige de la guerre de Cent Ans comme des guerres de religion, car Jeanne d'Albret aurait possédé la terre et le château.
Par la situation qu'elle occupait et que nous avons décrite, la forteresse de Monsignal constituait un observatoire de premier ordre comme toutes celles que l'on connaît dans cette région, à des dizaines de lieues à la ronde.
L'aîné des Montalbert, le chef de la famille, Ernest, né en 1819, avait un frère Arthur-François, de deux ans plus jeune ; une sœur Céline-Ernestine, née en 1823, leur tenait compagnie ; on ne possède, sur leur enfance, aucun souvenir.

A la mort du père dont les relations avec le voisinage ne paraissent pas avoir été très cordiales - on aurait tenu rigueur au châtelain d'une mésalliance - les trois enfants demeurèrent à Monsignal. Il n'y eut pas de partage, semble-t-il. Dans les premières

Les faits

Le château de Moncigoux appartenait à Pierre Pagnon de Fontaubert (1772 – 1857) marié à Sophie Louise de Brie (1788 – 1834) le 19 mars 1812 à Champsac (87).
Le couple ayant eu six enfants : François (Ernest) né le 5 juillet 1813 à Jumilhac-le-Grand – mort en Californie en 1862 ; Antoinette (dite Hortance) née le 9 novembre 1816 décédée en 1903 ; François dit Arthur 1821 – 1879 ; Catherine dite Ernestine 1823 – 1867 ; François 1827 – 1827 ; Victorine 1828 – 1897
Dans son récit l'auteur ignore complétement l'existence de Pierre de Fontaubert, et de ses filles Hortance et Victorine et de leurs époux, témoins pourtant indissociables de cette affaire. Hortance deviendra un personnage de premier plan après le retour d'Ernestine en France. Les propriétés de Pierre de Fontaubert à Saint-Pierre-de-Frugie couvrent 89,7 hectares en 1833 (matrice de l'ancien cadastre). La commune compte 2174 hectares.

années du second Empire, il se produisit, dans cette famille, un fait méritant d'être signalé.
Ernest et sa sœur - vivant en trop parfaite intimité - demeurèrent en fait les seuls occupants de la gentilhommière. Cette cohabitation, et il faut donner à ce mot son sens le plus étroit, déplut-elle à Arthur ? En tout cas, il se fit construire à gauche un petit bâtiment de deux pièces, comprenant une cuisine et une chambre subsistant encore aujourd'hui, maintenant appuyé à une grange édifiée il y a quelques années.
Il n'y avait pas eu de partage, avons-nous dit. Ces trois êtres vivaient côte à côte, mais en fort mauvaise intelligence. Ernest rudoyait son cadet même devant les domestiques, et sa sœur partageait ses sentiments d'animosité à l'égard d'Arthur. Dans ces conditions, il serait naturel que ce dernier ait cherché à vivre seul ; mais, à la vérité, on peut admettre plutôt que c'est son frère et sa sœur qui l'obligèrent à aller habiter en marge du château, car sa présence constituait pour leur coupable intimité une gêne continuelle. Le couple incestueux détestait Arthur qui le lui rendait bien !
Ainsi, pendant des années, l'existence du trio s'écoula au milieu des heurts que les passions, la haine, les mauvais instincts et aussi la solitude rendaient chaque jour plus violents et exacerbaient davantage. Les serviteurs, les domestiques étaient les témoins de scènes fréquentes. Parmi eux, né sur la terre de Monsignal en 1841, et où il devait mourir 86 ans plus tard, le 29 janvier 1927, précédant de six jours dans la tombe sa vénérable épouse, se trouvait Jean Masbatie, paysan timide et discret, que la peur de se compromettre rendait muet, mais qui parla lorsqu'il n'eut plus rien à craindre de ses maîtres.
Il y avait aussi Mazabaud, dit *Fricassogropau*, sans doute parce qu'il faisait sauter les crapauds dans la poêle, mort il y a quelques années, à un âge avancé. Lorsqu'on les interrogea, ils donnèrent sur les habitudes des châtelains d'utiles renseignements. Malheureusement leurs souvenirs étaient assez confus en ce qui concerne certaines dates et notamment le départ pour l'Amérique d'Ernest et de Céline de Montalbert, lesquels ambitieux et aventureux, s'embarquèrent un jour pour aller chercher fortune.

* * *

Cet événement doit se situer vers 1860. Homme énergique et de décision, Ernest avait entendu vanter les richesses de la Californie devenue depuis une dizaine d'années le rendez-vous de tous les aventuriers du

Les faits

Sophie Louise de Brie de Lageyrat épouse de Pierre Pagnon de Fontaubert est issue d'une très ancienne et puissante famille limousine. Son père, Jean, comte de Brie de Lageyrat, s'exile pendant la révolution, ses biens sont confisqués.

monde. Sa sœur décida de le suivre pour une raison sentimentale d'abord, ensuite parce qu'il ne lui plaisait guère de demeurer avec Arthur. Amazone intrépide, femme de résolution, Céline de Montalbert avait à cette époque 37 ans. On la voyait chevaucher à travers les haies, par tous les temps, franchir les ruisseaux, enlevant sa monture d'une main énergique. Un jour elle tomba dans la Dronne, la glace s'étant rompue sous les pieds de son cheval ; trempée, elle vint frapper à la porte de la demeure d'un voisin ; elle se sécha devant la haute cheminée, refusant de changer de vêtement, sauta en selle et repartit...

Les faits

Le prénom de Céline est une invention du rédacteur, il sera repris par Robert Margerit dans **La terre aux loups** *(1958), et par Bertrand Visage dans* **Rendez-vous sur la terre** *(1989), prénom toujours présent dans quelques mémoires. Plus factuellement la jeune femme qui sera appelée aussi Ernestine, née en 1823, a 27 ans lors de son départ aux Etats-Unis en décembre 1850.*

Donc un matin, Ernest et Céline firent leurs adieux ; ces deux êtres inséparables qui laissaient dans un coin du jardin sous un cyprès où souvent on les avait vus se livrer à une identique besogne, de trop nombreux fruits de leurs coupables relations partirent pour Bordeaux, où ils allaient s'embarquer vers l'Amérique. Les serviteurs avaient fermé les portes et les volets du château. Rangés devant le portail, ils saluèrent bien bas *lour mousur et lour démoisélo*. Masbatie, Mazabraud, leurs parents étaient tous là, les larmes aux yeux. Quelqu'un manquait à ces adieux ; c'était Arthur, que ce départ comblait d'aise et remplissait d'espoir et d'ambition. Le cadet des Montalbert, s'il allait continuer de vivre dans son modeste logement, ne devenait pas moins le maître incontesté, plus que le régisseur, du vaste domaine. Pendant plusieurs années, il allait commander, être le chef, le véritable propriétaire du château. Et pourtant jamais il ne lui prit la fantaisie de pénétrer dans la demeure que son frère et sa sœur avaient fait fermer avant de partir. Arthur de Montalbert allait vivre dans la sécurité la plus complète, sans s'inquiéter du lendemain.

Les faits

L'auteur néglige à tort la réalité de la donation partage faite par Pierre de Fontaulbert entre ses enfants. Le 5 novembre 1842, il a partagé équitablement la totalité de ses biens se réservant l'usufruit de la moitié de la chartreuse. Acte reçu par Dessenaud, notaire à Châlus.

Pendant six ans il ne reçut aucune nouvelle de Californie. Et les années qui s'écoulaient le confirmait davantage dans sa puissance. Ernest et Céline ne reviendraient jamais ; ils avaient dû mourir pendant la traversée ou dans ce pays lointain et insalubre où l'on se battait à coups de couteau ou de pistolet, où

Les faits

Il n'existe aucune preuve selon laquelle le frère et la sœur embarquent à Bordeaux. Les archives du port dont les listes de passagers, ayant disparu dans un incendie. Il est cependant probable qu'ils partent de cette ville située à moins de 200 km de Montcigoux. On sait que deux trois mâts, le Sibéria et l'Arthémise, quittent Bordeaux en direction de la Californie le 28 décembre 1850. Le voyage dure au moins 160 jours ils arriveront à San Francisco les 16 et 21 août 1851 selon la presse locale. Le frère et la sœur ne figurent pas dans la liste des passagers débarqués du Sibéria ; le nom des deux seuls passagers ayant voyagé à bord de l'Arthémise, navire marchand, n'est pas mentionné.

ceux qui avaient réussi étaient assassinés et dépouillés, où les maladies faisaient de terribles ravages.

Sept années s'écoulèrent, pendant lesquelles le châtelain de Monsignal exerça sa brutale autorité.

Les faits

Le frère et la sœur de Fontaubert ne sont pas restés sept années absents de Montcigoux. Partis en décembre 1850, de retour en France en janvier 1865, Ernestine a passé près de 14 ans en Californie ; Ernest, décédé le 26 janvier 1862, y a vécu près de 11 ans.

Mais un matin, Arthur de Montalbert eut un réveil terrible. Sa sœur était revenue.
La tragédie allait se dérouler. Les deux voyageurs devaient mourir.

Le Courrier du Centre
Mardi 25 avril 1933

Retour d'Amérique, Céline de Montalbert s'évade de la tour où son frère l'avait enfermée comme folle. Epuisée, elle meurt de faim et de froid ; son cadavre est découvert dans la neige.

III

Par une froide matinée de décembre 1866, une voiture s'arrêta non loin du portail de la triste gentilhommière quelque peu délabrée de Monsignal. Une femme en descendit, frileusement enveloppée dans des châles et des manteaux ; elle dut gravir à pied le rude chemin, en très mauvais état, donnant accès à la cour principale, suivie d'un homme portant les bagages. C'était Mlle Céline de Montalbert, l'air toujours décidé en dépit des fatigues du long voyage qu'elle venait d'accomplir. Par Périgueux et Bussière-Galant, elle arrivait de Bordeaux où le bateau l'avait débarquée trois jours auparavant.
Ce fut, l'on s'en doute, un grand événement dont la nouvelle gagna en quelques secondes les fermes et les communs. La famille Masbatie, les Mazabraud étaient tous là, comme au jour du départ. Respectueux, la casquette à la main ils s'enquéraient de la santé de la *démoiselo*. Bref, de la part de tous ces braves gens l'accueil fut très empressé, très cordial. Il y a si longtemps qu'ils n'avaient reçu de nouvelles de l'*Omérico*, qu'ils étaient bien excusables de ne plus croire au retour des voyageurs, d'autant plus qu'il circulait sur les pays du Nouveau-Monde les bruits les plus fâcheux, les plus exagérés !
Mon frère est là ? interrogea la jeune femme.
Arthur parut peu après, une fois que Céline eut été installée dans le petit bâtiment de droite servant aujourd'hui de bureau.
Le château prit un air de fête qu'il avait perdu depuis longtemps. On ouvrit les fenêtres ; on alluma du feu ; on aéra les appartements qui en avaient bien besoin. Il y flottait une odeur de moisi à laquelle la revenante, qui avait respiré l'air des montagnes américaines et celui du large n'était plus habituée.
Céline de Montalbert était heureuse d'être revenue.

Les faits

Le 13 décembre 1864, à San Francisco, Ernestine embarque pour Panama à bord du SS Golden City (liste des passagers publiée dans le Sacramento Daily Union. Elle est de retour en France le 28 janvier 1865. Sa sœur Hortance l'accueille à Paris, selon la déposition faite par cette dernière devant les juges du Tribunal Civil de Nontron le 26 avril 1865. Ernestine a probablement débarqué à Saint-Nazaire, tête de ligne des liaisons avec Colon, port situé sur l'isthme de Panama.

Les effusions entre le frère et sa sœur furent brèves ; elles manquèrent totalement de sincérité ; ces deux êtres se détestaient.
Hypocritement, gêné, celui qui cessait d'être le maître, s'enquit de son aîné.
Nous sommes revenus tous les deux ; Ernest

est demeuré à Bordeaux pour s'occuper du gros des bagages et aussi de certaines opérations ; je ne l'ai pas attendu, j'avais hâte de rentrer après cette longue traversée ; mais il sera là sans tarder, dans deux ou trois jours sans doute, répondit Céline.

Les faits

À travers Jean Masbatie, l'auteur cite Jean Beaubatie. Celui-ci est né le 29 octobre 1838 à Saint-Priest-les-Fougères, il épouse Marie Versaveau à Firbeix le 8 février 1864, il décède à Montcigoux le 12 janvier 1927, cinq jours avant sa femme (leur tombe est visible dans l'ancien cimetière de Saint-Pierre-de-Frugie).Les dénombrements de Saint Pierre-de-Frugie ne mentionnent pas Jean Beaubatie parmi les serviteurs ou domestiques qui vivent chez les Fontaubert.

Masbatie et les siens s'empressaient auprès de la demoiselle qui leur répéta que son frère Ernest en bonne santé, serait bientôt là. La joie des serviteurs contrastait avec le désappointement d'Arthur. Ils ne tarissaient pas de questions alors que l'autre était de moins en moins loquace.

Ernest était demeuré à Bordeaux pour se livrer à diverses et fructueuses opérations ; il rapportait de l'or, des bijoux précieux qu'il s'inquiétait d'écouler. Les deux frères revenaient riches et, Masbatie a dit qu'il vit cascader sur la table, des cailloux brillants et jaunes scintillant et tintant en s'échappant des mains de la « demoiselle ».

D'autres fois, et ce, à plusieurs reprises, se dissimulant derrière la fenêtre, à travers une vitre, il apercevra Céline de Montalbert, assise au coin de la cheminée, qui, sortant du lit, avant de faire sa toilette, fera ruisseler sur son jupon, le contenu de sacs de cuir pleins de morceaux de jaune métal. Il a vu sa maîtresse se parer de bijoux, de bracelets qui lui encerclent les bras...

Et l'espionnage, dicté non par une mauvaise pensée, mais simplement par un bien compréhensible désir de curiosité chez ce jeune garçon dont la tête est remplie de récits fantastiques, de rêves, d'histoires de trésors fabuleux, se poursuit. Le domestique, qui a mis une servante dans le secret, épie la châtelaine ; cela lui est facile ; Céline se l'est attachée, car elle l'a vue enfant et lui témoigne beaucoup d'égards.

Faisons, quant aux richesses rapportées, la part de l'exagération ; cependant il n'est pas douteux que de son voyage la jeune femme a tiré un profit difficile à évaluer.

Les jours passent. Céline de Montalbert est triste, soucieuse... C'est que son frère Ernest ne revient pas; elle n'a plus aucune nouvelle. Il devrait pourtant être de retour... D'autres jours s'écoulent...

Nerveuse, la châtelaine interroge son frère et ses serviteurs ; elle se plaint ; son humeur change. Elle éprouve des craintes… A-t-il été, à Bordeaux ou en cours de route, victime de quelque attentat ? Elle pleure ; elle erre dans les chemins, appelant son frère. Le nom d'Ernest retentit dans la forêt, le jour, la nuit !

Et l'attitude d'Arthur devient aussi singulière. La vue de sa sœur lui est insupportable. « Ma sœur est folle », dit-il. Alors il la fait enfermer dans la tour, dans la salle du bas ornée de la grande cheminée en pierre provenant sans doute de quelque autre partie du château démolie jadis.

Les murs de la prison sont solides ; ils mesurent plus d'un mètre d'épaisseur ; la porte est en chêne, cloutée, aux ferrures énormes. Une ouverture munie de barreaux de fer, percée à trois mètres du sol, éclaire ce qui est devenu la geôle ou le cabanon de la malheureuse femme.

Arthur ferme à nouveau les fenêtres du château qui reprend la physionomie maussade qu'il avait conservée pendant l'absence des deux autres propriétaires.

Chaque jour, il rendra visite à la prisonnière, lui apportant lui-même sa chiche nourriture. Un soir, il oubliera d'en refermer la porte...

Il reprend la gestion de la propriété ; son attitude est de plus en plus drôle... Masbatie a été éloigné ; il rode pourtant autour des bâtiments. Lorsqu'il s'approche de la tour, il entend les cris, les appels, les gémissements de la « folle ». Le geôlier ne supporte aucune question ; on le fuit ; il erre, taciturne, l'air

mauvais, solitaire comme les vieux sangliers qu'il traque. Cet homme, d'une assez petite taille, trapu, solide, en impose à tout le monde ; il est méchant, violent, redouté.

Mais un événement imprévu va bouleverser l'existence des personnes vivant dans cette atmosphère de terreur et de crainte.

Dans la matinée du 16 janvier 1867, Arthur de Montalbert arrive à la masure qu'habite Masbatie. Il est couvert de neige ; ses yeux sont hagards ; l'angoisse, la fureur ont décomposé ses traits.

Avez-vous vu Mademoiselle, hurle-t-il ! *Mademoiselle n'est plus dans la tour, la porte est ouverte. Je ne sais ce qu'elle est devenue.*

La colère l'étouffe. Il soupçonne les domestiques d'avoir laissé fuir *Mademoiselle Céline.*

La mère de Masbatie proteste et exprime la surprise que lui cause cet événement.

Tout le monde se met à la recherche de la disparue ; il ne faudra pas aller bien loin. À 200 mètres de là, sur le seuil d'un séchoir à châtaignes, couchée sur des sacs, la pauvre fille s'est abattue pour mourir. Son visage est exsangue, le corps d'une maigreur effrayante, a pris, depuis plusieurs heures déjà, la rigidité du cadavre et la neige lui a fait un blanc linceul.

Arthur s'approche ; est-il ému ? Nul ne saurait le dire ; il palpe le corps de celle qui a été sa victime, sa seconde victime ; on le saura plus tard, beaucoup plus tard.

L'acte d'inhumation que nous avons retrouvé fut dressé le 17 janvier 1867. Ce matin-là les cloches de la petite église de la commune dont dépend Monsignal tintèrent tristement ; on ouvrit la fosse familiale que recouvrait une couche de neige glacée.

Arthur de Montalbert et quelques serviteurs s'inclinèrent devant la tombe alors que M. le curé V... récitait les dernières prières. À des titres divers, les quelques rares personnes ayant rendu les derniers devoirs à la défunte étaient très émues.

Le malheur était entré dans la maison. Sur Monsignal on avait jeté un sort. On montrait du doigt le mauvais génie du château, Arthur.

Les faits

La folie d'Ernestine semble ne pas être une fiction.Son dérangement d'esprit, qui se serait manifesté à la fin de son séjour en Californie, sans preuve cependant, s'affirme à son retour en France. Sa sœur Hortance obtient du tribunal de première instance de Nontron sa mise sous tutelle par jugement du 15 mars 1866. L'acharnement dont fait preuve Hortance pour arriver à ses fins peut paraître suspect, cette dernière, légataire de 75 % des biens d'Ernestine, n'accepte pas les habitudes dispendieuses de sa sœur et ses fugues répétées. Lors du dénombrement de 1866, Hortance de Fontaubert, ses enfants Marcel, Marc, Berthe, sa sœur Ernestine et deux serviteurs occupent la chartreuse. La chartreuse et son domaine sont alors la propriété de Marcel, mineur, héritier universel de son oncle Ernest. Si Ernestine a été enfermée et retenue prisonnière dans la tour voisine de la chartreuse, c'est à l'évidence sur décision de sa sœur Hortance. Arthur, qui vit à l'écart, dans sa maison, a peu de raisons d'être concerné par l'incarcération d'Ernestine.

Les faits

Ernestine meurt à Montcigoux le 16 janvier 1867 à 9 heures du matin, elle est célibataire, âgée de 43 ans, selon le registre d'état civil. Me Baju, notaire à Châlus, note dans l'acte du 14 février 1867 intitulé **Dépôt des testaments de Mlle de Fontaubert**, *que le décès d'Ernestine est « arrivé en son domicile à Montcigoux ».*

Le Courrier du Centre
Mercredi 26 avril 1933

Comment fut découvert, devant une cheminée, le squelette du châtelain assassiné à son retour d'Amérique

IV

« Et soudain mon cœur se glaça. J'eus peur, peur; dans le coin à gauche, un singulier tas blanc venait de m'apparaitre.
Invinciblement, je m'en approchai et, en m'approchant j'avais envie de m'enfuir ; et, entre mes dents qui claquaient, je murmurais : c'est une hallucination, je rêve ; je sais bien que je rêve.
La couche de chaux blanche était maintenant là: je tombai plutôt que je m'agenouillais devant elle. De bizarres débris la hérissaient, informes, blanchis, horribles. Comment dans l'état affreux où j'étais ai-je eu la force d'en saisir un, de le palper, de le regarder. Cela je l'ai fait pourtant. J'ai pris entre mes mains cet ossement, un tibia droit. Je l'ai regardé, je l'ai palpé ».
(Kœnigsmark, récit de Vignerte qui a découvert le secret de l'Herrenhausen et retrouvé dans la bibliothèque, près de la cheminée, les restes de Rodolphe de Lautenbourg.)

***

Au début de 1914, l'actuel propriétaire du domaine de Monsignal, qui l'avait acquis quelques années auparavant des héritiers collatéraux des Montalbert, poursuivant le plan de restauration et d'aménagement des bâtiments réalisé avec beaucoup de succès, comme il nous a été permis de le constater, donna l'ordre de transformer la masure que M. Arthur s'était fait construire à une cinquantaine de mètres à gauche de l'habitation de maître, et où il avait vécu retiré, dans la complète solitude que nous avons dépeinte.
Il s'agissait d'en faire une demeure habitable pour les fermiers qui l'occupent actuellement, une grange avec étable la flanquant à droite, en bordure du chemin conduisant à la cour d'honneur. Le travail fut confié à MM. Lautrète père et fils, habitant encore le village et qu'il nous a été loisible d'interroger pour recueillir les souvenirs que l'extraordinaire et macabre événement a laissés intacts dans leur mémoire à près de 20 ans d'intervalle.
Dans la cuisine que M. Arthur de Montalbert avait transformée en chambre à coucher, l'autre pièce servant de grenier à fourrages, il avait été décidé d'aménager une cave.
Quelques coups de pioche venaient d'être donnés devant la cheminée ; le sol avait été creusé, sous le plancher pourri, de 20 centimètres environ, lorsque soudain l'outil mit à jour... un crâne qui roula aux pieds de M. Lautrète fils. Très ému, on le serait à moins, le jeune homme – il avait 24 ans et devait voir beaucoup mieux pendant la guerre – appela son père. Les deux hommes poursuivirent leur travail avec infiniment de précautions. Le mystère les intriguait. Alors fouillant le sol, dans le tuf sur lequel était posé le plancher, ils mirent à jour un squelette entier, allongé devant la cheminée, et dans un état de conservation remarquable.

Les faits

François Lautrette est né à Firbeix le 26 janvier 1859, Henri, son fils, est né à Montcigoux le 30 septembre 1897, il y décède le 9 mars1970. Le 11 décembre 1913, lorsqu'ils découvrent le squelette, ils ont respectivement 54 et 16 ans

C'était le 11 décembre 1913 et le fait fut relaté dans le numéro du *Courrier* du 15 du même mois.
Avisé, le propriétaire, M. René H..., demeurant à Limoges, vint sur les lieux, après avoir avisé à tout événement le Parquet de Nontron et la gendarmerie de Jumilhac, et assisté de M. Jean Aubin, conseiller municipal, et de M. X..., avocat, il fit dégager avec précaution ces funèbres débris.
Il ne fut trouvé aucun reste d'étoffe, aucun objet pouvant fournir le moindre indice si ce n'est quelques fragments de charbon provenant sans doute du foyer.

La terre ne contenait aucun vestige appréciable d'humus ou de résidus de décomposition. Il y avait donc longtemps déjà que le corps de cet homme était enfoui à cet endroit et cependant l'état des ossements, assez bien conservés, le charbon trouvé dans la terre qui les recouvrait, semblaient démontrer que la mort et l'enfouissement étaient postérieurs à la construction de la chambre, que l'homme, dont le squelette a été mis à jour, avait bien été tué dans cette chambre, et que le meurtrier, pour faire disparaître le cadavre, n'a rien trouvé de mieux que de déclouer le plancher, creuser une fosse hâtivement et y enfouir sa victime.

Le docteur B..., intrigué autant que les témoins de cette scène shakespearienne, se livra à un long et minutieux examen, duquel il résulta que l'on se trouvait en présence d'un homme de taille moyenne – 1 m 65 à 1 m 70, – dans la force de l'âge – 40 à 45 ans – parfaitement constitué.

Les faits

Ernest mesure 1,58 m lors du tirage au sort de sa classe en 1833.

La dentition était remarquable. Une seule dent manquait ; elle avait été brisée. Le crâne entre les mains, tel Hamlet dans le cimetière d'Elseneur, le docteur B... cherchait à percer le mystère entourant cette sensationnelle trouvaille. *Cet homme,* dit-il, *a été assassiné ; il a été tue d'un coup violent porté derrière le crâne, à droite, à l'aide d'un instrument contondant, une hache vraisemblablement. Voyez, la blessure est nettement visible ; la boite crânienne a été fendue*. Des débris informes adhéraient encore sous la mâchoire. Cette dentition saine retenait particulièrement son attention. Elle ne pouvait être celle d'un paysan. L'ossature des bras semble relativement délicate et cette circonstance, jointe à la conformation du crâne et à la qualité de la denture, peut jusqu'à un certain point, permettre de supposer que le squelette n'a pas appartenu à un homme se livrant à de dures occupations, un cultivateur, ou un travailleur manuel.

Et notre journal ajoutait :

Quelques vieillards se souviennent encore de la très ancienne famille qui habitait autrefois le vieux château de Monsignal et ses dépendances (notamment la chambre du squelette), famille dont les membres ont eu souvent des aventures notoires et se distinguaient tous par un tempérament extraordinaire, une personnalité originale à l'extrême et un caractère légendaire.

**

Autour de la fosse, les six personnes rassemblées se taisaient. Il y avait là Masbatie, le domestique. Alors une voix s'éleva pour l'interpeller.

- Qué sei ?
- Oui, qué notrei mousur.
- Monsieur Ernest ?
- Oui. Et Masbatie baissait les yeux.

Les faits

Jean Beaubatie n'a que 12 ans lorsqu'Ernest part en Amérique en décembre 1850. À cette date et jusqu'à sa mort en 1857, le « mousur », le maître, reste naturellement Pierre de Fontaubert. M. Beaubatie a 75 ans lorsqu'il annonce, selon M. Valérie, « qué notrei mousur » en désignant le squelette.

Il avait donc entrevu la vérité ? Pendant des années, il avait gardé le secret terrible planant sur la maison du malheur ! Par crainte, sans doute, il s'était tu ; il avait enfermé au fond de son cœur l'épouvantable chose pour ne pas encourir la haine du maître redouté.

Masbatie qui avait vu partir M. Ernest et la « demoiselle », qui avait assisté au retour de cette dernière, à sa lente agonie, dans la tour où pendant des jours Arthur l'avait tenue enfermée ; Masbatie qui l'avait retrouvée morte, un matin, dans la neige, et conduite à sa dernière demeure ; l'humble domestique enfin, attaché à ce domaine où il avait vu le jour et où il devait mourir, Masbatie dans un profond soupir exhalait le secret qui l'étouffait.

Avait-il été le témoin oculaire du crime ? Ce

n'est pas probable. Mais cet homme qui savait bien autre chose, on le verra, ne s'était pas trompé sur les motifs de l'absence, maintenant expliquée, du chef de la famille de Montalbert. Comme sa sœur, Ernest était revenu à Monsignal et c'est son frère qui l'avait fait disparaître.

Et comme on lui demandait pour quelles raisons il n'avait pas parlé, même après la mort du coupable, Masbatie répondit simplement : « Quo n'ério pas moun ofa ».

Car, dans son esprit, aucun doute ne pouvait subsister comme aucun ne subsistait dans celui des témoins de la scène : le squelette était bien celui d'Ernest de Montalbert, parti en Amérique pour y refaire sa fortune, que sa sœur avait vainement attendu, qu'elle avait laissé à Bordeaux et dont personne n'avait plus eu de nouvelles.

Qui avait intérêt à sa disparition ? Arthur. Qui pouvait en tirer un avantage ? Arthur. Où fut tué, où fut inhumé Ernest ? Dans la cuisine d'Arthur !

Aucun doute, nous le répétons, ne subsiste dans l'esprit des personnes ayant été mêlées de très loin à cette sombre tragédie. Ernest de Montalbert a été tué par son frère et c'est la cupidité qui a armé le bras du criminel désireux de s'emparer de la fortune que l'exilé rapportait de son voyage, comme de conserver la gestion du domaine familial.

Il a eu les deux ; du domaine et de la fortune, il a joui pendant douze ans ; le domaine allait passer aux mains d'une branche collatérale ; quant au trésor rapporté d'Amérique, jamais on n'a pu savoir ce qu'il en était advenu. Arthur continua à vivre modestement à côté de l'or qu'il aurait enterré et dont la cachette reste à découvrir...

Le Courrier du Centre

Jeudi 27 avril 1933

Pour cacher son crime, l'assassin avait égorgé deux superbes bœufs dans la cuisine où il avait enterré le cadavre

V

Arthur de Montalbert est donc devenu l'incontestable propriétaire du château de sa famille. Sa sœur est morte ; son frère est couché, devant la cheminée, sous le plancher de la cuisine. Mais son existence va continuer misérable. Pendant les douze années qui s'écouleront entre les deux tragiques événements que nous venons de relater et la date de sa mort survenue le 18 juillet 1879, à l'âge de 58 ans, il ne lui prendra jamais la fantaisie d'aller occuper la gentilhommière.

Les faits

Les dénombrements quinquennaux de la commune, de 1846 à 1876, indiquent qu'Arthur ne vit pas seul. Sous son toit résident de un à trois domestiques dont, pour le moins, une servante. En 1856, 1861 et 1866, seule Jeanne Boin, servante, célibataire, de quelques années sa cadette, partage le foyer d'Arthur.

Il se complaît dans sa cuisine où il vit en sauvage, avec le souvenir de sa sœur morte de faim, de froid, de privations, par sa faute, et de son aîné qu'il a tué.

Ce crime épouvantable, et destiné à demeurer impuni, a été suivi d'une autre tuerie dont les anciens domestiques ont conservé le mauvais souvenir. Un jour, comme une brute, ivre de sang et de carnage, mais en pleine possession de ses idées, il a égorgé les plus beaux bœufs de la réserve suivant un plan froidement prémédité et férocement exécuté. C'est que le châtelain de Montalbert n'est pas tranquille. L'assassinat de son frère le hante ; la proximité du cadavre lui cause une impression pénible.

Ernest ne reviendra pas s'asseoir parmi les vivants ; par contre la justice peut faire des recherches afin d'éclaircir sa mystérieuse disparition. Avant de mourir, Céline en a trop dit ; elle a annoncé le retour de son frère, débarqué à Bordeaux. Les domestiques connaissent ces détails ; leur discrétion ne durera pas toujours ; ils ne savent « sans doute rien », mais ils ont des soupçons

(Masbatie en a toujours eu). Alors le crime peut être découvert... des traces de sang sont encore visibles sur les murs ; le plancher a été fraîchement défoncé...

Arthur a peur. Mais un plan machiavélique va germer dans son esprit ; le fait que nous allons relater est authentique ; il a fait l'objet d'un récit de la part de Masbatie et confirmé par d'autres.

Donc un jour, de très bon matin, le châtelain se rendit à la foire de Piégut, y conduisant les deux plus beaux bœufs du domaine... Le soir, il les ramena, non parce qu'il n'avait pas trouvé à les vendre, mais tout simplement parce qu'aucun acheteur n'en avait voulu au prix exorbitant, déraisonnable, qu'il en demandait.

Ces animaux étaient connus et appréciés de toute la région ; ils étaient courageux, durs au travail. Aux observations des métayers, Montalbert avait répondu avec violence. Il désirait se défaire des bœufs ; il était le maître ; on n'avait qu'à obéir.

C'est avec satisfaction que les serviteurs virent les beaux bœufs réintégrer l'étable ; ils n'y restèrent pas longtemps. La brute qui avait son idée et dont la surexcitation était extrême contre les acheteurs savamment écartés par ses prétentions exagérées, se fit apporter des cordes ; il congédia tout le monde. Alors, demeuré seul, il égorgea les fiers animaux devant la porte de sa cuisine. Sa besogne accomplie, il appela les domestiques pour aider à dépecer et à saler les bovins.

Les faits

Au milieu du XIXe siècle un bœuf de qualité peut peser 500 kg, son rendement en termes de boucherie est de l'ordre de 60 %. Arthur aurait donc salé 600 kg de carcasse et se serait débarrassé de 400 kg de déchets.

Le sang avait giclé partout ; la pièce ressemblait à un abattoir. Arthur, le couteau à la main, taillait, rouge des pieds à la tête. Les quartiers de viande l'entouraient ; il pataugeait dans les flaques et les empreintes de ses sabots avaient maculé le plancher de sa chambre.

À des crochets, devant la porte, il suspendit les peaux des deux bêtes qu'il laissa ainsi exposées pendant plusieurs jours. Une odeur épouvantable se dégageait de la cuisine. Le tueur ne put plus y résister. Un matin, il transporta dans la cuisine tous les meubles garnissant sa chambre ; de cette dernière il en fit une grange ; il la remplit de paille jusqu'au plafond, en ferma les volets et la porte de communication ; pendant douze ans, Arthur vécut dans son antre, dans les conditions que nous venons d'exposer ; chez lui personne jamais n'entra...

L'homme était devenu de plus en plus bizarre : son accoutrement faisait douter de ses facultés mentales. On le voyait vêtu d'une redingote d'un blanc jauni, fabriquée avec la laine de ses brebis qu'il donnait à tisser, mais qu'il renonçait à faire teindre.

Il parcourait à cheval les terres et les bois de ses domaines, chassait ou courait les foires ; on ne lui connaissait que très peu de relations ; ses voisins le tenaient à l'écart ; ses domestiques et ses fermiers le fuyaient ou le craignaient. *Lou mousur é qui*, disaient-ils.

C'est avec crainte que l'on venait à Monsignal, dont les bâtiments se délabraient tous les jours davantage.

Arthur de Montalbert partait le matin pour ne rentrer que le soir, tard. Il semblait redouter la solitude dans laquelle s'écoulait sa misérable existence.

Un spectre le hantait. Sous le plancher gisait le cadavre de son frère, que tous les jours il piétinait, à côté duquel il mangeait et couchait ; cette promiscuité lui causait un malaise inexprimable. A moins de 50 ans, cet homme, à son tour, allait mourir.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet 1879, Arthur de Montalbert, alité depuis quelques heures, sentant la fin approcher, fit appeler le curé de sa paroisse, M. l'abbé J. L... Pendant un long moment, plusieurs heures, le représentant de Dieu demeura seul avec le moribond qui fut administré ainsi que le porte l'acte de décès. Nul ne sut jamais ce qui fut dit dans cette petite chambre servant depuis plus de 12 ans, de tombeau à. Ernest de Montalbert. A 2 heures du matin, les deux frères étaient

réunis dans la mort. Arthur venait de rendre l'âme.

Les faits

Le 17 juillet 1879 à 2 heures du matin décède François (Arthur) Pagnon de Fontaubert, 58 ans, célibataire, selon le registre d'état civil.
Ses obsèques religieuses sont célébrées le 18 juillet par le curé Jude Lacombe en l'église de Saint-Pierre-de-Frugie.

Le fratricide, lui, allait avoir une sépulture en terre chrétienne bien que personne, sauf le prêtre qui avait dû recevoir sa confession, ne l'y eût accompagné. Quant à sa victime, elle devait demeurer longtemps encore à l'endroit même où on l'avait enterrée. Seul, un hasard pouvait l'en tirer et c'est ce qui devait se produire quatorze ans après dans les circonstances que nous avons rapportées. La terre chrétienne à l'assassin ; pour l'autre, une petite caisse, sans couvercle, que l'on a remisée dans la partie supérieure de la tour découronnée. C'est là que les curieux peuvent rendre visite à ces pauvres débris, lorsqu'il ne leur prend pas fantaisie d'en distraire quelques-uns !

Personne, en effet, au moment de la découverte du 11 décembre 1913, ne crut utile d'ordonner l'inhumation de ces déchets humains. La mort remontait à un demi-siècle ; dans l'impossibilité où l'on se trouvait de les identifier légalement, de dresser un acte régulier de décès, la justice laissa au propriétaire du château le soin de se débarrasser du squelette comme il l'entendrait.

Les ossements furent donc rassemblés – avant d'être dispersés par les collectionneurs (?), – dans la boîte où ils se trouvent encore et le macabre colis placé à l'étage supérieur de la tour dont le rez-de-chaussée avait servi en 1867 de cabanon à Céline de Montalbert.

Singulière destinée vraiment que celle des trois êtres dont l'existence et la mort ont rempli ce récit ! Après avoir reposé pendant douze ans sous le plancher de la modeste cuisine où l'assassin allait vivre et mourir, la

Les faits

En 1833, lors de la publication du cadastre napoléonien, la maison dite d'Arthur ne figure pas sur le plan. . Elle aurait donc été construite entre 1833 et 1846, année au cours de laquelle Arthur semble l'habiter (dénombrement de 1846)
Des journaux de Dordogne et Haute-Vienne relatent la découverte du squelette en décembre 1913. Ils indiquent que les restes humains reposaient dans un tuf sec ne présentant aucune coloration due à une décomposition. Aucune trace de cheveux ou de vêtement n'est mentionnée.
Ces constatations portent à croire qu'il peut s'agir d'un squelette très ancien présent dans le sol antérieurement à l'édification de la maison du cadet des Fontaubert

triste dépouille d'Ernest devait échouer dans le bâtiment que sa malheureuse sœur habita durant ses derniers jours. Dans cette maison du malheur, les paysans superstitieux ne s'aventuraient qu'en se signant, tellement était lourde l'atmosphère de mystère et de crime. Après la découverte du squelette, l'effroi de ces braves gens ne connut plus de limite ; ils attribuèrent au démon tous les malheurs qui leur arrivaient ; les animaux périssaient ; les gens étaient malades ; les accidents dont les uns et les autres étaient victimes ne se comptaient plus. Alors, ils demandèrent à leur propriétaire – chez lequel ils ne voulaient plus demeurer – de solliciter l'intervention du curé de la paroisse. L'excellent homme vint ; il bénit le château, en chassa les maléfices. *Et depuis,* nous disait-il l'autre jour, *au cours d'une seconde visite, tout va bien à Monsignal ; la paix, la tranquillité et la prospérité sont revenues.*

Toutes choses qui avaient manqué, il faut bien le reconnaître, du vivant d'Arthur de Montalbert.

Le Courrier du Centre
Vendredi 28 avril 1933

LES MOBILES DU CRIME IMPUNI

Un petit enclos, dans un coin du jardin, servait de cimetière. On mit au jour des débris de caisses contenant des ossements d'enfants nouveau-nés.

VI

Il est assez malaisé de reconstituer le drame, d'indiquer les circonstances exactes dans lesquelles il fut perpétré. Tous les acteurs ont disparu ; la mort a gardé son secret, comme l'ont emporté dans leur tombe Arthur et son confesseur. Pourtant, les anciens faisaient quelques allusions aux histoires fantastiques qui se déroulèrent dans le château de Monsignal.

C'est par leurs confidences, péniblement arrachées d'ailleurs, que l'on put connaître la vérité sur la mort de la « demoiselle », obtenir quelques détails sur ce fameux voyage en Amérique, dont le retour allait être si terrible pour ceux qui l'avaient si heureusement accompli.

Leurs souvenirs avaient été recueillis et notés ; en les rattachant, par l'imagination, à la macabre découverte, on aurait eu évidemment le sujet d'un roman pittoresque et combien poignant. Ce sont des faits que nous avons entendu exposer pour faire revivre, puis mourir les personnages dont il a été question dans notre récit.

Masbatie, qui n'avait que 21 ans au moment de la mort de sa maîtresse et de la disparition de son maître, et 38 au décès d'Arthur, avait pu noter dans sa mémoire beaucoup de choses troublantes.

Si nous n'avons aucune version précise du crime, en revanche, il est possible, lorsque l'on connaît l'état d'âme d'Arthur, homme sournois, cupide et plein de rancune, d'en indiquer les mobiles, d'échafauder une hypothèse acceptable basée sur les faits que nous connaissons.

Arthur de Montalbert déteste son frère et sa sœur, qui l'ont vraisemblablement relégué dans un coin du château parce que sa présence les gênait. Il souffre en silence ; la haine le dévore ; il est de la famille, après tout, et sa place est sur la propriété. Un beau jour, Ernest et Céline quittent le pays pour partir à l'aventure.

Le cadet devient le maître et s'habitue à parler en maître ; il est le châtelain de Monsignal et peut espérer le rester. C'est loin, l'Amérique, et tout le monde n'en revient pas !

Quelques années s'écoulèrent. Malédiction, la sœur est de retour et l'aîné attendu. Le coup est terrible pour Arthur, dont tous les rêves, toutes les ambitions s'écroulent.

Une nuit, Ernest frappe à la porte du château ; il est descendu à la gare de Bussière-Galant et a franchi à pied les quelques kilomètres séparant la bourgade du domaine, sur le chemin du retour au pays, car il a suivi de très près sa sœur.

C'est son cadet qui le reçoit. Céline n'est pas encore enfermée dans la tour. Les deux frères causent. Le nouveau venu parle de l'heureuse expédition qui les a rendus riches, Céline et lui.

L'aîné est assis. C'est alors que, soudain, saisissant la hache qui est près du foyer et lui servant à casser son bois, Arthur, par derrière, frappe son frère d'un terrible coup à la tête. Ernest est mort ; il s'agit de faire disparaître le cadavre et toutes les traces du crime.

Le misérable le déshabille ; il jette dans les flammes les vêtements souillés de sang ; il ferme sa porte ; personne n'entrera dans cette cuisine. Devant la cheminée, il creuse une fosse dans le tuf ; il y allonge le cadavre.

Le lendemain, c'est la mort des deux grands bœufs, ramenés de la foire de Piégut, égorgés, dépecés, mis dans les saloirs et dont le sang a recouvert celui d'Ernest, dont rien n'a décelé l'arrivée.

Du trésor de ce dernier, de celui de sa sœur, qu'ils ont dû rapporter de Californie, nulle trace ; où a-t-il été caché ? Car, dans le pays, on est persuadé qu'il existe, quelque part, enseveli par Arthur, dont l'existence pourtant, depuis les deux tragiques événements qui ont dû le rendre riche, s'est écoulée modeste sans qu'il ait changé quoi que ce soit à ses habitudes.

Et Céline qui ne soupçonne rien de l'horrible drame attend toujours son frère ;

elle s'impatiente, fait part de ses craintes à Arthur, qui cherche un moyen de se débarrasser d'elle. Il ne peut plus reculer ; il se sent perdu ; chaque jour qui s'écoulera sera pour sa sœur l'occasion de plaintes. Céline s'adressera à la justice à laquelle elle demandera de faire une enquête sur cette inexplicable disparition. Le danger est là. On connaît la suite. Excédé, nerveux, irritable, Arthur a choisi la tour comme cabanon. « Ma sœur est folle », dit-il. Et il l'enferme pour la priver de tout jusqu'à ce qu'elle meure, car il sait bien que cet internement arbitraire ne saurait se prolonger longtemps... Qu'il pourrait être dénoncé.

DEVANT LES RESTES DE LA VICTIME

« Vous désirez voir les restes du squelette », nous a dit le propriétaire de Monsignal. Qu'à cela ne tienne, c'est facile. On nous a conduit dans la tour où fut enfermée, désespérée, mais non folle, Céline de Montalbert. Par le vieil escalier de granit, nous sommes parvenus au premier étage. Dans un coin, au milieu des débris de toutes sortes, gisait la caisse renfermant ce qui a pu être sauvé des pauvres restes de l'infortunée victime car les visiteurs du château de Monsignal, depuis la triste trouvaille de 1913 et surtout depuis la guerre, ont cru devoir choisir et emporter un macabre souvenir. Le crâne, les tibias, les fémurs, les os des bras sont encore là ; Il manque beaucoup des vertèbres disloquées par le temps, et c'est en vain que l'on rechercherait parmi ces funèbres débris, une dent, dont les mâchoires sont maintenant complétement démunies. Ce sont ces restes que nous avons photographiés, non dans le but malsain d'émouvoir l'opinion publique, mais pour donner à ce récit le caractère d'indiscutable authenticité qu'une période de vingt années pouvait mettre à l'épreuve.
Mais ce n'est pas tout. Il semble vraiment que le château de Monsignal ait trop longtemps mérité le nom de « maison du malheur », que la croyance de ses serviteurs superstitieux avait permis de lui appliquer jusqu'au jour où ces braves gens furent rassurés par l'intervention du curé appelé à exorciser la demeure.
Dans un coin du jardin, au pied d'un cyprès, dont les rameaux fermaient la vue que l'on a de l'escalier d'honneur, ce qui motiva son abattage, avait été réservé un petit enclos, protégé des animaux, qui ne pouvaient venir le fouiller.
Lorsque le nouveau propriétaire ordonna le nivellement du terrain, Masbatie adressa une prière, plutôt qu'une protestation. Cet endroit était sacré ; la présence de cet arbre des morts plongeant ses racines dans les vestiges du mur d'enceinte de l'ancien château féodal avait en effet une signification particulière.

Les faits

L'origine de ces ossements découverts dans le parc du château est, selon Antoine Valérie, le fruit des amours incestueuses d'Ernest et Céline (Ernestine). Il est plus sensé de croire qu'il s'agit de restes des enfants morts en très bas âge au sein de la famille Fontaubert, enfants dont les corps ont été inhumés dans la propriété comme le permettait la loi. Nous citerons François de Fontaubert, fils de Pierre, mort en 1827 à l'âge de 10 jours ; Rose Marguerite de Fontaubert, fille d'Ernest, morte en 1844 à l'âge de 4 jours ; Pierre Adrien de Roux, fils de Victorine de Fontaubert, décédé en 1859 à l'âge de 9 mois ; Marie Clémentine de Roux, fille de la même, décédée en 1861 à l'âge d'un mois ; Adrien de Roux, fils de la même, décédé en 1863 à l'âge de 10 mois.
Les registres de la catholicité de Saint-Pierre-de-Frugie conservés aux archives diocésaines de Périgueux ne fournissent aucune indication de lieu d'inhumation. avait permis de lui appliquer jusqu'au jour où ces braves gens furent rassurés par l'intervention du curé appelé à exorciser la demeure.

Que l'on n'y touche pas, monsieur, dit Masbatie.

Il le fallait pourtant, pour donner au jardin tout son attrait.

Alors, les terrassiers mirent à jour des débris de planches de châtaignier auxquels étaient mélangés de petits ossements. Il ne s'agissait pas de restes d'animaux, le domestique était fixé, mais bien de restes d'enfants nouveau-nés qu'à diverses reprises, à cinq, dit-on, un couple avait inhumés à l'abri des regards indiscrets, dans le silence complice du soir et de cet endroit isolé, sauvage, de la campagne limousine.

Masbatie, qui savait aussi cela, s'était tu pendant plus d'un demi-siècle, jusqu'au jour où il allait, ses craintes évanouies, avoir l'occasion de libérer sa conscience.

Le Courrier du Centre

Samedi 29 avril 1933

Dans le petit cimetière d'une bourgade périgourdine, pas une inscription ne rappelle le nom d'une famille aujourd'hui disparue. – En parcourant les lieux tragiques avec les derniers témoins.

VII

La veille du dimanche de Pâques, répondant à l'aimable invitation des propriétaires actuels de Monsignal, mis au courant d'une visite faite en leur absence quelques jours auparavant, et du sujet qui l'avait motivée, il nous fut permis de compléter fort heureusement notre documentation et dont certains éléments remontaient à un certain nombre d'années.

Par les Cars et Bussière-Galant, puis de là, par des chemins en bon état qui les desservent maintenant, nous arrivâmes rapidement sur les lieux de l'histoire tragique.

Alors, vous vous intéressez au mystère du château ? nous dit M. H... *Vous ne réussirez pas à faire parler les morts et le squelette que vous avez vu, dans la tour, ne vous livrera pas son secret ; mais par les vivants que vous avez interrogés vous avez pu noter quelques renseignements intéressants !*

Lorsque nous avions entrepris notre tâche, nous espérions beaucoup des résultats qu'elle était susceptible de nous procurer ; mais nous étions loin de supposer qu'elle atteindrait pareille ampleur, qu'il nous serait loisible de nous entretenir avec plusieurs des personnes ayant été mêlées de près au dernier des événements, à celui qui avait justifié nos déplacements : nous voulons parler de la découverte faite, le 11 décembre 1913, des restes d'Ernest de Montalbert.

Ce n'est pas un, mais bien quatre témoins, habitant encore le village, que nous vîmes et dont il n'y eut qu'à recueillir les témoignages. Parmi eux se trouvait justement un contemporain de la famille de Montalbert ayant entretenu des relations de voisinage avec les trois personnages dont il a été si souvent question dans notre long récit.

Ces quatre témoins avaient assisté à l'exhumation du squelette, aux constatations de la gendarmerie. Deux d'entre eux, MM. Lautrète père et fils, nous narrèrent fort complaisamment la scène macabre, provoquée par eux, et qui se déroula au cours de la froide matinée du 11 décembre 1913.

M. H... nous avait chargé de creuser une cave, comme vous le savez, dit M. Lautrète fils ; mon père et moi avions déjà enlevé, devant la cheminée, quelques planches vermoulues du parquet de la cuisine ; le sol avait été fouillé à une profondeur de 20 centimètres lorsque, soudain, ma pioche accrocha et fit rouler à mes pieds une chose ronde, grisâtre, de laquelle le tuf se détacha. Mon étonnement fut grand lorsque je vis qu'il s'agissait d'un crâne humain. Alors, avec beaucoup de précautions, mon père et moi nous avons poursuivi les fouilles et mis à jour un squelette complet, couché en travers de la cheminée. Il était très bien conservé. Les mâchoires avaient gardé toutes leurs dents très blanches ; il n'y avait ni trace de vêtements, ni trace de linge ; pas un bouton ne fut découvert.

- Aviez-vous entendu parler de la disparition

de M. Ernest ? avons-nous demandé.
- Oui, tout le village savait que M. Ernest, parti pour l'Amérique, n'était jamais revenu. Cette disparition semblait bizarre à l'époque...
Prenant alors la parole, l'une des personnes qui nous accompagnait et qui examina les restes, en 1913, s'adressant à M. Lautrète fils, va, en quelques mots, rappeler un détail intéressant de la scène qui suivit.
« Il y avait ici Masbatie ; vous souvenez-vous de ce que je lui ai dit en présence des ossements ? Je lui ai posé cette question : Qué sé ?
Qué notre mousur... Mousur Ernest, répondit alors le domestique
C'est bien cela, dit M. Lautrète.
« *Vous comprenez,* observe notre cicérone, *il fallait montrer à Masbatie que j'étais au courant, sans quoi il n'aurait rien dit, il n'aurait pas laissé échapper ces quelques mots prouvant qu'il en savait long sur la disparition d'Ernest, car pour lui, cette disparition cachait un terrible mystère. Il savait que le voyageur était revenu, qu'il n'était pas mort en Amérique ni au cours de la traversée ; il se doutait qu'il ne fallait pas chercher très loin le malheureux dont on était demeuré sans nouvelles. Mais savait-il qu'il était là, à l'endroit où le squelette venait de surgir ? Personne ne peut l'affirmer.* »
Alors sous la conduite de M. H... nous avons, par une visite détaillée des lieux, évoqué tous les souvenirs de cette sombre tragédie.
Nous sommes entrés dans la cuisine qui servit de tombeau à Ernest de Montalbert de 1867 à 1913 ; voici le repaire d'Arthur le fratricide et l'endroit qu'occupait la fosse ! Un mur dans lequel est percée une porte de chêne sépare le petit bâtiment, actuelle demeure des fermiers, de la cour d'honneur du château.
Voici la cheminée devant laquelle gisait le corps ; voici l'autre pièce, l'ancienne chambre qu'Arthur fit transformer en grenier à fourrages pour venir veiller de plus près le cadavre de son frère qu'il piétina pendant douze ans !
Lorsque j'ai acheté le château, dans un état d'abandon que je ne pourrais vous décrire, reprend M. H..., *les fermiers ne voulaient pas s'approcher de ce bâtiment maudit ; je ne pouvais garder personne et la découverte du squelette réveilla toutes les superstitions, toutes les craintes, toutes les frayeurs. Je fus obligé de faire appeler le curé pour chasser les mauvais esprits, et la tranquillité est revenue avec la confiance !*
Nous poursuivons notre visite. Voici l'appartement qu'habita Céline de Montalbert et la tour où elle fut enfermée. Nous sortons du domaine ; à une courte distance, à droite du chemin, des bâtiments restaurés se dressent. C'est là que la malheureuse, après s'être évadée de sa geôle, vint mourir de froid et de faim, dans la nuit du 15 au 16 janvier 1867, sous la neige.
Notre promenade va nous ramener dans le parc ; la maison des Masbatie est au fond, à droite.
M. H... s'arrête. *Ici*, dit-il, existait, *il y a 30 ans, l'enclos que je dus faire démolir pour aménager le parc. C'est à cet endroit, sur son emplacement, que les ouvriers ont découvert les débris de caisses en bois de châtaignier ayant contenu des ossements. J'ai vu le tout et j'ai compris la supplication de Masbatie me demandant d'épargner l'enclos. Ces ossements ressemblaient à des ossements de petits animaux ; il y en avait une assez grande quantité qui s'effritaient, tombaient en poussière. Je savais de quoi il s'agissait. Masbatie me l'a dit : pour lui cet endroit était sacré comme est sacré, aux yeux des vivants, le coin de terre où reposent les morts.*
Oui, il s'agissait bien d'ossements humains, restes lamentables de cinq pauvres petits êtres enterrés quelques heures après être venus au monde, fruits d'amours coupables, que l'on ne pouvait laisser vivre, car leur existence eût été un témoignage permanent, accablant, des mœurs que le château abrita pendant de si longues années, au vu, au su de tous les familiers, de tous les domestiques.
Notre enquête touchait à sa fin. Nous allâmes voir M. le curé desservant de la paroisse, un excellent homme dont l'obligeance n'a d'égale que la simplicité.
Notre requête fut acceptée d'emblée. L'ecclésiastique, celui-là même qui chassa les mauvais esprits de Monsignal, alla chercher, dans la pièce voisine, les actes

paroissiaux de la commune.
Des souvenirs facilitèrent nos recherches ; et sur les feuilles jaunies nous avons lu ceci :
17 janvier 1867. - Mort de Céline-Ernestine de Montalbert, 46 ans, fille de P... et de Francine D...
18 juillet 1879. Mort de François-Arthur de Monsignal, 58 ans, à deux heures du matin, propriétaire, administré.
12 janvier 1927. Mort de Jean Masbatie, 86 ans, à Monsignal.
18 janvier 1927. Mort de Jeanne Masbatie (femme du précédent).
Quelques instants plus tard, nous étions dans le petit cimetière. *C'est là*, nous dit-on, *qu'était la sépulture de la famille à laquelle vous vous intéressez. C'est en vain que vous chercherez le nom de Montalbert. Il est éteint depuis la mort d'Arthur et nulle inscription ne signale à l'attention des visiteurs la tombe des derniers descendants des châtelains de Monsignal.*
Nous nous éloignâmes ; tout était calme et repos dans ce coin de la petite bourgade que les habitants de St-P.-de-F... entretiennent avec beaucoup de soins. À quelques mètres de là, abritée sous sa porte, une brave femme assise devant sa quenouille filait la blanche laine. La visite de ces étrangers la surprit sans doute plus qu'elle ne l'inquiétât, mais son étonnement dut être sans limite lorsqu'elle constata que cette visite était justement pour la tombe qui n'en avait jamais reçu aucune !

FIN
A. Valerie.

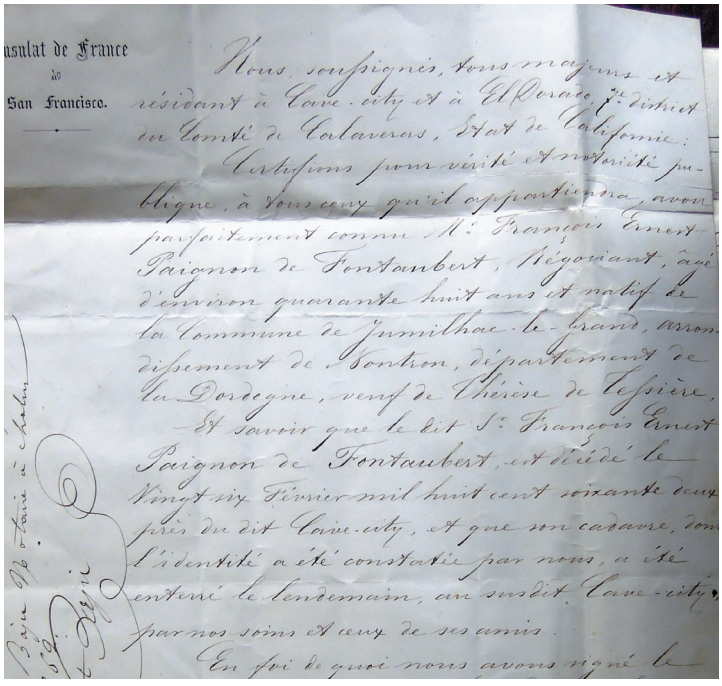
asulat de France
à
San Francisco.

Nous soussignés, tous majeurs et résidant à Cave-city et à El Dorado 3e district du Comté de Calaveras, Etat de Californie :
Certifions pour vérité et notoriété publique, à tous ceux qu'il appartiendra, avoir parfaitement connu M. François Ernest Paignon de Fontaubert, négociant, âgé d'environ quarante huit ans et natif de la commune de Jumilhac-le-Grand, arrondissement de Nontron, département de la Dordogne, veuf de Thérèse de Lespière,
Et savoir que le dit S. François Ernest Paignon de Fontaubert, est décédé le vingt six Février mil huit cent soixante deux près du dit Cave-city, et que un cadavre, dont l'identité a été constatée par nous, a été enterré le lendemain, au susdit Cave-city, par nos soins et ceux de ses amis.
En foi de quoi nous avons signé le

Le certificat de décés de François Ernest Pagnon de Fontaubert, négociant, le 26 février 1862, dressé par le Consulat de France à San Francisco. Photo BJA.

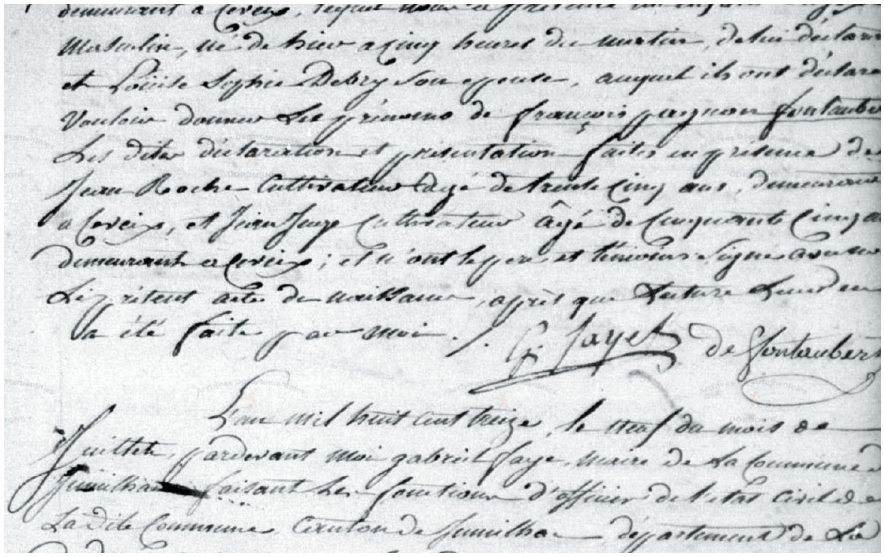
Déclaration de la naissance de François Pagnon de Fontaubert (Ernest) par son père, qui signe, le 6 juillet 1813. à Jumilhac-le-Grand. AD 24 en ligne.

Preuves et éléments concordants découverts par Bernard J. Aumasson entre 2013 et 2014

La douteuse relation incestueuse entre le frère et sa sœur

La relation incestueuse que le rédacteur prête à Ernest et à sa sœur Céline (Ernestine) ne repose sur aucune preuve. Au contraire, les vies du frère et de sa sœur, montrent une relation sans aucune ambiguïté.

1. Jusqu'à leur départ en Californie, en décembre 1850, Ernest et Ernestine vivent sous le toit de leur père, en sa présence, cohabitant également avec Thérèse de Teyssières, épouse d'Ernest depuis 10 ans, et deux serviteurs. Victorine de Fontaubert, sœur cadette d'Ernest, vit dans le foyer paternel jusqu'à son mariage en novembre 1848, mariée elle demeure dans le village de Montcigoux.

2. le 18 décembre 1850, devant Me Baju, notaire à Châlus, Ernest et Ernestine établissent une procuration générale en faveur de Thérèse de Teyssière, leur épouse et belle-sœur, lui accordant les pouvoirs de régir, gérer, gouverner et administrer tant activement que passivement tous leurs biens, droits et affaires. Cet acte traduit le sentiment de grande confiance qu'éprouvent le frère et la sœur envers Thérèse.

3. Dans la lettre qu'elle écrit à Thérèse le 20 novembre 1855, Ernestine exprime toute l'affection qu'elle ressent pour sa belle-soeur, lettre qui laisse à penser que les deux femmes entretiennent une correspondance suivie.

4. L'article publié par le Stockton Daily Independant le 5 mars 1862, qui relate la mort d'Ernest de Fontaubert, article très élogieux à son égard (« gentleman très respecté, très instruit, raffiné dans ses manières … »), n'aurait assurément pas été rédigé en de tels termes en cas de doutes sur les relations qu'il entretenait avec sa sœur. En ces années où le Gold Rush californien bat son plein, où la criminalité atteint des sommets, les écarts de mœurs sont sévèrement réprouvés

5. Ernest est conseiller municipal de la commune de Saint-Pierre-de-Frugie de 1840 (première participation connue à un conseil) à 1849. Le pouvoir royal qui nommait les conseillers devait se montrer particulièrement attentif et intolérant quant aux mœurs de ces derniers.

Bernard J. Aumasson

completed all the repairs.

MURDER AT CAVE CITY.—A French merchant named De Fontambert, who has for years done business at Cave City in Calaveras county, was early last week murdered by some ruffians for $1,500 in gold dust which he was carrying to San Andreas for exchange. This is the second time within two years that Mr. De Fontambert's life was attempted by robbers. He was a most estimable gentleman, highly educated, polished in his manners, and a member of a distinguished French family. The murderers had not been taken at the time our information was sent.—*Independent.*

Ci-dessus: L'article du 5 mars 1862 relatant le décés d'Ernest de Fontaubert publié dans *Stockton Daily Independant.*



Ci-contre: La maison construite par Arthur de Fontaubert aujourd'hui. Photos BJA.

Pierre Lagedamon

Jardinier botaniste



Je suis jardinier, c'est ainsi que Pierre Lagedamon s'est présenté lorsque je l'ai rencontré la première fois, à la Maison du Limousin à Paris. Réception mondaine à laquelle cet homme qui ne l'est pas, était convié. Pierre Lagedamon pourrait dire, *je suis créateur de jardins*, cela serait plus juste et correspondrait mieux à ce qu'il sait faire. Cet homme approche les végétaux, les perspectives, les volumes, les profondeurs, les reflets comme un peintre assemble ses couleurs sur la toile. Il y a chez lui quelque chose de Jean-Baptiste Corot, sortant sa palette entre Vienne et Glane autour de Saint-Junien.

Il assemble et contemple une nature qui lui procure comme « une jouissance » tant elle est belle. Du Limousin où il est né, il dit « C'est un très beau jardin ! »

Ce garçon porte en lui l'histoire d'une généalogie, presque d'une civilisation, tant il est le fruit d'une famille qui depuis si longtemps, a construit et entretenu les jardins des maisons bourgeoises autour de Limoges. Quatre générations d'hommes et de femmes, jardiniers et jardinières, cultivant, taillant, plantant, entretenant buis et rosiers, allées et haies des beaux jardins limousins. Deux oncles ingénieurs horticoles à Versailles, un frère aîné paysagiste, une passion familiale. Il raconte qu'enfant lorsqu'il entrait dans une propriété, il était comme happé par le jardin, les mini-serres ou les bosquets .

Avec son ami Gilles Clément, un autre Limousin créateur de jardins, il voudrait transmettre aux jeunes générations ce « feu » qui l'anime et qui lui fait dire qu'un jardin est un dessin, dont il ne restera rien sans le jardinier.

JJM

« LE LIMOUSIN EST UN TRÈS BEAU JARDIN ! »

Pierre Lagedamon, jardinier de Limoges Métropole

propos recueillis par Jean-Jacques Mauriat

Pierre Lagedamon, D'onte ses ? D'où êtes-vous ?

Je suis de Saint-Maurice-les-Brousses. Je dirais que je suis moitié Limougeaud, moitié de Saint-Maurice depuis une quarantaine d'années. Mes parents dans les années 75 avaient décidé de faire construire... Une amie de ma mère lui a fait part de la possibilité d'acheter un verger empli de pommiers dans cette commune. Ils ont fait affaire et fait construire. Puis à la mort de mes parents, j'ai racheté la part de mes frère et sœur pour en devenir propriétaire. Je suis né le 13 août 1956 à la maternité à Limoges... Mais si j'étais né chez mes parents, je serais né au Vigen.

Que faisaient vos parents ?

Mon père était un brasseur dans la brasserie Mapataud de Limoges qui avait été créée par l'intendant Turgot. Il a été responsable de la fabrication de la bière jusqu'à la fermeture de la brasserie en 1970. Ma mère était secrétaire de mairie au Vigen puis elle a fait le choix de nous élever, mon père ayant un salaire, permettant à ma mère de s'occuper de nous.

J'ai un frère aîné qui a trois ans de plus que moi et une sœur plus jeune de deux ans. Ma mère disait de moi, *tu es l'enfant du milieu, mon Pierre*. C'est peut-être vrai... entre l'aîné qu'on regarde un peu plus et la petite dernière qu'on a tendance à chérir davantage.

Quelle était l'ambition de vos parents pour vous-même ?

J'ai été un enfant mobile... Toujours en mouvement. Ma mère m'avait amené chez un pédiatre parce qu'elle était un peu inquiète. Cela m'a toujours fait sourire, mais le médecin a dit que je n'étais pas hyper actif, mais plein de vie. Je crois que mes parents avaient pour ambition de calmer ma frénésie de vie. Lorsque j'étais enfant, cela les faisait sourire de me voir m'amuser avec du sable et des branches pour construire des paysages. Bien sûr, il y avait des jardiniers dans la famille, mais je ne garde pas le souvenir que mes parents aient eu pour moi des ambitions particulières.

Quel jeune adolescent étiez-vous ?

J'étais un enfant vivant mais peu dissipé... Je travaillais plutôt bien à l'école, mais j'ai eu une souffrance qui est venue au moment de la préadolescence. J'ai été soigné pour une scoliose avec des chaussures orthopédiques pendant trois ans... Mes parents ne se sont pas tout de suite rendu compte de cette souffrance. Cela a un peu annihilé mon caractère participatif, car les enfants n'étaient pas tendres à l'école. Mes chaussures orthopédiques montaient jusqu'à mi- mollet. Je n'avais qu'une hâte, voir arriver l'automne pour me mettre en pantalon. À l'inverse, j'avais la hantise du printemps car cela faisait ressortir mes guêtres. J'aimais bien l'automne et ses couleurs, mais c'était surtout le moment où ma mère me remettait en pantalon. J'avais entre 12 et 14 /15 ans. Cela a traumatisé ma vie scolaire à Limoges. Le médecin qui avait déjà soigné ma mère est parti à la retraite et nous sommes allés voir

un autre orthopédiste. Je m'en rappellerai toute ma vie, il habitait rue Arbonneau à Limoges. Quand il m'a vu, il m'a fait immédiatement quitter ces chaussures. Et pieds nus, je suis sorti dans les bras de mon père. L'attitude de ce premier médecin était violente et traumatisante. Je n'aurais pas eu cette épreuve psychologique, je pense que je ne serais pas l'adulte que je suis devenu. Cela m'a fait mûrir un peu plus vite. Il y a peut-être quelque chose de positif dans cette souffrance de l'enfance.

Votre approche de la nature est concomitante de cette souffrance ?

Je me réfugiais beaucoup dans la nature. Chaque fois que je sortais de l'école, route de Nexon, c'était la fin de cette souffrance. J'étais content de retrouver la nature et je pouvais m'intéresser à mes petits jardins. À Limoges, mon père était logé par la brasserie Mapataud. Tous les cadres étaient logés ainsi. C'était une vie agréable. On était une dizaine d'enfants qui jouions ensemble et partagions notre quotidien.

Le jardin est arrivé très vite ?

Le jardin est arrivé progressivement. Mon père avait un potager dans lequel j'aimais aller voir ce qui avait poussé ou ce qui n'allait pas. Ma rencontre avec ce métier s'est faite un peu plus tard. Mes parents m'ont fait travailler lorsque j'avais 15 ou 16 ans chez des horticulteurs. Mais le souvenir que je garde, c'est d'avoir vers 9 ou 10 ans construit des petits jardins, d'aller cueillir des feuilles et j'imaginais des assemblages de petits jardins ou de potagers. C'était comme une maquette, le sable servait de support, et les feuilles étaient découpées pour ressembler aux arbres que je voulais y planter.

Le jardin qui m'a le plus marqué, j'avais 7 ou 8 ans... Je courais dans le jardin où il y avait des châssis et des mini serres adossées. Lorsque j'arrivais chez ces gens, j'étais aspiré par le jardin avec mon frère aîné qui est aussi jardinier paysagiste.

A quel moment vos parents et vous-même, avez pris conscience que le jardin serait votre vie ?

Après la troisième, j'ai choisi le cycle agricole et étant à Limoges, cette orientation m'a conduit aux Vaseix où le directeur m'a dit qu'ayant mon brevet, je pouvais faire autre chose. Il considérait que la profession de jardinier n'était pas valorisante et qu'elle était destinée à ceux qui ne pouvaient poursuivre de longues études.

Il est vrai qu'aux Vaseix j'étais dans un cycle agricole consacré à l'élevage, au monde paysan. C'était un peu perturbant, sans vouloir dire que j'étais plus subtil que d'être au cul des bovins. Il y avait de la zootechnie, de l'enseignement général. C'est après la seconde que je suis allé faire une formation de technicien horticole à Objat.

Votre choix est un choix de raison, de passion, de vocation ?

Cela a été une aspiration inconsciente, le monde des jardins, le monde des plantes, la beauté de la nature a été pour moi un monde des merveilles. Je suis venu à ce métier avec une vision artistique. J'y suis rentré avec une sorte de jouissance face à la beauté des fleurs, la beauté de la nature ! Ma grande révélation est venue lorsque quittant l'armée, j'ai été recruté par la mairie de Limoges en 1976, dans le cadre d'un plan vert. L'ingénieur M. Alifat, qui est devenu un ami, a senti le feu qui m'animait et m'a mis dans le jardin botanique à gérer les collections. La vraie révélation était là, à 22 ans, dans ce jardin de l'évêché que j'avais découvert lorsque j'étais louveteau, puis scout où je m'attardais sans en connaître encore la richesse.

Vous étiez proche de l'église à cette époque ?

Oui, mes parents étaient partagés. Mon père était socialiste athée et ma mère très croyante, pieuse, très pratiquante.

Il y a un lien entre votre approche de la nature et une certaine spiritualité ?

Non, pour moi la nature m'a donné une dimension politique. Souvent je crains les dérives et la manipulation qu'il peut y avoir dans la spiritualité. Pour moi le jardin est intimiste et peut favoriser la rencontre avec



l'intimité de l'âme, une approche intellectuelle qui favorise la paix. Je me dis aussi que l'homme a toujours voulu canaliser la nature. A l'époque médiévale il y avait dans l'esprit du jardinier une volonté organisée. L'homme est dans la soumission de la nature. On voit comment l'homme massacre la nature dans l'espace public.

Peu à peu, le jardin a pu s'émanciper. Aujourd'hui un jardin, c'est à la fois un espace de vie qui donne bien-être et bonheur avec un choix de végétaux qui soit compatible avec la biologie du visiteur, et un jardin de ville où l'on peut certes contempler de beaux ensembles de végétaux mais dans lequel on peut aussi se consacrer à la peinture, à la lecture ou aux jeux de ballons.

Pourtant le jardin public a une image un peu négative ?

On simplifie aujourd'hui le jardin. On a fait de l'espace vert dans les années 1970 par rapport à l'urbanisme bétonné... Mais aujourd'hui apparaît aussi le jardin partagé dans lequel on fédère les gens autour de leur projet, même s'il est vrai que les pouvoirs publics ont souvent tendance à créer un espace vert dans lequel on se contente de planter trois arbres.

Mais il y a aussi une réalité que je partage avec Gilles Clément, c'est la formation des jardiniers. Les jardiniers deviennent des cantonniers d'espaces verts, et répondent aux pouvoirs publics eux-mêmes confrontés à une double réalité : la nécessité de créer des espaces verts et l'obligation de se protéger du vandalisme gratuit.

Quand on fait l'effort démocratique de consulter les habitants des quartiers pour imaginer un jardin, on cherche à donner à chacun le sentiment qu'il s'agit de son jardin.

Dans les civilisations asiatiques, le jardin a une dimension spirituelle et intellectuelle plus importante. Aujourd'hui dans nos villes, on a tendance à créer des espaces verts : alibi, prolongement géométrique de la construction. En fait, je crois qu'avant de créer un habitat on devrait planter le jardin. L'espace qui est dédié au jardin n'est pas pensé pour être un lieu de recueillement d'éveil ou de réflexion, c'est de la consommation de verdure.
Il y a 20 ans, quand on a refait les jardins Albert Khan à Boulogne-Billancourt en région parisienne, j'ai compris toute la densité qu'il peut y avoir dans la création d'un jardin. Le jardin était fermé, et le maître japonais, assisté de ses deux jardiniers était dans le paysage, au cœur du lieu. Il imaginait ce qui est devenu le jardin japonais. Il m'a senti à 20 mètres de lui derrière des planches. Il ne pouvait pas me voir. Il a envoyé un de ses assistants pour me dire que je dérangeais la pensée du maître. Il était dans sa tête de jardinier. C'est fascinant.
Lorsqu'on a fait le parc Tuillat à Limoges, j'ai dit aux personnes qu'on allait faire des plans pour nous justifier vis-à-vis des élus mais que ce n'était pas important. On est arrivé le matin avec les plantes... On a passé des heures parfois pour composer notre espace... On est quatre ou cinq à faire des jardins comme ça en France. On a une gamme qui s'appelle le monde végétal et ces notes nous permettent de composer un espace avec les émotions que nous avons à transmettre.
C'est minime par rapport à la pensée d'un maître japonais, mais pour moi aujourd'hui les jardins sont conçus sans âme... Les jardins publics ne sont pas des jardins, ce sont des espaces verts. Comme on nivelle la création, on nivellera aussi la gestion qui en sera faite... On aura des balayeurs, des tondeurs, des planteurs, mais pas des jardiniers qui puissent s'émouvoir.

Vous avez aussi travaillé au jardin de la Borie...
Ce qui s'est passé, est à l'image de ce que je vous disais : on a oublié qu'un jardin est un être vivant, permanent. Aujourd'hui on oublie qu'un jardin se jardine au quotidien. La transmission se fait par le jardinier qui sera l'âme du jardin. Le jardinier est un état d'esprit, un homme qui jardine avec finesse et connaissance. La nature, la plante ou l'arbre, est un élément de la relation du vivant au vivant.

Vous avez une vision un peu élitiste... sans que cela soit un reproche...
Oui bien sûr. Pour avoir une relation avec notre planète, il faut qu'il y ait une approche de la botanique bien sûr mais aussi de l'écologie, l'agronomie, l'entomologie, il faut qu'il y ait une large connaissance de l'environnement.

Vous êtes issue d'une famille limousine depuis de nombreuses générations. Est-ce que cela a influé sur vos engagements ?
Je n'ai jamais ressenti ça. Cependant, dans la mesure ou je suis né dans ce terroir limousin, avoir une relation avec la nature est une évidence. Mais je ne me revendique pas comme limousin. Je suis citoyen du monde et j'aurais pu vivre dans d'autres pays.
Cependant je pense que c'est le lieu qui à travers la sensibilité du jardinier, va déterminer ce que sera chaque jardin. Chaque jardin est unique et le Limousin est unique.

Qu'aimez-vous dans le Limousin ?
Ce dont je suis le plus amoureux, ce sont les pays de bocage, j'adore. Cependant, je fais toujours une différence entre le nord et le sud de la Haute-Vienne, le Limousin je l'aime dans sa diversité. Ces prairies avec ces lisières de noisetières et puis ces vues dégagées sur un bout de montagne plissée, me vont très bien.

Quelles sont les images que vous gardez du Limousin ?



On peut avoir plusieurs cartes postales, comme Arthur Young voyageant, je dirai le Limousin est un très beau jardin.

Si le Limousin était un arbre
Un hêtre !

Un plat...
Un clafoutis.

Un animal...
Un chat, parce que le chat va réagir en fonction de ce que l'autre va lui apporter.

Si le Limousin était un rêve...
Un rêve de tranquillité. De Paix !

La généalogie qui vous a permis de retrouver de nombreux ancêtres jardiniers est un élément important de votre regard sur votre famille ?
Savoir d'où on vient et où on va est bien sûr important... Ma quête, c'est de connaître la réalité de mes ancêtres jardiniers, leur quotidien, leur âme... Savoir comment cette filiation s'est établie entre trois ou quatre générations de jardiniers. Mon frère est jardinier paysagiste, mes deux oncles ont été ingénieurs horticoles, mon arrière-grand-père était jardinier dans une maison bourgeoise... Mon arrière-grand-père Chaisemartin a semble-t-il laissé une trace dans le monde des jardins.

A mon fils Hugo, j'ai dit choisis un métier dans lequel tu puisses pleinement t'exprimer. En fait, je souhaite à Hugo, un métier dans lequel il puisse faire ses humanités.

Quelle trace aimeriez-vous laisser ?
Au bout de 40 ans on connaît des milliers de plantes... Mais on n'en connaît que quelques-unes par rapport à toutes celles que recèle la nature. Il faut être humble.
En fait, le jardin va disparaître avec le temps... il ne restera pas grand chose si ce n'est peut-être le dessin.
Mais il ne restera rien sans le jardinier.

Propos recueillis par Jean-Jacques Mauriat

PIERRE LAGEDAMON : JARDINIER DEPUIS PLUSIEURS GÉNÉRATIONS

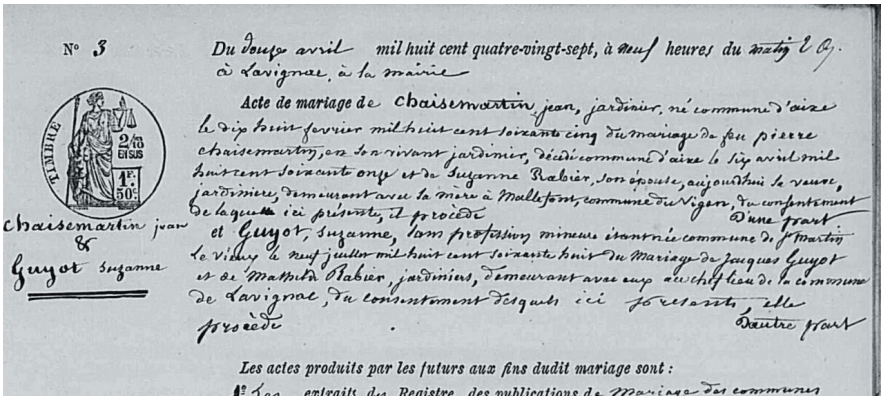

N° 3

Du douze avril mil huit cent quatre-vingt-sept, à neuf heures du matin
à d'avignac, à la mairie

Acte de mariage de chaisemartin jean, jardinier, né commune d'aize le dix huit février mil huit cent soixante cinq du mariage de feu pierre chaisemartin, en son vivant jardinier, décédé commune d'aize le six avril mil huit cent soixante onze et de suzanne Rabier, son épouse, aujourd'hui sa veuve, jardinière, demeurant avec la mère à Malleforn, commune de Vigen, du consentement de laquelle ici présente, il procède
D'une part
et Guyot, suzanne, sans profession mineure issante commune de St martin le vieux le neuf juillet mil huit cent soixante huit du mariage de jacques Guyot et de Mathive Rabier, jardiniers, demeurant avec eux au chef lieu de la commune de d'avignac, du consentement desquels ici se trouvant, elle procède
D'autre part

Les actes produits par les futurs aux fins dudit mariage sont :

chaisemartin jean
&
Guyot suzanne

Le 12 avril 1887, mariage de Jean Chaisemartin, arrière-grand-père de Pierre Lagedamon, jardinier, fils de Pierre Chaisemartin, lui aussi jardinier époux de Suzanne Rabier, jardinière; avec Suzanne Guyot mineure sans profession, mais fille de Jacques Guyot et Mathive Rabier, jardiniers l'un et l'autre...

GÉNÉALOGIE ASCENDANTE DE PIERRE LAGEDAMON

Dressée par Jeanne Masboeuf

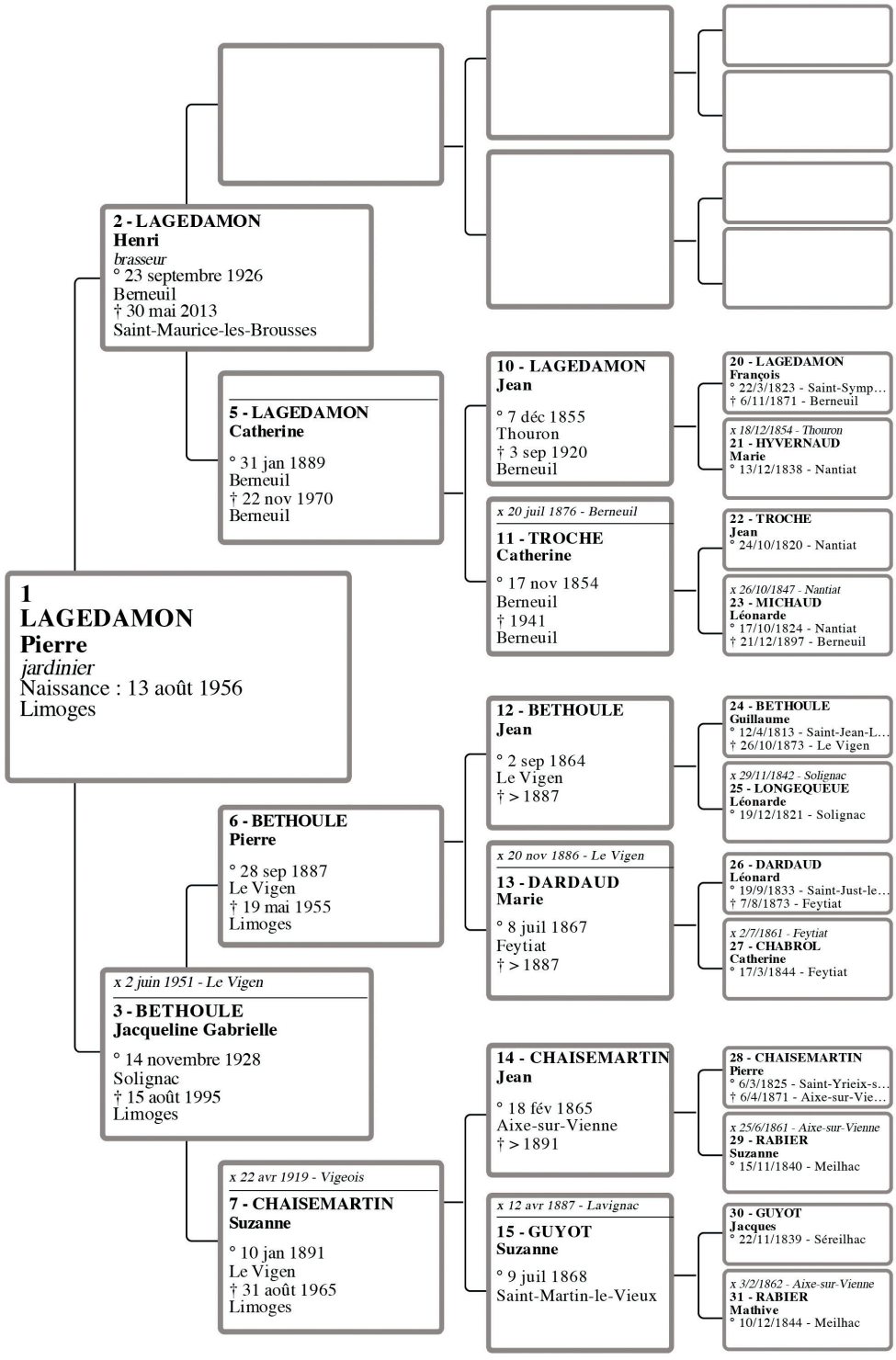

Le coin du chercheur

Une histoire des circulations en Limousin

Hommes, idées et marchandises en mouvement de la Préhistoire à nos jours

Robert Chanaud

« Les hommes, les objets, les idées n'ont jamais autant circulé qu'aujourd'hui, ni aussi vite. Cependant on n'a pas attendu notre époque pour aller voir ce qu'il y avait derrière l'horizon. »

Cette citation extraite de la quatrième page de couverture de l'ouvrage récemment publié par l'association Rencontre des Historiens du Limousin (RHL)[1], annonce clairement le propos : examiner les façons dont nos ancêtres circulaient, en l'absence de ces moyens dont nous ne saurions nous passer, selon quelles lignes de force et au sein de quels réseaux, pour quels motifs et avec quelles conséquences. Et en filigrane se profile une autre question : le Limousin, la Marche qui se présentent (ou que l'on présente) souvent comme enclavés, réfractaires au progrès, à l'écart des grands courants de la modernité, sont-ils victimes de quelque fatalité historique qui expliquerait ce fait, ou bien ne s'agit-il pas d'un fait mais plutôt d'un poncif plaqué sur une réalité bien différente ?

Les chercheurs de RHL se sont donc mis au travail sur ce thème et ont abouti à un résultat de poids : une quarantaine d'articles rédigés par trente-et-un auteurs. Pour autant il ne s'agit pas d'une synthèse qui est à ce jour impossible, tant le sujet est immense, et tant sont nombreux les secteurs qui n'ont pas encore été explorés par la recherche régionale. Pas une synthèse mais une mosaïque d'angles de vue différents, dont l'ensemble compose au final une image assez précise pour permettre de répondre à quelques-unes des interrogations ci-dessus. Il n'est évidemment pas question ici de rendre compte de chacun des carreaux de cette mosaïque mais simplement d'en présenter quelques aperçus.

« Mille raisons de circuler » ont incité les hommes à prendre la route depuis les temps les plus reculés. Les trouvailles de silex dans la basse vallée de la Vézère en témoignent, attestant de déplacements des chasseurs-cueilleurs du paléolithique supérieur entre le rivage atlantique et les monts d'Auvergne. Mais c'est pour le Moyen Âge que les sources commencent à fournir des informations suffisamment nombreuses. Les parents d'un certain Aridius, qui n'était pas encore saint Yrieix, n'hésitaient pas à envoyer leur adolescent se former à la cour du roi Théodebert à Trèves en Rhénanie, à huit cents kilomètres de chez lui : la pratique était habituelle pour les jeunes aristocrates du VIe siècle. Au milieu du XIIIe, on voit un moine de Solignac aller porter le faire-part de décès de son abbé en Languedoc, Guyenne, Saintonge, Normandie, Flandre, Hainaut et Saint-Empire, jusqu'à Cologne, soit vraisemblablement près de cinq mille kilomètres en l'espace de moins d'un an. L'image de gens qui de toute leur vie ne dépassaient pas les limites d'un canton était sans aucun doute vraie pour beaucoup. Mais d'autres faisaient monter la moyenne...

1 Ouvrage publié aux Presses universitaires de Limoges en octobre 2015, 632 pages dont une centaine de pages d'illustrations, 28 €.

D'ONTE SES ? n°13, printemps-été 2016

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET DES LIMOUSINS

L'histoire de l'art elle aussi apporte des éléments qui pulvérisent le lieu commun d'un Limousin médiéval à la traîne. Ainsi, si les premiers sculpteurs romans de notre région allaient chercher leurs modèles à l'extérieur (Berry, Poitou et France moyenne, Conques, Toulouse), rapidement leurs successeurs mirent au point leurs propres formules, qui circulèrent à l'intérieur du diocèse et s'imprégnèrent des grands chantiers contemporains, faisant du Limousin une aire artistique foisonnante et parcourue en tous sens par les artistes. Quelques siècles plus tard, ce sont des maîtres-maçons et tailleurs de pierre du Bas-Limousin dont on repère la « main » en Gascogne, Quercy, et jusque dans le Gers. Même constat à l'époque du gothique international : le Limousin n'a rien d'une province arriérée, il est au contraire en phase avec ce qui se fait de plus novateur en matière artistique, et ses évêques et chanoines apportent au pays la « mode » avignonnaise. Car les papes d'Avignon, tous hommes du sud de la France (rappelons que « la Corrèze » a donné trois papes), exercent une forte influence sur les carrières ecclésiastiques, comme en témoigne l'étude des chapitres canoniaux de Saint-Junien, Saint-Yrieix, Eymoutiers, Le Dorat, Moutier-Rozeille, La Chapelle-Taillefert.

Pourtant, en dépit de cette incontestable mobilité, il faut abandonner l'idée d'un « réseau » routier, entendu comme un ensemble structuré de chaussées régulièrement entretenues. Personne, avant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ne se soucie d'entretenir des routes de façon à permettre le passage de véhicules à roues. Laissée sans réparation, même la plus solide des voies romaines ne peut résister pendant des siècles à la concurrence des herbes folles. Ce qui, bien entendu, n'empêchait nullement les hommes et les marchandises de se déplacer en tous sens. Mais c'était exclusivement à pied et à dos d'animal, l'usage des charrettes étant limité à de courts tronçons bien définis (abords des villes par exemple). En matière de circulation, le Moyen Âge a donc duré jusque dans les années 1760 !

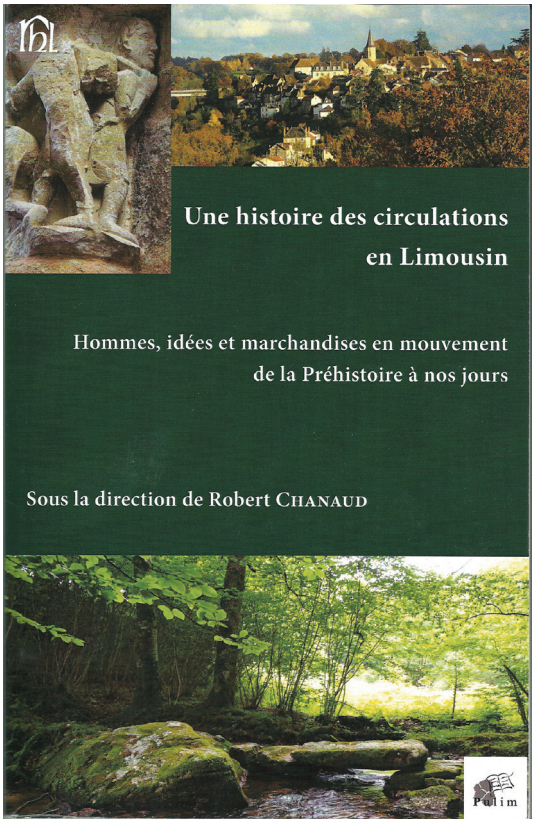

Et au risque d'écorner l'image de l'intendant Turgot, il faut se rendre à l'évidence : ses successeurs ont fait bien plus que lui dans ce domaine, n'en déplaise à l'Écossais Arthur Young, qui du haut de sa jument s'émerveillait de la beauté des routes limousines, alors qu'il ne circulait que sur la principale d'entre elles, l'ancêtre de notre A 20... À la veille de la Révolution, le réseau (on peut alors commencer à employer le mot) limousin et marchois laisse encore fort à désirer, à l'exception de quelques routes jugées prioritaires. Mais point d'auto-flagellation ici : il en est de même absolument partout dans le royaume ! Routes raboteuses, mal entretenues, praticables seulement à la belle saison, rareté des ponts et omniprésence des gués, telle est l'image de la France encore dans les années 1820. C'est là, entre 1820 et 1860 en dates rondes, que s'est véritablement opérée la révolution routière, lorsque l'État se fut enfin convaincu de l'importance de sa mission en la matière.

En l'espace d'une ou deux générations, « une société qui n'avait jamais connu depuis

la nuit des temps que la piste cavalière et muletière et la trace filant à travers les landes bascule dans l'économie de la route et du chemin de fer. Une révolution aussi brutale que le passage de l'araire au tracteur, ou du courrier postal à Internet ». Malgré les difficultés du relief, et avec bien des aléas, le train apporte son renouveau, stimulant les bourgs qu'il dessert et condamnant les autres à végéter. Les « maçons de la Creuse », qui sont ici l'objet d'un article de synthèse le plus à jour sur cette question qui a suscité beaucoup de littérature parfois peu fiable, partaient auparavant pour la capitale à pied, le baluchon sur l'épaule. Ils prennent maintenant le train.

Voyager à longue distance devient banal pour toutes les couches de la population, et ce dès avant la Première Guerre mondiale. La circulation est entrée dans l'ère de la modernité.

Robert Chanaud

Un moine limousin contre l'ordre du Temple

Philippe Florentin

Parti depuis mon plus jeune âge, à la recherche de mes ancêtres, j'ai découvert de curieux personnages, mais aucun ne l'est plus que le moine limousin que j'ai rencontré à plusieurs reprises et dont je vais à présent évoquer l'histoire qui croise celle des Templiers et de leur secret légendaire.

L'ORDRE DU TEMPLE 1119-1307

C'est en Terre Sainte, vers 1119, que plusieurs chevaliers se constituent en association, au service du roi de Jérusalem, qui leur accorde la faveur de demeurer dans le Temple du roi Salomon. Un Règle leur est donnée, puis une croix rouge qui viendra distinguer ces Templiers des autres chevaliers réguliers de Terre Sainte.

Établis à Jérusalem, puis à Acre, les frères du Temple finissent à Chypre, marquant leur temps par des combats en Terre Sainte, des procédures en Occident, et quelques figures emblématiques, mais c'est surtout un vendredi 13, resté de funeste mémoire, qu'ils entrent dans la Légende, en octobre 1307.
Ce jour-là, sur ordre du roi Philippe le Bel, ils sont arrêtés simultanément dans tout le royaume de France. Soumis aux affres de l'Inquisition à Paris et à d'autres questionneurs dans les diocèses. Ils souffrent moult tourments, sont interrogés par le Pape, puis par les évêques, et enfin par une commission pontificale à Paris.
Malgré la défense confiée à deux prêtres et deux chevaliers, dont Bertrand de Sartiges, frère de mon ancêtre direct, les relaps, revenus sur leur confession, sont condamnés au bûcher, et l'ordre est finalement transféré dans celui de l'Hôpital Saint-Jean de Jérusalem.
La légende des Templiers peut naître : une fondation originale, une histoire exotique, un procès inique, un trésor disparu, une survivance prétendue, mais aucun historien ne semble avoir remarqué un personnage qui détient l'une des clefs du mystère qui enveloppe encore l'ordre du Temple. Il s'agit d'un moine limousin au nom banal et répandu de Guillaume Robert.

GUILLAUME ROBERT, LIMOUSIN, MOINE DE FIGEAC

Le moine Guillaume Robert apparaît dans une déposition recueillie le 27 novembre 1309 à Paris, désigné comme l'ennemi des Templiers, celui qui les tortura. Il est cité en février 1308, avec sa maisonnée, comme garde des Templiers, et le 5 février 1311, qualifié de moine de Saint-Sauveur de Figeac, ordre de Cluny, s'étant exposé à de grands risques en s'occupant de l'affaire des Templiers, ainsi que ses frères, neveux et leurs successeurs, familles et biens, il bénéficie, evec eux, de lettres de sauvegarde du roi.

Guillaume Robert, moine de Figeac, est nommé procureur par l'abbé de Saint-Martial de Limoges (Haute-Vienne), Hélie, dans la quinzaine de Pâques 1317, pour le représenter à l'Assemblée convoquée par le roi Philippe Le Long à Paris. On le trouve également qualifié de commandeur de la maison du Temple de Puy-de-Noix (Beynat, Corrèze), car il a reçu, en récompense de ses services dans l'affaire, la charge de cette maison, le temps du procès. Pendant son ministère, une exaction se commet à Puy-de-Noix. Un damoiseau, également nommé Guillaume Robert, nom banal et répandu, on l'a dit, surnommé de Monceaux (Corrèze), vient envahir le pré du commandeur avec des complices, et couper l'herbe qui s'y trouve.
Le commandeur, le moine Guillaume Robert,

porte plainte devant le procureur, excipant de la sauvegarde royale. La procédure, après les assises de Brive (Corrèze), le conduit devant le juge royal de la sénéchaussée de Périgord, puis en appel aux jours du parlement de Paris où l'affaire est inscrite, sous la date du 28 avril 1321, et tracée le 18 juillet 1321 et le 11 juillet 1323. Ce procès nous révèle que notre moine est alors en cour de Rome, dans le cadre d'une autre affaire.

Une lettre des registres du Vatican, en date 1er novembre 1323, confirme que de graves accusations ont été portées contre notre moine. Convaincu de faux-monnayage, il a été enfermé au châtelet de Paris, s'en est évadé et s'est fait moine au monastère d'Uzerche (Corrèze). Il a été dénoncé et, accusé de pratiquer la sorcellerie, l'alchimie, la nigromancie (la magie noire), les augures, la confection d'images et d'idoles de cire, il a été convoqué devant le Pape. En définitive le moine est rendu à son monastère d'origine, et à son abbé, Bernard de Ventadour, fils du vicomte limousin, Eble, et de sa première femme, de la maison de Comborn.
Pour son faux-monnayage, sa prise de corps et la confiscation de ses biens ont été ordonnées, et sa maison à Paris, rue de la Maison-aux-écoliers-de-Saint-Denis, tenant d'une part à celle de Jean d'Arrablay le jeune, conseiller du roi et maître de son hôtel, et d'autre part et par derrière, à celle de Robert d'Artois, comte de Beaumont-le-Roger, est donnée par le roi à ce dernier, son cousin, en septembre 1323.

Comme nombre de familles limousines, la famille Robert demeure peu connue, dans ses premiers degrés. Elle dispose pourtant de belles illustrations, dès le XIVe siècle, avec l'évêque de Montauban et le cardinal Robert de Ligneyrac.
L'origine géographique de la famille est déterminée grâce au cartulaire de l'abbaye cistercienne d'Aubazine, parce qu'on y trouve dès une époque reculée, au XIIe siècle, trois branches distinctes signalées par leurs surnom : les Robert de La Garde (Lagarde-Enval, Corrèze), les Robert de Saint-Jal (Corrèze) et les Robert de Monceaux (Monceaux-sur-Dordogne, Corrèze), du nom de trois paroisses proches.

Les Robert de La Garde sont représentés dès 1133, les Robert de Saint-Jal dès 1178 et les Robert de Monceaux, dès 1158, le damoiseau cité plus haut ayant engendré deux moniales, Aspasie et Claire, citées le 9 janvier 1328.
D'une de ces familles est un autre moine, également nommé Guillaume Robert, qu'on trouve moine de Saint-Martin de Tulle (Corrèze), ordre de Saint-Benoît, prévôt de Marc, en dispute avec son abbé, puis abbé de Subiaco, diocèse de Tivoli (Italie), puis abbé d'Uzerche (Corrèze), accusé d'homicide, de simonie, de parjure, de dilapidation et d'aliénation des biens de son monastère, remplacé dès le 16 janvier 1303.

Par des actes de 1290 et du 16 février 1281, on prouve que tant Guillaume Robert, abbé d'Uzerche, que Guillaume Robert, moine de Figeac, sont parents des Geoffre de Chabrignac (Corrèze), et des Noailles, tous du même terroir, ce qui explique le choix du monastère limousin comme refuge mettant un terme à la cavale du faux-monnayeur.
Ni les frères, ni les neveux du moine ne sont connus, mais il est à parier que le chevalier Girard Robert qui garde frère Hugues de Pairaud, jadis visiteur de France, est son frère, et que les Robert qu'on trouve en Quercy et Périgord dans des fonctions financières sont ses proches, Jean Robert, chevalier, surintendant des finances pour le roi de France dans la sénéchaussée du Périgord dès le 20 mars 1309, et Hélie Robert, trésorier du Périgord avant son décès survenu dès 1315.

LA FIÈVRE DE L'OR

Il faut rappeller que les trois provinces, Limousin, Quercy, Périgord, n'en forment en vérité qu'une, échangée à chaque traité entre la France et l'Angleterre, sorte d'Alsace-Lorraine de l'époque, très riche en minerai aurifère, comptant trois ateliers monétaires, Cahors, Martel, et Figeac, qui appartient à l'abbé de Saint-Saveur. Ce n'est

pas un hasard si Philippe le Bel achète de l'abbé les droits sur la ville de Figeac en février 1301, et c'est la spécialité des Robert qui les désigne à l'attention du roi de France en période de crise économique, parmi les grands financiers du temps, les juifs, les lombards, les cahorcins et les Templiers.

L'époque à laquelle vit notre moine est celle qui voit également éclore dans la capitale parisienne de nombreux collèges, dont celui de Cluny, destinés à former une élite issue des meilleurs éléments, repérés dans chaque monastère, dotés d'une bourse et destinés à l'étude, en sus de la théologie, des sciences qui ne sont pas encore jugées hérétiques, dont la chimie, alias alchimie, visant à produire la pierre philosophale, permettant la création d'or à partir d'un matériau plus vil.

Guillaume Robert, notre moine, est un alchimiste, et ce qu'on sait de lui pourraît en faire un maître, identifiable, plutôt qu'un improbable évêque de Paris, avec Guillaume le Parisien, très grand clerc, qui fut sage en cette science, et qui aurait été le chef des écoles de Paris. Philippe le Bel, en sus de son surintendant des finances, Enguérrand de Marigny, s'était doté d'un conseiller spécial en matière financière, le moine Guillaume Robert, ce qui seul explique sa localisation entre Jean d'Arrablay, maître de l'hôtel du roi, et Robert d'Artois, cousin du roi, son rôle au sein de sa famille et dans le procès des Templiers, interroger les frères sur leur savoir en matière financière : où est leur trésor ? Comment l'ont-t-ils constitué ? Qui dispose des compétences financières ?

Le moine et sa famille usent de la torture, en principe réservée aux Inquisiteurs de l'ordre des frères prêcheurs, et cela, sans doute, les rend doublement et particulièrement détestables à tous. C'est ce qui motive la lettre de sauvegarde collective du roi de France, exemple unique à notre connaissance, puis la déposition et les propos du frère Ponsard de Gisy au sujet du moine qui a torturé les Templiers, trahi son habit monastique et sa Règle.
L'argent, tel est le motif réel de l'arrestation des Templiers, et un document datable de février 1308 précise l'importance du maître deçà la mer, frère Hugues de Pairaud, conduit à Rochefort sous la garde de Girart Robert. Hugues a été chargé de lever une somme de deux-mille marcs d'argent pour un projet de croisade, confié à deux clercs, membres de la société des Motgis de Florence, mais ceux-ci se sont prétenduement enfuis avec le pactole, dès le 13 juin 1306. C'est cette somme, initiale ou collectée de nouveau, que cherchent les agents de Philippe le Bel lors de l'arrestation du vendredi 13 octobre 1307, mais un certain Hugues de Chalons, Templier, a fuit avec le trésor d'Hugues de Pairaud, son oncle, avant l'arrestation de tous. Il est activement recherché, jusqu'en Angleterre, au motif prétendu qu'il veut tuer le roi de France.

Mais un autre frère du Temple est aussi, recherché. Il s'agit de Gérard de Villiers, qui a conduit cinquante chevaux et pris la mer avec dix-huit galées[1]. Déjà, lors de la prise de Rouad, petite île située en face de Tortose, poste avancé des Templiers d'outremer, dotée d'une tour et d'une garnison de chevaliers et de sergents, attaquée par une flotte turque, faisant prisonniers les chevaliers qui furent emenés au Caire et parmi lesquels figuraient le jeune André de Ventadour, fils du vicomte limousin, Eble, et de sa seconde femme, Blanche de Chauvigny, des seigneurs de Châteauroux, Gérard de Villiers et plusieurs chevaliers, dont Renaud de La Folie, avaient devancé l'attaque des turcs et pris la mer, sans sanction du chapitre, preuve de son rôle de protecteur de la flotte et sans doute du trésor de l'ordre.

LA FIN DES TEMPLIERS

Dix-huit galées sont de fait une flotte de guerre qui ne s'explique que par le projet de croisade qui est dans l'air, et la visite du maître du Temple et du maître de Chypre en France, à la demande du Pape, et Gérard de Villiers et ses chevaliers y embarquent dans

1 Navires légers destinés aussi bien à la guerre qu'au commerce.

l'espoir de retourner à Chypre.

Lorsqu'on parle de la fin des Templiers, on évoque la transmission des biens du Temple à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem (devenu ordre de Rhodes, puis de Malte), ou le sort des frères condamnés à la prison perpétuelle, au bûcher, ou transférés dans d'autres ordres, et on se perd en conjectures pour le trésor et la survivance éventuelle, issue des fuyards. Les chroniques officielles nous renseignent pourtant, sans que cela ne semble avoir été remarqué, sur le devenir de ces Templiers. Celle de Godefroi de Paris indique, sous la date de 1312, que les Templiers ayant fui lors de l'arrestation s'allièrent avec les Sarrasins, et firent de grands dommages aux Français et aux Hospitaliers.

On sait donc, depuis toujours, ce que devinrent les derniers Templiers. Embarqués sur les 18 galées de leur ordre, ils ne purent rejoindre Chypre ou y demeurer après la généralisation de l'ordre d'arrestation des frères dans toute la chrétienté. Ils durent errer en Méditerrannée, le temps du procès, allant peut-être racheter des frères chevaliers au Caire afin de les libérer.

Lorsque le concile de Vienne décida de transférer leur ordre dans celui de l'Hôpital, à l'instigation du roi de France et du Pape, ils devinrent renégats et se retournèrent contre leurs anciens amis, les Français, qui les avaient trahis, et les Hospitaliers, qui les avaient spoliés. Ils ne pouvaient agir seuls, malgré l'importance de leur flotte et de leurs moyens, s'ils disposaient en effet du trésor de l'ordre. Ils s'allièrent donc aux Sarrasins, nom que l'on donnait alors aux Turcs. Ceux-ci prenaient de l'importance, sous l'égide d'Osman, fondateur de la dynastie ottomane qui porte son nom. Les Templiers étaient leurs alliés naturels pour attaquer l'Hôpital à Rhodes, les turcs en ayant été chassés par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem peu de temps auparavant.
Jamais les coalisés ne réussirent à reprendre Rhodes, qui ne retomba aux mains des Turcs que des siècles plus tard, malgré le génie et les efforts du maître limousin de l'ordre, Pierre d'Aubusson. Les chevaliers périrent probablement, au moins leur flotte et leurs espoirs, dans un important combat naval qui eut lieu, dans les cyclades grecques, et qui fut remporté par les Hospitaliers.

Tel fut le sort des Templiers et de leur trésor, lequel financa certainement leur dernier baroud.

J'invite ceux qui douteraient qu'un tel retournement soit possible à étudier la vie du Templier Roger de Flor, capitaine du Faucon, bâtiment ayant assuré l'évacuation de Saint-Jean d'Acre, ou à se remémorer les corsaires, contraints à la piraterie par les alliances politiques qui annulaient, sans préavis, leurs lettres de course.

Les précisions et les sources, ainsi que plusieurs documents in extenso ou en analyse, puisés notamment aux Archives Nationales de France et à la Bibliothèque Nationale de France, font l'objet d'un volume publié par le Cghml qui vous sera proposé en souscription.

Philippe Florentin

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS
EDITÉE PAR LE CGHHML

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les Bons de souscription des publications Hors séries de D'Onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES" ÉDITÉE PAR LE CGHHML

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 25€ (au lieu de 32€) et j'économise 7€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'Onte ses" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 48€ (au lieu de 64€) et j'économise 16€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le réglement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES

D'ONTE SES ?
LES HORS-SÉRIE Nº 9, 10 ET 11
BON DE SOUSCRIPTION

Nº 10 - MINUTES NOTARIALES DE CREUSE PERDUES ET RETROUVÉES

de Philippe FLORENTIN

«J'ai longtemps cru que les nombreuses minutes manquantes étaient perdues à jamais, seulement préservées, pour les plus notables, par les notes de quelques érudits.
Mais la réalité est autre. (...) Eh bien, pour une grande part, ils ont échoué, je ne sais comment, à la Bibliothèque Nationale de France, où ils gisaient en nombre. En voici un certain nombre rassemblés dans cet ouvrage exceptionnel.

> prix exceptionnel : 20€

Nº 11 - MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1600 - 1650

de Philippe FLORENTIN

Les archives du Grand Conseil forment un ensemble de 1 327 cotes pour l'Ancien Régime. Les minutes d'arrêts y contribuent pour 903 cotes dont on ne connaît guère le contenu et qui vont de 1503 à 1791. On a déjà constaté, dans les premiers cartons, l'abondance des procès relatifs à la Marche et au Limousin, et indiqué la difficulté de la recherche, sans table, index ou folio, ainsi que la présence de données « *mortes* », auxquelles il convient de redonner vie, en survolant exhaustivement les documents, et en prenant des notes qui, une fois saisies, forment de petites notices de contenu, de lisibilité et d'intérêt très variable à la notable exception près qu'elles constituent un moyen irremplaçable d'accès aux feuillets.

> prix exceptionnel : 20€

Nº 12 -LES SALVIAT : LA VIE DANS LE NOM DE 1600 À 2000

de Michel COUSIN

De Bugeat à Saint Angel, de Meymac à Davignac, ce récit retrace l'histoire des Salviat sur quatre siècles au cours desquels ils furent brassiers, menuisiers, boulangers, notaires, avocats ou cultivateurs. Vous croiserez nombre d'ancêtres des familles : Salviat, Vacher, Faure, Gratadour, Coste, Brigouleix, Variéras, Vialle, Borderie, Farges, Suze et bien d'autres. Remontant sur 150 ans ils font revivre le début du xxe siècle.
Ce voyage dans le temps montre comment les familles se sont adaptées pour survivre sur ce sol pauvre au climat capricieux qui les faisait dépendre des possédants et des hommes de lois; comment la vie passa à travers des fentes du temps, entre deux épidémies; comment ils ont suivi les évolutions sociétales en changeant de métiers et en nouant des alliances mais toujours en payant à l'octroi du destin : sacrifices, deuils, échecs, humiliations et pourtant ils passèrent les épreuves : La vie est dans le NOM;

> prix exceptionnel : 20€

BON DE SOUSCRIPTION

D'ONTE SES ? LES HORS SERIES

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Adresse courriel : _

Adhérent du CGHHML n° : _

SOUHAITE SOUSCRIRE À L'ÉDITION PAR LE CGHHML DE(S) L'OUVRAGE(S) SUIVANT(S)

cochez les ouvrages qui vous intéressent

- ◊ **MINUTES NOTARIALES DE CREUSE PERDUES ET RETROUVÉES**
  de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€
- ◊ **MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL**
  de Philippe FLORENTIN > au prix exceptionnel de 20€
- ◊ **LES SALVIAT : LA VIE DANS LE NOM DE 1600 À 2000**
  de Michel COUSIN > au prix exceptionnel de 20€

Ce Bon de souscription devra être confirmé par un acte d'achat adressé au siège social, au plus tard dans le trimestre suivant la date de publication de l'ouvrage qui me sera communiquée par courrier ou courriel. Au delà de ce délai, je ne pourrai plus prétendre au prix exceptionnel de souscription.

Fait à le (date) Signature

BON DE SOUSCRIPTION À RETOURNER À CGHHML : 54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE 87000 LIMOGES

BON DE SOUSCRIPTION

MÉMOIRES DE GUERRE DES LIMOUSINS

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _